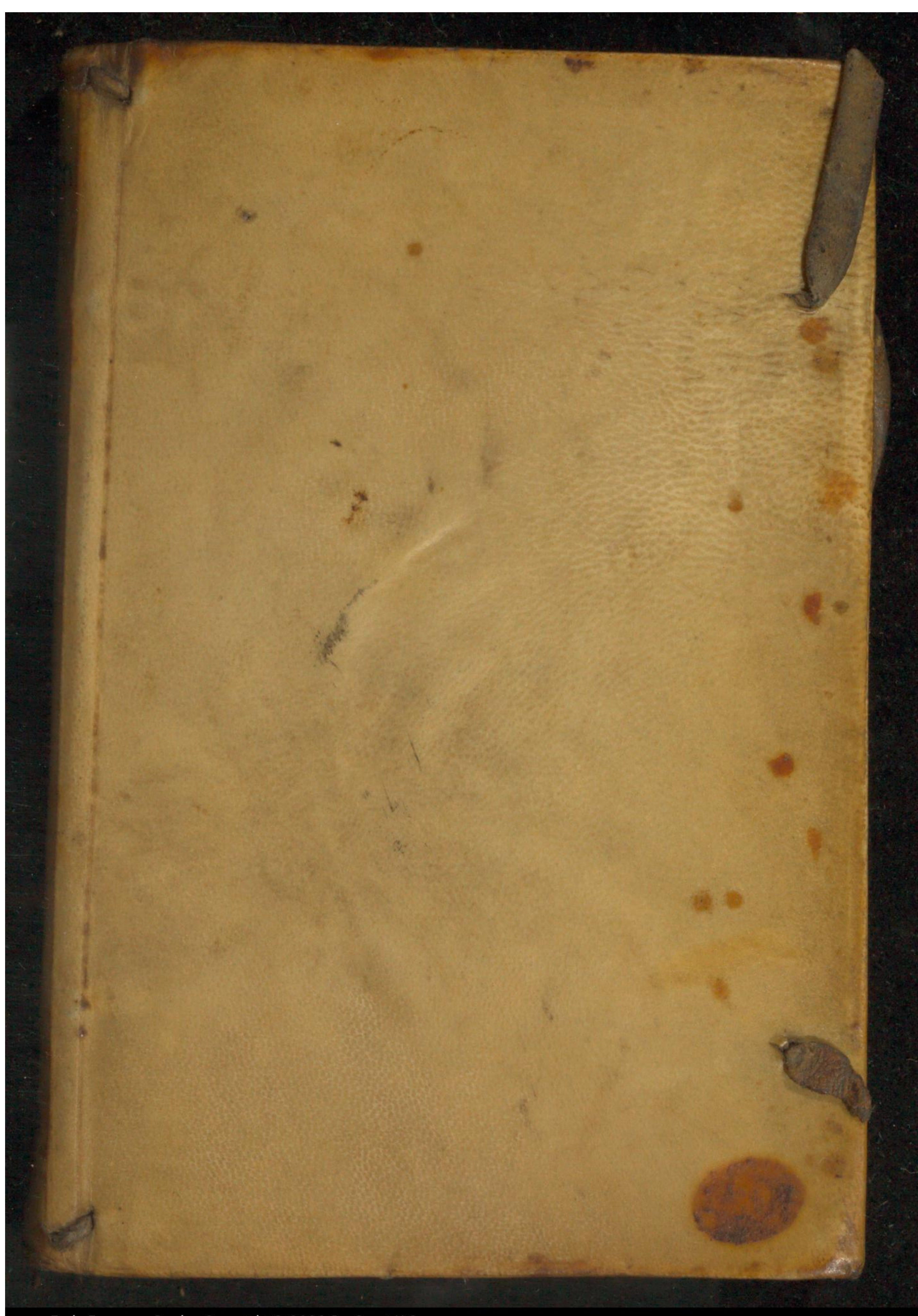
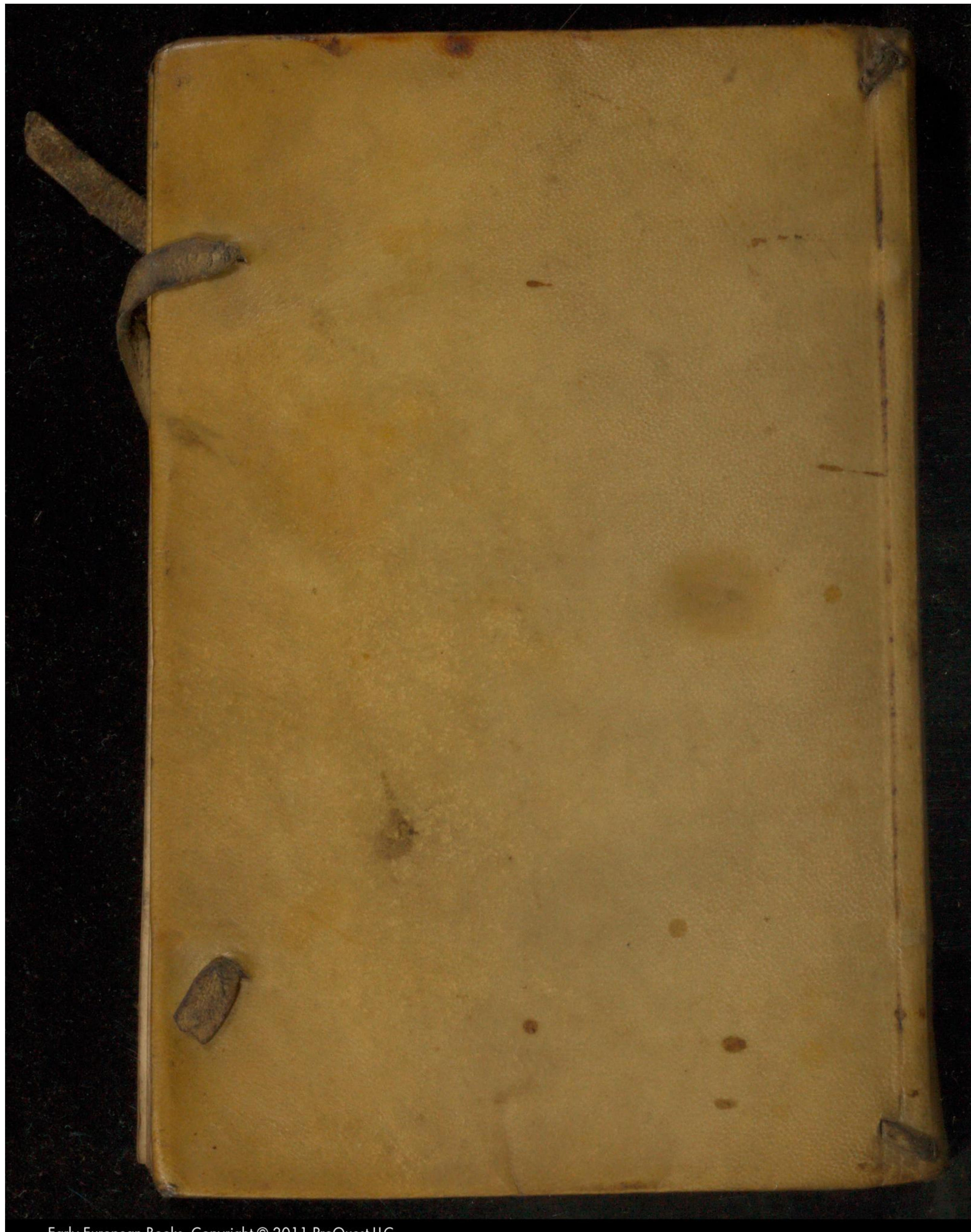


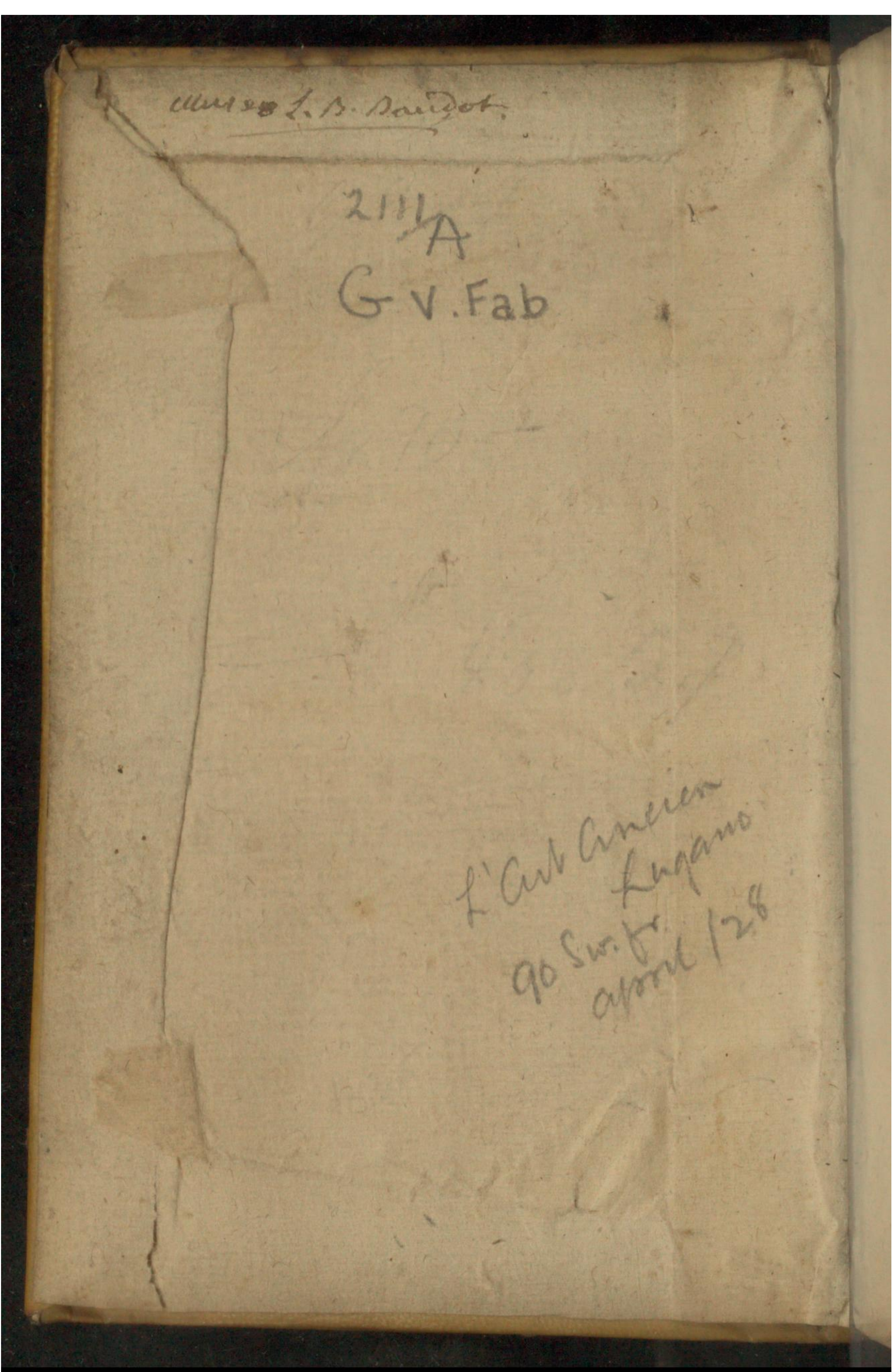

Fabri
1568

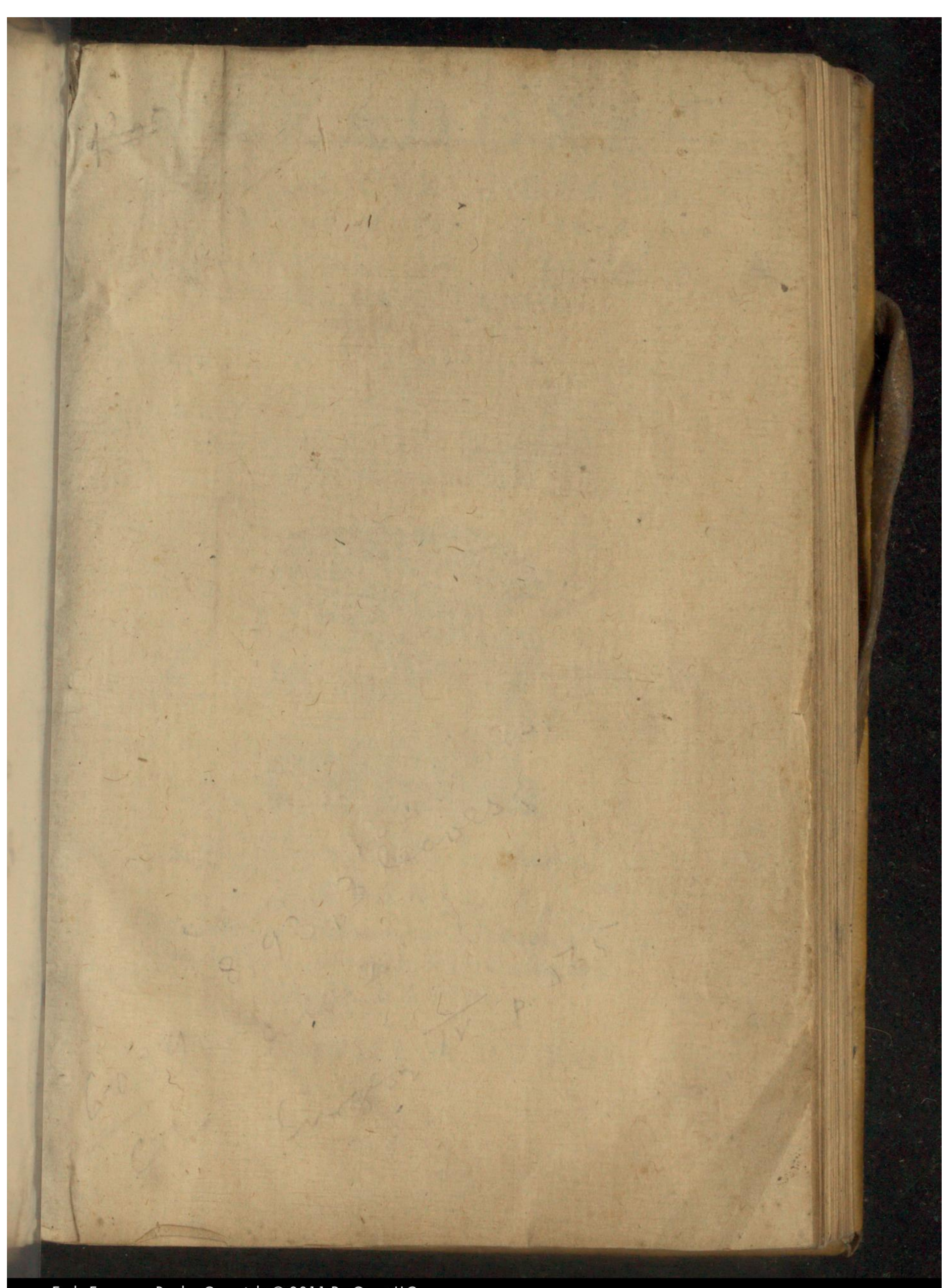


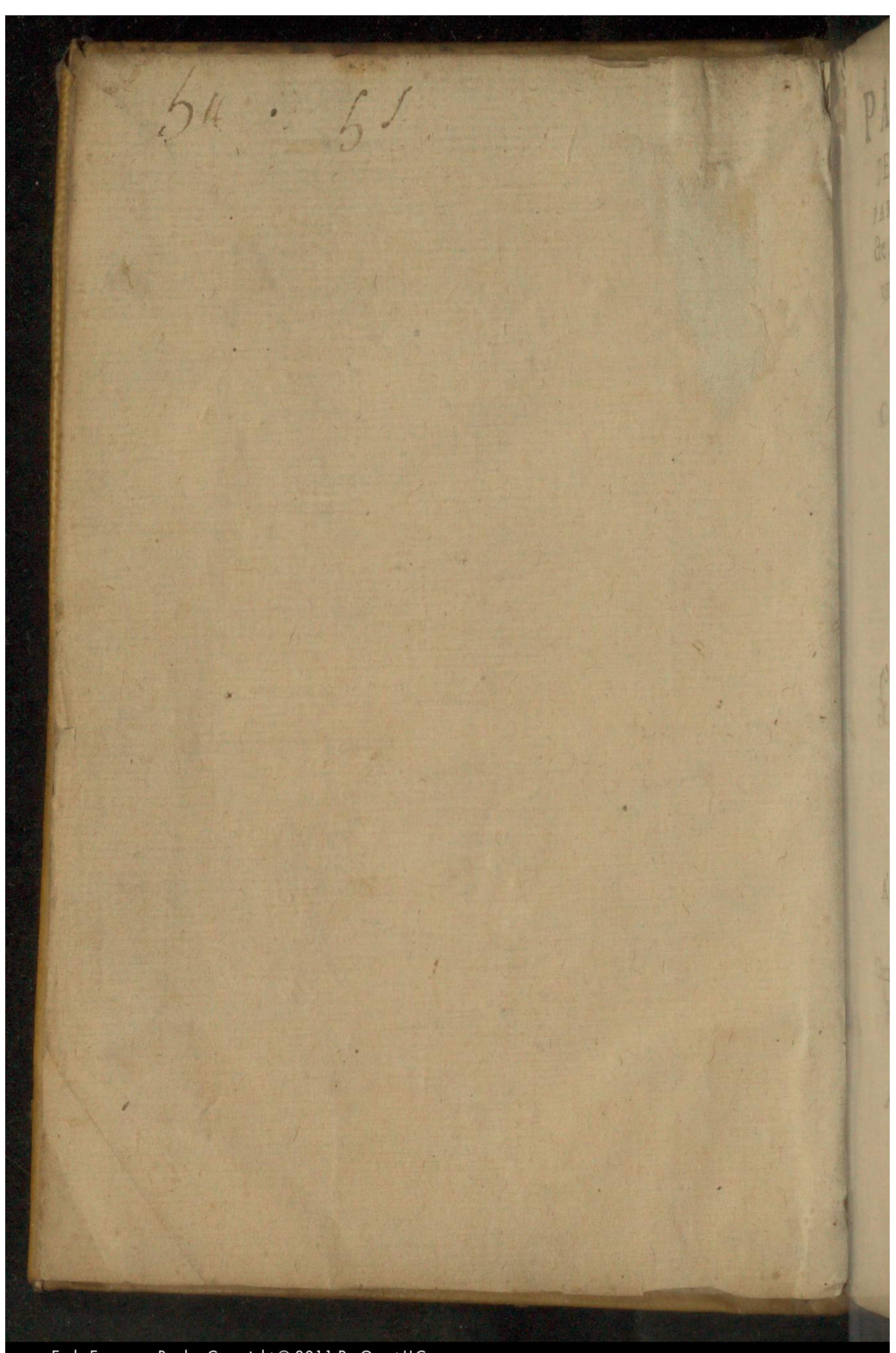







2111/A
G V. Fab
L'Art Ancien
Lugano
90 Sw. fr.
april /28




54 · 51

PARADOXES
DE LA CVRE DE PESTE,

PAR VNE METHODE SVCCINcte, contre l'opinion de ceux qui en ont eſcrit & pratiqué au paſſé.

PAR

CLAVDE FABRI, MEDECIN
& Aſtrophile, natif de Prelz en Argonne, demeurant à Dijon.



Ἀρχὴν ἰᾶσθαι πολὺ λώϊον ἢ τελευτήν.

A PARIS,
Chez Nicolas Cheſneau, rue S. Iaques, à l'enſeigne de l'eſcu de Froben, & du cheſne verd.
M. D. LXVIII.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Extrait du Priuilege du Roy.

LE Roy a permis & permet à Nicolas Chesneau libraire en l'vniuersité de Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & distribuer iusques à sept ans: *Les Paradoxes de la cure de la peste par vne methode succincte, contre l'opinion de ceux qui en ont escript & practiqué au passé, par M. Claude Fabri, &c.* Et defend ledit Seigneur à tous autres de n'imprimer: ou faire imprimer, ny en vendre sans le congé & consentement dudit Chesneau: sur peine de confiscation de tout ce qui se trouuera imprimé d'autre impression que de celle dudit Chesneau, ou de son consentemét, & d'amende arbitraire: comme il est plus amplement declairé par les Lettres dudit Sieur, sur ce donnees à Paris le 30. de May 1567.

Signees Robertet.

Acheué d'imprimer pour la premiere fois le 29. d'Octobre 1567.

A HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR, MESSIRE IAQVES DE THOLOVGEON dit de Vienne, Cheualier ſeigneur de Ruffey, de Luſigni, Commarrain, baron d'Antigni & de Sainct Aulbin, Gentil homme ordinaire de la chambre du Roy.

Combien qu'il me ſoit aſſez notoire que pluſieurs doctes perſonnages tāt Arabes, Grecs, que Latins de long temps, & depuis quelques annees en ça, nous ayēt laiſſé par eſcrit aucuns remedes pour curer & preſeruer de la peſte, nonobſtāt (toutesfois) ie me ſuis mis en deuoir apres eux (comme quelque autre pourra encor' mieux apres moy) d'ordonner autrement de la methode & ordre qu'il conuient tenir à l'adminiſtration des antidots & autres remedes qu'il conuient donner à l'homme atteint de peſte, & incontinent, ou auant qu'il le ſoit. Lequel mien traitté ie vous ay voulu addreſſer, MONSEIGNEVR, afin qu'eſtant appuyé ſous la faueur de voſtre nom, il puiſſe eſtre mieux receu: conſiderāt aſſez que mieulx ne pourroit-il eſtre preſenté qu'à vous, qui auez employé voz ieunes ans aux lettres diuines & humaines, & qui par vne certaine bonté de iugement & nature genereuſe (dont eſtes doué de Dieu) auez vn ſingulier deſir d'auoir cognoiſſance des choſes hautes & ſerieuſes, ayant aſſez ſouuent remarqué & admiré voſtre noble eſprit fort enclin à la contemplation des ars & ſciences profondes, des cauſes diuines & naturelles, ſecrettes & occultes, & entre autres principale-

ment de la fieure pestilēte contre l'opinion commune. La cause de laquelle ayant esté par longue espace de temps cachee, occulte & en doubte, ioint qu'il y a fort grande difference d'icelle aux autres maladies, on n'a encores trouué certaine methode pour seuremēt guerir telle maladie contagieuse, comme l'experience faicte de tous, en rend certain vn chascun. Parquoy maintenant il nous cō uient cercher autre methode & autres remedes que ceux desquels on vse és autres maladies, puis-que la cause est autre & diuerse. Pourtant ie desire grandemēt, & prie tous hōmes d'vser de prudence en cest endroit, auant que iuger si vistement de mes Paradoxes: car s'ils ne sont passionnez ou mal affectez, ains ont desir de profiter autant qu'il appartient en la chose proposee, ils confesserōt qu'elle merite bien d'estre diligemment traittee & experimentee; comme i'ay faict le plus secrettement qu'il m'a esté poßible par longue espace, de temps, auāt que de mettre cecy en lumiere. Ce faisant ie m'asseure bien que nul n'aura matiere ny occasion de se plaindre de moy ny de reiecter ce mien labeur. Mais auant qu'entrer en matiere, il me cōuient mettre en auāt les raisons qui m'ont meu à entreprendre de bastir ceste methode, afin que lieu ne soit laissé à calōnie, & außi afin que tout lecteur puisse mieux comprendre & interpreter mō but pretendu, qui est, & n'a iamais esté autre, que profiter au public, de toutes mes forces, & mesmement selon la vocation ou il à pleu à Dieu m'appeller. Car comme ainsi soit que lon me pourroit obiecter que tant d'hōmes sçauās ont desia tant escrit de ceste matiere. 1 Ie dy pour ma premiere raison que besoin est de sçauoir & entendre que les tēps, la raison, & l'experiēce enseignēt & apportēt tousiours aux hommes choses nouuelles, certaines & experimētees

pour adiouter à ce qui est ia certain & biē approuué: & reiecter ce qui est abusif. 2 La deuxiesme est pource que ceux qui ont escrit de la peste, ne l'ont iamais diuisee en deux especes, assauoir en la simple & cōposee, & que la simple desire autre methode que la composee, cōme sera demōstre au ix. & xij chapitres de nostre premier traitté. 3 La troisiesme est pour consideration du grand erreur commis au temps passé, lors qu'vn personnage estoit saisi & frappé de peste (comme lon dit vulgairemēt (car parce que lon trouue par les escrits de noz anciēs & modernes Philosophes Medecins & Praticiens, que la phleubotomie & purgation sont les deux principaux & souuerains remedes en la fieure pestilente, les Medecins & Praticiens ont tousiours suiuy & receu iusques au tēps present ceste doctrine & opinion erronee (à laquelle ie cōtredis) ce qui a esté auparauant pratiqué auec trop grāde ignorance de la cause & sinistre euenement, d'autant qu'on a eu plus d'égard à la putrefaction des humeurs, qu'à la cause occulte, secrette, specifique & celeste, venāt d'enhaut, & n'ayant origine premiere des elemens ny de leurs qualitez, ny des humeurs comme les autres maladies. Dont conuient cercher autres remedes premiers & certains que phleubotomie & purgation, pour obuier à vne telle qualité veneneuse. Puis donc que Dieu à donné & permis certains moyens & remedes contre les maladies, pour nous en aider & vser en la necessité, A ceste occasion il fault maintenant philosopher & trauailler pour trouuer & inuenter des antidots dicts contrepoisons, pour batailler contre vne telle contagion, ainsi cōme les Philosophes & Medecins feirent au commencement que la grosse verolle vint en nostre Europe il y a enuirō lx. ans, enuoyee par punition de Dieu, à cause du peché

de paillardise tant commune, & tāt solemnelle entre les hommes, iaçoit qu'elle soit tant deffendue & abominable deuant Dieu. Or furent ils long temps à cercher la cause & les remedes, pource que depuis la creation du monde nul Philosophe ou Medecin n'en auoit escrit, ny fait mention aucune, dont du commencement & auant les remedes trouuez, les hommes pollus de telle contagion mouroyent tous vlcerez & pourris. Or pleut à Dieu que les remedes de la peste fussent certains & communs à vn chacun, lesquels n'ont encor esté, dont les Arabes Grecs & Latins se sont esmerueillez que Hippocras & Galien n'en ont escrit amplement comme ils ont fait des autres maladies, tellement qu'vn prouerbe a esté dit de Galien, que i'ay trouué en lisant es liures d'vn ancien Philosophe Medecin dit Raza Syrion: Galenus nihil vel parùm de peste scripsit, aut enim voluntas ei, aut voluntati facultas defuit.

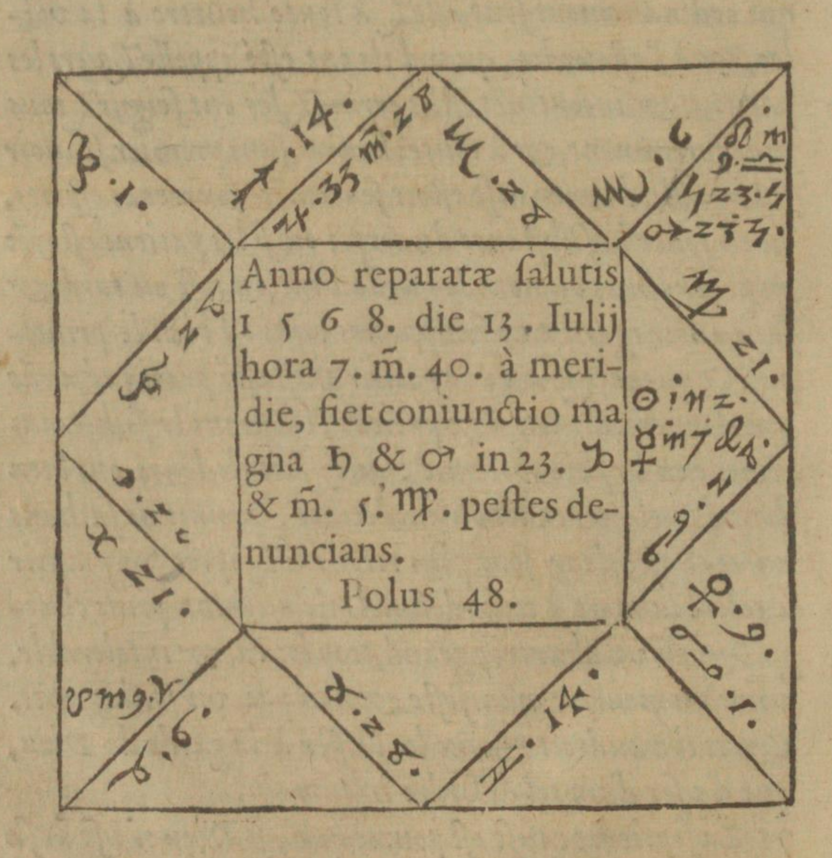
4 La quatriesme raison est pource qu'en temps de peste, les patiens sont delaissez, destituez & abandonnez (qui est toutesfois chose contreuenante aux commandemēs de Dieu, & abhorrāte à toute humanité, voire contre le naturel des bestes brutes) des peres des meres, parens, amis, consolateurs des ames subiects à ce, des Medecins, Chirurgiens & apoticaires: enquoy autre police doit estre ordonnee, afin que telle impieté cruelle, telle inhumanité, telle barbarie, tels actes contraires a charité, & indignes de nostre Christianisme soyent corrigez. 5 La cinquiesme est que les magistrats ont accoustumé en temps de pestilence deslire & commettre (par eux seulement) quelques Chirurgiens ou Barbiers au soulagement & traittement des pestiferez, ayans en opinion poßible ferme, que les Chirurgiens ou barbiers seuls, deputez par eux, pour-

royent suffisamment seruir & suruenir aux pestiferes. Mais rien moins, car c'est vn pur & insupportable abus, & vne ordonnance fondee sur la pierre ferme d'ignorance, puis que la presence & methode à chacun pestiferé en particulier est requise, & qu'il faut donner les autidotes à iours & heures certaines par plusieurs fois reiterez. Si ce n'estoyent aucuns entre autres sçauans & experimentez, pour y proceder par antidots auec presence & diligence methodiquement.

6 La sixieme est que i'ay veu en temps pestilent qu'aucuns Chirurgiens ou barbiers à ce deputez, tant temeraires & ignorans, poussez d'vn gain & rapine, non pas d'vne charité, d'vne fidelité, d'vn zele, ny d'vn sçauoir, qui ordinairement sont allez à toute heurtre à la vollee, & à l'estourdie, quand ils ont esté appellez vers les patiens: & incontinēt estās arriuez, les ont seignez tous indifferemment, & à toutes heures, sans premier sçauoir si la qualité veneneuse estoit seulemēt fourree es esprits, ou en toute la substance du corps: ou si les patiens estoyēt en paroxysmes ou non: de quelle vene, ou tost ou tard, & sans auoir egard aux symptomes, qui est bien le principal. Ce que ie sçay au vray auoir ainsi esté pratiqué, auāt que donner antidots aux patiens, estimans le souuerain remede en la phleubotomie: quoy fait ils leurs ont bien donné quelques eaues ou medecines, comme ne sachans autre chose, ils ny sont plus retournez apres pour auoir acceleré la mort à ceux desquels ils auoyent prins charge. Qui est vn abus trop grand, trop lourd & intolerable, voire vn meurtre manifeste & non pas vn soulagemēt. Certes il vaudroit mieux les laisser à la garde de Dieu, que d'vser d'vn tel desordre inhumain.

7 La septieme cause est pource que, si Dieu n'vse de sa

bonté & misericorde infinie enuers nous, nous aurõs en l'annee prochaine 1568 vne trop grande pestilence par toute nostre Europe Chrestienne, comme ie preuoy par les configurations des astres, qui sont les signes celestes, & les instrumens de Dieu, desquels il se sert: comme au semblable du ciel, des elemens, assauoir du feu, de l'air, de l'eau, & de la terre, pour exciter telles maladies contre nous: La cognoissance desquelles choses conuient aux Medecins versez en toutes les parties des arts concernans la medecine. Dequoy ie vous veux bien aduertir selon les iugemens astronomiques, tirez par la figure celeste icy mise, de la grande & superieure conionction de Saturne & Mars les malins.



Le treʃieʃme iour de Iuillet, commençant à ʃix heures & demie apres midy, au ʃigne de virgo, en la 8. maiʃon du ciel (qui eʃt la maiʃon de mort) nous eʃt ʃignifié par ceʃte conionction aduenir grande peʃtilence par toute noʃtre Europe, & principalement es climats, regions, & villes de noʃtre Gaule: & entre autres villes ſeront les plus affligees, Paris, Lyon, Tolouʃe, Baʃle, & autres les plus inſignes, que ie mets en ʃilence: & le ʃexe feminin plus que le maʃculin, & les dames illuʃtres, & de grād nom menaʃʃees.

Vous receurez donques, MONSEIGNEVR, ces deux petits traittez contre la peʃte, lequel ie vous ay oʃé dedier, pour l'affection qu'auez touʃiours euë d'ouir choʃes grandes, & à veoir vn reglement certain en ceʃte furieuʃe maladie, ʃelon lequel fuʃʃent mis en euidence quelques moyens & remedes pour obuier à icelle qualité veneneuʃe. Enquoy ie me ʃuis employé, cōme pourrez veoir, apres longue experiēce par moy ʃur ce faicte, afin que tous ceux qui aurōt beʃoin de remede, ou cōʃeil pour ʃe preʃeruer d'air peʃtilent, en puiʃʃent receuoir gueriʃon, tirer contentement, & finalement en rendre grace à Dieu, ʃouuerain Medecin des corps & ames: lequel ie prie, MONSEIGNEVR, qu'il vous donne ʃa grace, vous garde & conʃerue longuement en ʃanté & proʃperité à ʃa gloire, & au ʃemblable, Madame, voʃtre famille & nous auʃʃi. A Dijon ce premier de Septembre. 1567.

CLAVDIVS FABRI PRVDENTISS. ET INTEGERRIMIS Collegis Medicis. εὐπράττειν.

Etsi Philosophia literarum lumen, omnium laudatissimarum artium procreatrix quædam & quasi parens, à summis viris fœlicissimè illustrata visa sit aliquãdo hac in parte, quasi ira Deorum terris erepta: non sit tamen tot seculis fuit obscura quadam caligine in profundum demersa, nec tandiu delituit, aut in tenebris tanquã sopita iacuit, vt falsa pro veris, ascita pro natiuis, pro germanis adulterina vbique postea substituerẽtur ab omnibus, sic vt vana eruditionis persuasio studiosorum animos imposterum occuparet, & sophismata sapientiæ vice, quisquilias pro frûge, præsegmina pro corpore, putamina pro nucleo admiraretur, amaret, & coleret. Cùm enim ex naturæ arcanis vel tenebris, quędã causa nunc insurgat & elucescat, nẽpe febrispestilentis vna qualitas venenata, è sublimi, cælitúsque in aërẽ demissa: quippe quæ tum per os & nares inspirata, tum per poros & arterias ad cutim desinentes clam subiens, primùm spiritum vitalem fatiget & atterat, deinde amissa temperie à naturæ imperio spiritus idem emancipatus corrumpi incipiat: mox paulatim serpente noxa, humores ab aliena qualitate oppugnati vnà putreant & succendantur, cúmque his tota cordis substantia: hinc per vniuersum corpus ardor, putrefactio & venenum latẽs (quę tria diffusa vires deiiciũt, & animalia raptim iu-

gulant) Non ab re, inquam, ſpecifica hæc & occulta qualitas homines Medicos alexipharmaca, & antidota huic cauſæ venenatæ directæ repugnantia coëgit explorare, doctóſque viros fateri curandæ peſtis Methodum à plurimis iam olim traditã, inutilem planè, diſtortã & fucatã fuiſſe. Quamobrem vos vna omnes Collegæ ſapiẽtiſſ. precatos velim, vt ſi certiorẽ hac (quam typis excudẽdam tradidi) methodũ, qualitati huic venenatæ propulſandæ conuenientiorẽ & meliorem aliquãdo ſitis experti, eam in lucem proferre ne grauemini, rem planè nõ mihi ſolùm, ſed & toti Reip. ſalutiferã gratiſſimámq; facturi. Sed quotus quiſq; eſt qui non ſatis agnoſcat, quàm ſit arduũ, quàm difficile, ne dicã prorſ⁹ ἀδύνατον plurimis, dogmatis in quo cõſenuerint obliuiſci, & illud tanquã ſuperuacaneũ deſerere? Siquidẽ alij occultam hanc & cæleſtem cauſam (à qua morbi curatio, & remediorũ pendet inuẽtio) ignorant, alij ſubticent, alij eorũ remige, qui de ea re antea ſcripſere, ducti, ſcripta & opiniones veterum ſine iudicio pro oraculis fermè habẽt, quæ mordicus tenent, acuratéq; defendũt, nec quid ad rationem aut experientiã pertineat, vllomodo cogitãt, aut etiã videre dedignãtur. Præter hos erunt & fortaſſe alij, qui genio haudquaquã liberali, ſophiſticis quibuſdã nebulis impulſi, multis & variis fulti argumẽtis ex vberrimo fonte Galeni de differentiis febriũ deſumptis, toto conatu mea Paradoxa confeſtim oppugnare & euertere aggredientur: qua in re tamẽ & operam ludẽt, quamq; infirmis rationibus inuitãtur, ipſi tãdem, niſi ſint talpa cæciores, agnoſcent: ſciant verò mihi nulli

futuros esse incōmodo, sed neq; hisce meis scriptis quādoquidem ratio & experientia vel falsis, aut alioqui verisimilibus destrui nequeat. Iustū esse sanctúmque semper iudicaui amicos veritati ipsi postponere. Si verò posthac rationē habuerint huius causæ superioris (quā subticuerūt graues Philosophi, & Medici vetustiores) protinus obmutescēt, alioqui in Solē collatrare, & verbis veritatem obsidere videbūtur: vt de more habēt nōnulli scholarū rectores, ipsa importunitate & inscitia notiores quàm vellem, qui priuatim in comessationibus & mutuis confabulationibus, ridendo cōuitiis inspergere, famámq; doctorum vellicare temerè student. Ad extremum, sileant illi (quæso) qui in lue & apostemate pestilēti, priusquam antidota exhibuissent, cruorem imminuere voluere, pharmaca acria & purgatoria, qualia in aliis morbis, successu infaustissimo (ea prima & præcipua duo auxilia falsò rati ad luem hanc depellēdam) præbuere. Sed vtinā hactenus tam doctè quàm inscitè, tam sanctè & religiosè, quàm impiè & inhumanè. Adhuc enim superstites haberemus infinitas hominum Myriadas, nec tātus saltem tam citò numerus occubuisset, qui nutantem Reip. statum suis consiliis & auhoritate adiuuissent. Porrò non est quod quis miretur, si iam Latinè, nonnunquā etiam & alibi vernacule de peste scripserim: hoc enim factum est à me quo mea scripta tū Chyrurgis, tum Seplasiariis, & aliis qui gallicè tantùm sciunt, grata, vtilia & notissima forēt: quod fuisse vtilissimum, imò etiam necessarium quisque sanæ mentis facilimè iudicabit. Valete, Diuione. 1567.

ΕἸΣ ΤῊΝ ΚΛΑΥΔΊΟΥ ΦΑ-
βρου τοῦ φρονιμοτάτου ἰατροῦ βίβλον
Ιωάννης Βελγάυλητος.

Ιπποκράτους θεῖον βιβλίον, τὸ πόνημα Γαλήνου
Θαυμαστὸν πείραις καὶ λογικαῖς μεθόδοις,
Ἀλλὰ Σόφου πολὺ λώϊον ἤλατο τέκτονος ἔργον
Παυσεθ᾽ ὁ μὲν λοιμὸς τῷδε λογιζομένου.

Claud. Petotius Lectori.

QVid vicina times miseræ contagia pestis,
Quidve procul celeri pergis abire fuga?
Ecce faber, veluti sacris Epidaurius herbis:
Hunc retine: tutò sic potes esse domi.

Claud. Turrinus Diuionen. ad
Lectorem.

TElephus Aeacidæ lethalia vulnera sensit,
Vt modò lethalis dextera ferret opem.
Phœbus agens telis funesto incanduit æstu,
Et sua mille hominum tela dedere neci.
At modò Fabrici præsens medicina laborum est,
Nam procul hinc Phœbo vindice pestis erit.

Sonnet par le mesme.

QVand Phebus courroucé sur les hommes deserre
Ses traits enuenimeZ, ainsi que nous ayeux
Il ne fault desormais que lon face des vœux,
Ou qu'on dresse à Pluton vn autel dessouZ terre,

Pour appaiser le ciel, il ne fault aller querre
La chasse d'Esculape, ou la mere des Dieux,
Il ne fault approuuer sus l'arene cent beufs
Au nom de Iupiter, qui gette le tonnerre.

Ceux qui voudront sçauoir comme l'air se corrompt,
Comme il corrompt noz corps, quand les pestes se font,
Il fault, docte Fabri, qu'ils apprennent ton liure:
Et sans doubte, en lisant tant d'oracles secrets,
Des Arabes sçauans, & des Medecins Grecs
Ils se verront ainsi qu'Hypolite reuiure.

Claudius Minos Talentinus D. Claud. Fabri Medico prudentiss. ἐλεγεῖδιον αὐτοσχέδιον.

Qvid, Faber, inspecto prænuncius æthere vates,
Sic modò sydereas quæris adire plagas?
Cessit Apollo tibi sortes vidisse futuras
Delphicus, aut alius, siue quis alter erit?
Num tibi porrexit Lectas Podalirius herbas,
Nempe Machaonia qui medeare manu?
Quis leget iratis quod verè colligis astris?
Esse apinas, cœlum nescia turba putat.
Nam licet emissis prædices vera tabellis.
Hæc tamen excipiat qui bene, rarus erit
Sed nihil remorere, Faber, si rideat audax,
Temnat & æthereas turba prophana vices.
Sit tua iudicibus diuina scientia paucis.
Contenta, insipidos hinc procul esse putes.
Ne stomachum moueant vani celerésque cachinni,

Quin magis hocce graui ſydere profer opus:
Quò facili & clara methodo, normáque priorum.
Poſthabita, ſcitè dogmata multa doces.
Temporibus medicina valet, ſic pharmaca proſunt
Tempore, vbi gratam poſtulat æger opem.
Eſto, aliis curæ eſt multò antè videre futura,
Non ſe, non alios hac tamen arte iuuant.
Quid prodeſt nugas, & inanes vendere fumos,
Quando nihil, morbis quo medeantur, habent?
At prænoſſe luem, promptámque adhibere medelam.
Hoc opus, hic labor eſt, hæc via trita minus.
Ipſe φιλάνθρωπος, *ne quem contagia lædant.*
Cauiſti cura prouidus, arte grauis.
Quinetiam præſto cuique eſt medicina prius quàm
Ingruerit peſtis, ſæuior ira Dei.
Scilicet egregium eſt tibi ſic bene velle mereri.
Qui ſic quemque tua ſtrenuitate iuues.
O vtinam ne te pigeat monuiſſe, nec vllum.
Hæc tua pœniteat dogmata certa ſequi.
Exitium inpendens qui non fugitare peroptet,
Et male deſipiet, mentis & impos erit.
Faxit at omnipotens, iuſto qui ſydera torquet.
Numine, qui terris imperat atque mari,
Ne cui ſæua lues noceat, neu fortè libelli.
Neu medici poſthac indigeamus ope.

Sonnet par le mesme.

Ce grand flambeau du ciel, la beauté de ce monde
Espanche esgallement de la voute des cieux
Aussi tost sur les vaulx, que sur monts spatieux
Sa clarté tournoyant par sus la terre ronde:

Ainsi, docte Fabri, cest œuure tien abonde
En precepts singuliers tant modernes que vieux,
Pour sauuer d'vn danger & mal trop furieux,
Si qu'il fault qu'vn chacun asseurément s'y fonde.

Mais que sert de sçauoir des astres l'influence,
Et les euenemens, si par experience
Ne sommes preseruez, soulagez, garantis?

Tu n'as ce mal futur preueu tant seulement:
Ains as donné moyen d'auoir allegement
Aux malades, aux sains, aux grans, & aux petis.

Παυλ' ἐπὶ σωτηρία.

DE LA CVRE DE PESTE,

TRAICTE PREMIER.

Que c'eſt de Fieure peſtilente, & de Peſte.

CHAPITRE PREMIER.

Prophetæ & Apoſtoli ſic definiunt:



IEVRE peſtilente eſt Deut. 25.1.
vne punition de Dieu 5.b c.
enuers les hommes, Leuit. 26.
a.d.
pour auoir delaiſſé & Exec.5.et 6.
tranſgreſſé ſes com- c.33.f.
mandemens & ordon Nõb 14. b.
4. Eſdr. 5.
nances,& ſ'eſtre addõ- 6. a.
né aux menſonges. Auſſi,pource que les Ierem.14.c.
hommes par leurs iniquitez & meſchã- 21.a. 29. d.
38 a.
cetez ont violé les ſaincts lieux, leur ini- 1.Rois 8.d
quité a ſouillé la terre, & la meſchance- 2. Samuel.
24. c. d.
té eſt montee iuſques au dernier degré, Exod.5. a.g
Dieu dit, La troiſieme partie mourra par Mat.24.a.b
Peſte & famine, & la troiſiéme par l'e- Luc.21.c.
Cronic.21.b

ſpee. Auſſi, pource q̃ les cœurs & les yeux des hommes ont paillardé apres les Idoles, ils tresbucheront par Peſte. Liſez les chapitres alleguez en marge, & vous trouuerez d'auantage des menaces & faits de Dieu.

Pluſieurs Philoſophes & Medecins anciens & modernes ont eſcrit de la Peſte: mais bien peu ſont qui en ayent donné & delaiſſé definition ou deſcription aucune.

Peſte eſt {

Teutonici.
Playe de Dieu.
Philo, libro de mundo.
Vn air mortel.
Iſidorus 3. Ethimologiarum.
Vne contagion.
Amatus Luſitanus.
Verges de Dieu enuoyees ſur terre pour l'iniquité des pecheurs.
Gropetius.
Vne maladie contagieuſe & lethale.
Chappuis.

Peſte eſt vne vapeur veneneuſe engen-

dree en l'air, ennemie mortelle de l'esprit vital, qui est dedans le cœur luy nuisant, non par qualité elementaire, mais par aucune proprieté speciale.

Textor.

Fieure pestilente, est vne chaleur estrãge & excessiue, outre le naturel du corps humain, conioincte auec vne corruption veneneuse & grandement contagieuse, du dehors enuoyee au cœur, & par tout le corps.

Laurentius Imbertus Monspessulensis Medicus, lector hodiernus.

Peste, est vne vapeur conceuë en l'air, contraire du tout à l'esprit vital. Où vn venin causé en l'air par admixtion de vapeurs putrides, ou par configurations des astres malins.

Fabri, de la simple.

Fieure pestilente simple, est vne chaleur contre nature, n'ayant origine premiere des Elemens, de leurs qualitez, ny des humeurs, comme les autres maladies, mais causee d'vne qualité celeste, occulte & veneneuse, fourree & posee seulement és esprits en les enuenimant.

Fabri, de la composee.

Fieure pestilente composee, est vne chaleur estrange & excessiue outre le naturel, n'ayant origine premiere des Elemens, de leurs qualitez, ny des humeurs, comme les autres maladies : mais causee d'vne qualité specialec, ontagieuse & venant d'enhaut: fourree & posee non seulement és esprits, mais és humeurs, & en toute la substance du corps, en les enuenimans & corrompans. D'ou vient que telle qualité veneneuse vient à infecter les habits & autres meubles.

Des causes de la Fieure pestilente, d'Epidimie, Endimie, & des maladies vniuerselles.

CHAP. 2.

Par vne qualité veneneuse, vne influence celeste & diuine venāt d'enhaut: n'ayāt origine premiere des Elemens, ny de leurs qualitez, ny des humeurs putri

Les causes de Fieures pestilentes, de Endimie, Epidimie, et de Pãdemie

Superieures.

des, comme les autres maladies : Laquelle vient à alterer, infecter, & corrompre l'air, les esprits, les humeurs & toute la substance du corps : voire les habits, autres corps & meubles inferieurs. *Vnde dicitur Febris pestilens.*

Exterieures.

Par grãdes & vehemẽtes mutatiõs de l'air, & changemẽs de tẽps. *Vnde Epidemÿ morbi, qui vulgares appellãtur.*

Par air corrõpu, pour auoir esté par trop estouffé & de long temps: par vapeurs & fumees, ayans croupy long temps és entrailles

Infe-rieu-res. de la terre: par exa-latiõs veneneuſes, eauës boüeuſes & dormantes: par fa-mines, charõgnes pourries, ſpelon-ques, cloaques, ca-uernes, ſentines, la-trines, cõduits, foſ-ſes, trous puants, eſtangs taris, fan-ges retenues, ma-rets, marcages, grã de chaleur auec humiditez exceſſi-ues: & autres cho-ſes pourries & e-ſtouffees. Toutes ces choſes corrom-pent l'air: & eſtant corrompu, ſ'engen-dre odeur puante, laquelle (cõme dit Auicenne) eſt en-nemie mortelle de la chaleur natiue, & altere les eſprits.

Vnde Endemij morbi nominantur publici.

Intérieures.

Par humeurs putrides & corrõpus, ou prompts & faciles à corruption, par cacochymie, intemperie, obſtruction du foye, des veines mezaraïques & autres parties: par repletion & mauuaiſe maniere de viure, viãdes corrompues, de mauuais ſuc, eauë ou vin infect, chaleurs & humiditez exceſſiues: & par vermines és corps. *Vnde morbi Pãdemij, qui vniuerſales vocitantur.*

Des especes de la Fieure pestilente. CHAP. 3.

Especes de Fieure pestilente sont deux.

Simple est dite, quãd la qualité veneneuse consiste seulement en l'esprit vital, & que les humeurs ne sont encores corrompues.

Composee est dite, quand la contagion est fourree & posee és esprits & humeurs, en toute la substance du corps, & conioincte auec vne Fieure putride.

Signes de la Fieure pestilente, simple & composee. CHAP. 4.

Les signes de la simple sont trois pricipaux: sçauoir le pouls la chaleur febrile, & l'vrine. Car en la simple, l'vrine se monstre belle, bonne, louable, bien couloure, & semblable à celle d'vn homme bien sain & bien temperé, *eo quòd humores nondum putrent in vasis, & facultas naturalis nondum læditur, sed spiritus*

vitalis. La chaleur febrile n'eſt grãde, mais tant mediocre que les patiens ne ſ'en donnent en garde le plus ſouuent, auec peu d'alteration : le pouls approchãt quaſi le naturel, ſinon qu'il eſt vn petit languide, peu frequent, & aucunefois inegal. Et toutefois ſubitement & inopinément, ſans aucun ſentiment de douleur, les patiens meurẽt. Dont au temps paſſé les Medecins voyans telles vrines louables, & nuls ſignes de putrefaction, ont eſté trop esbahis & eſtonnez, ne preuoyans ſignes de mort, & les patiens mourir ſubitement: comme il m'aduint il y a vingt ans à Belleueſue.

Signes de la Fieure ſimple.

Les ſignes de la compoſee.

Les ſignes de la cõpoſee ſont, douleur & peſanteur de teſte, grand ſommeil & endormiſſement: puis apres, reſueries, difficulté d'aleine auec puanteur,

Signes de la Fieure composee

ſoif treſgrande, appetit perdu, vomiſſemẽs, ardeur & chaleur vehemente au dedãs du corps, & froidures és extremitez : vrines cruës, troubles & puantes: flux de ventre auec excremens liquides & colliquation : aucunefois troublement de ſens & d'entendemẽt, defaut de cœur, freneſie, charbons, bubons, antrax, langue halee & noire, & le pouls variable : & autres ſignes ſpecifiez au chapitre ſuyuant.

Signes ambigus & communs de Peſte.
CHAP. 5.

Icy ſera noté que pluſieurs & diuers ſignes & ſymptomes ſont de Peſte: où il cõuient entendre qu'ils ne ſe trouuent pas touſiours cõcurrens tous enſemble à vne fois, & à vne perſonne: car à d'aucũs plus, à d'autres moins. Aucuns ſont mortels, autres ſalubres, & autres ambigus : cõme ils ſeront mis par ordre cy apres, pour les cognoiſtre & diſtinguer.

Signes ambigus & communs de Peste.

Fieure continuë.
Douleur de teste.
Difficulté d'aleine.
Toux.
Face rouge.
Face hideuse.
Defaut de cœur.
Fureur cruelle.
Resuerie.
Soif vehemente.
Aposteme.
Poitrine ardante.
Tremblement.
Hoquet.
Estendue de membres.
Vigiles.
Inquietudes.
Morue par les narines.
Les yeux ardans, sanguins & difformes.
Alienation d'esprit.
Vomissement de couleur diuerse.
Sommeil profond.
Bosse.
Antrax.
Charbon.

Face de diuerſes couleurs.
Souffle puant.
Marques ou pourpres violettes, ou bleuës, ou noiraſtres & plombees.
Freneſie.
Douleur d'eſtomach.
Douleur de cœur.
Eſtourdiſſemens quand le charbon ſe fait.
Baaillemens.
Sang par les narines.
Chaleur extreme interieure.
Froidure grande és parties exterieures.
Sueur abondante & puante.
Face ardante & enflambee.
Confuſion de ſens & d'entendement.
Langue halee, ſeiche, & noire.
Vrine de diuerſes couleurs, fallaces, aqueuſes, ou blãches, ou troubles, ou noires, ou liuides ou rouges & puãtes. Aucunefois bõnes, belles, & louables, pour les raiſons dites & alleguees au chapitre precedent.

Le pouls languide, obſcur, & variable plus de nuit q̃ de iour.
Lãgueur, & peſanteur de corps importable.
Flux de ventre auec matiere liquide, claire, ſubtile, aqueuſe, eſcumeuſe, de diuerſes couleurs, aucunefois auec puanteur.
Reſolution des membres: tellemẽt que les patiens ne ſe peuuent ſouſtenir.

Pronoſtiques de la Peſte, c'eſt à dire, les ſignes par leſquels on peut iuger ce qu'il aduiendra de la maladie.

CHAP. 6.

Signes ſalubres et moins dãgereux.

Quand le perſonnage ſe trouue ſouuent en repos.
Quelquefois appetit de mãger
Fieure continue nõ vehemẽte.
Quand la tumeur peſtilente eſt groſſe & large.
Quand elle eſt loin du cœur.
Quãd elle eſt lõgue & mobile.
Quãd le charbon eſt rouge ou citrin.

Signes mortels.

Signes mortels.

Vomiſſemens frequens, continuels, verds, ou puants, ou noirs, ou gris, ou rouges.
Defaut de cœur frequent.
Si glãdes, ou pourpres, ou charbons, ou boſſes, ſe retirent en dedans.
Nez, aureilles, & ongles plõbez
Hydropiſie ſubite.
Tremblement de corps.
Diuerſes mutatiõs de couleurs en la face.
Defaut & puanteur d'aleine.
Charbon noir & ſec qui ne ſe veut maturer.
Fieure perſeuerante.
Excremẽs liquides, vnctueux, gras, & puants.
Vrine trouble comme de Iument, ou noire, ou puante, ou plombee, ou pourrie.
Sueur froide enuiron la teſte, & le col, & puante.
Sang par le nez, ou par la bouche, ou par la verge, ou par le ventre.

Si pustules, ou taches apparoissent, puis incontinent s'esuanouïssent.
Face changee, liuide, ou noire, ou violette.
Charbon en la gorge.
Hoquets.
Appetit perdu du tout.

Signes de pourpre, ou charbon, ou bosse prochaine.

Dormir profond.
Frissons aucunefois, & principalement és corps sanguins.

Si en la teste doit aduenir tumeur.

Le malade est oppressé de trop grand somme, ou tourmẽté de veiller trop long temps la nuict.
Douleur de teste grande.
Tremblement de teste, de cerueau, & des yeux, comme si tout tournoit, & estoit vn *vertigo.*
Resuerie.

Si en la teste doit aduenir tumeur.

Bruit d'aureilles.
Dureté d'ouye.
Inflammation de face.
Le pouls bat és tempes plus que de coustume.
L'vrine plus claire, auec residence en haut, que nous appellons, *Eneorema.*

Si derriere les aureilles.

Si derriere les aureilles.

Lethargie, ou vn dormir profond excessif, auec vne grande stupidité.
Dureté d'ouyr.
Douleur de teste grande.
Vrine trouble.

Si dessous les aisselles.

Si dessous les aissel les.

Tremblement vehement de cœur.
Frequent deffaut de cœur.
Respiration difficile plus que de coustume.
Corruption de cœur plus longue que la dilatation.

Si és

Si és aynes.

Si és aynes.
Soif vehemente.
Defaut d'appetit.
Pouls fort vehement.
Vrine trouble & puante.
Fieure ardente.
Sang par le nez.

Les signes à obseruer pour ceux qui ont charge de visiter les corps morts.

CHAP. 7.

Signes pour sçauoir si vn corps est mort de Peste.

Incontinent qu'vn corps suspecté de Peste est mort, lon ne le doit visiter : mais conuient attendre qu'il soit du tout refroidy. Car s'il est mort de Fieure pestilente, & qu'auparauant il n'y eust eu aucune apparẽce d'aposteme, de bosse, ne de charbon: alors on trouuera en quelq̃ partie du corps aucunes taches liuides, ou violettes: demonstrans ou nature a expulsé le venin, ou biẽ où il estoit : lequel nature n'a peu expulser suffisammẽt en

dehors pendant la maladie, pour l'imbecillité, impot[illegible]ce, & proſtration des facultez: dõt n'a apparu tumeur en dehors, & le venin demeuré en dedans a empoiſonné & occis l'homme.

Preſage de Peſte future.
CHAP. 8.

La cognoiſſance des ſignes de Peſte future eſt en trois choſes.

1 Es aſtres & corps celeſtes, ou mouuemens celeſtes, ou Eclypſes de Lune, ou de Soleil, en la huitieme maiſon du ciel (qui eſt la maiſon de mort) ou par conionction de Saturne & de Mars, principalement quand elle ſe fait en ſigne humain, cõme elle aduiendra au ſigne de Virgo, en l'annee prochaine 1568. nous ſignifiant vne grande peſtilence.

2 En l'air par Comete ardente, ayant la queuë vers Orient, ou ſituee en mauuais lieu du ciel,

ou conioincte auec vne estoile fixe & maligne: ou par feu flamboyant en l'air, lampes, falots, flesches, dards allumez par lõg temps, vents australs cõtinuels trop chauds & humides, trop grandes chaleurs, auec humiditez excessiues. Porphire dit que si la Comete tend vers Orient, la Peste sera grãde à merueille.

3 En bas, par diuers & subits changemens de temps: par maladies & mortalitez de bestes brutes: par famine, par quantité de vermine, & bestes imparfaites, cõme puces, punaises, mousches, chenilles, papillõs, & autres semblables, plus q̃ de coustume: par oiseaux delaissãs les villes, villages, leurs nids, & autres lieux infets: par apostemes, charbons, bubons, petite verole, rougeole, & les semblables, quand ces choses aduiennent desordonnément, & plus que de coustume.

Intention generale, auec la methode de guerir la Fieure pestilente, & d'obuier à la qualité veneneuse, cause premiere d'icelle. Icelle methode certaine & facile, bien approuuee secretement depuis long temps. CHAP. 9.

Intention. L'Intention generale en la cure de la Peste est, d'armer, defendre, & corroborer les parties nobles : comme le cœur, le cerueau, le foye, & autres parties : batailler contre la qualité veneneuse & occulte: l'eslongner arriere d'icelles parties nobles, l'empescher, repousser, & exterminer hors du corps par ses contraires, & les lieux conferens en toute maniere & auec tout deuoir & diligemment, par antidots & medicamens Alexipharmacques souuent reïterez: cõme potions alexiterianes, ou poudres cardiaques, conserues bezeardiques, opiates theriacales, condits, electuaires solides ou liquides, feu, epithemes, sachets descrits, & ordonnez par ordre en ces deux traitez. Aussi, & principalement par sueurs, qui sont les vrais moyens & principaux signes de guerison. Dont sur ce

paſſage me conuient vn petit arreſter, priant vn chacun mettre & affiger icy ſa marque des ſueurs.

En premier lieu, ie ſçay que tous Doctcurs de la faculté de Medecine me con feſſeront que ceſte qualité veneneuſe eſtant fort ſubtile, ſe fourre au dedãs des corps par inſpiration faite par la bouche, & par le nez: & au ſemblable entre par les pores, dits & appelez orifices des arteres terminees en la peau des corps. D'où viẽt que ceux qui ſont de rare texture, & qui ont les corps cacochymes, mal habituez, intemperez, & impurs, ſont pluſtoſt ſurprins & atteints de ceſte contagion, que les autres. Et ainſi donc entre & ſe fourre inſenſiblement dedans le corps par les pores & orifices: Ainſi comme au cõtraire, l'vrine & eau ſereuſe que nous appelons ſueur, qui eſt de ſubſtance plus groſſe & eſpeſſe, pouſſee des eſprits & de la chaleur interieure, ſort ordinairement & inopinément des corps par leſdits pores, quand les corps ſont eſchauffez. Puis donc qu'il eſt ainſi que le venin ſe met & ſe fourre és corps par tels conduits, pour curer telle maladie, il le faut faire ſortir

par les meſmes cõduits par leſquels il eſt entré. Et par ainſi, *Contraria contrariis duobus modis curabũtur: Priore, occulta quadã ſeu ſpecifica forma antidoti, quæ tota ſua ſubſtantia qualitati venenatæ repugnat: Posteriore, motu eiuſdem qualitatis corpora noſtra clam ſubeuntis contrario motu*: auec les intentiõs ſuſdites en ce chapitre, par la vertu & force de ſes cõtraires, que ſont nos antidots, dits contrepoiſons, deſcrits au dixieſme chapitre de ce premier traité: ayans vertus & facultez occultes & ſpecifiques de corroborer les parties nobles, les defendre, reſiouïr le cœur, & de deſchaſſer le venin par les pores, qui ſont les lieux conuenables, qui ſont les meſmes conduits par leſquels il eſt entré, en prouoquant grãdes & lõgues ſueurs deux fois le iour, cõme ſera cy apres declaré. Par le moyen deſquels antidots & ſueurs le venin eſt expulſé & vuidé hors du corps: qui eſt la vraye methode, la vraye cure fondee en raiſon & experience. Et ne ſçay homme en ce monde qui obſerue ceſte methode pertinemment, ſinon vn Religieux eſtãt aux gages de Monſieur le duc de Lorraine, pour ceſte affaire ſeulemẽt. Et auec ce

ne ſera pour obmettre les autres moyens comme par vomiſſemens, quand beſoin ſera, prouocations d'vrines, ventoſes, frictions, abſtinences de trop dormir, & maniere de viure: car la trop longue abſtinẽce eſt defendue & perilleuſe, comme il eſt declaré au vingtſeptieſme chapitre: & au ſemblable auoir eſgard aux ſymptomes, cõme trop vomir, trop veiller, trop dormir: a la ſoif extreme, au defaut de cœur frequent, perdition d'appetit, conſtipation ou flux de ventre exceſſif, reſuerie, inquietude, charbõs, antrax, & autres apoſtemes, douleur de cœur & d'eſtomach, comme cy apres eſt ordõné & mis par ordre.

Dont pour y proceder par vne certaine methode, laquelle eſt telle, Si aucun a ſoupçon, crainte, frayeur, ou ſigne de Peſte ia preſente ou prochaine, ou future, & veut tomber en icelle maladie, ce qu'on ſçaura certainement par peſanteur & laſſitude de tout le corps, auec diminution ou perdition d'appetit, qui ſont les premiers ſignes & auant-coureurs: Ou bien ſi inopinémẽt & ſubitement (comme aduient aucunefois) aucun eſt ia ſurprins & *Methode certaine.*

atteint de Peste ou d'aposteme,q̃ lon dit bosse, charbon, ou antrax, ou bubon, ou rose,ou d'autre tumeur pestilente,alors il faut incontinent & sans delay, & au commencement dans xxiiij. heures pour le plus tard (car le plus tost est le meilleur) donner vn antidot certain & experimenté au patiẽt,apres qu'on l'aura bien chauffé au feu,puis incontinent le mettre au lit fort chaudement bien couuert,& le faire suer par l'espace de trois heures ou enuiron, si le patient le peut endurer, & si le sommeil le prend en suant, il le faut laisser dormir, le tenant tousiours fort couuert. Car le vray signe de guerison, est la sueur. Et en fin le malade iettãt vne sueur vileine & puante, sera essuyé auec linges chauds, lesquels conuiendra rechanger, tant que la puanteur de la sueur soit ostee en essuyant. Et pour estre asseuré de paruenir à santé, & que le venin soit deschassé en deux iours, il faut icy biẽ noter qu'il faut necessairement prendre par trois ou quatre ou cinq fois des antidots : sçauoir deux fois le iour, au matin à ieun, & au soir loin du repas, & le lendemain ainsi. Combien que le plus souuent les patiens

Notez icy cõme il faut proceder asseurément pour en auoir vne heureuse fin: car icy gist tout le secret de ce liure.

ſoient gueris apres en auoir prins trois fois,& ſelon le pois & la doſe dite au chapitre des ordonnances, auec deux onces d'eau de ſcabieuſe,vne once d'eau de meliſſe,& vne de bugloſe:& qu'en la chambre du malade y ait grand feu (*Ignis enim omnium rerũ edax*)portes & feneſtres bien fermees,afin qu'il n'y entre air empeſchãt les ſueurs. Si le patient ne prend les antidots du commencement,peril ſera,pour ce que le venin aura ia corrõpu les eſprits & gaigné les parties nobles, les humeurs, & la ſubſtance du corps. Et pendant les deux premiers iours que les malades vſeront tant des antidots que d'autres remedes, ils vſerõt d'orge-mondez cuits auec amandelaits, aucunefois potages de boraches,bugloſe,ozeille,ſoucie, ſcabieuſe, laictue,cerfueil, & liſimachie auec beurre frais, ou quelque bouillon tout pur. Et mangeront pommes cuites, ſucrees,pruneaux cuits en eau ſucree, raiſins de Damas. Et au ſecond,troiſieſme,& quatrieſme iour ſelon les forces & accidens que lon cognoiſtra, œufs pochez, poulets bouillis, & autre chair delicate, & de facile concoction,auec vin blanc, comme

il eſt amplement deſcrit au chapitre vingtſeptieme du regime des peſtiferez, qui eſt le dernier de ce premier traité. Et entre les repas, tant de nuict que de iour, quand le malade ſera alteré, il boira vn trait d'eau de ſcabieuſe, qui ſera enuiron midy & minuit: Et ſoit ladite eau diſtillee en double vaiſſeau, que no⁹ diſons *in diplomate, vel vaſe vitreo*, ſelon noſtre art, pour eſtre plus excellēte. Et auſſi pendant les deux iours, conuiendra auoir eſgard au ventre, par clyſteres benins, & antidotaux ſ'il eſt beſoin. Et leſdits deux iours paſſez que la contagion ſera dechaſſee, & le malade ſauué, faudra auec vne grande prudence, alors bien cō templer (à cauſe des grandes putrefactiōs & contagions tant aux veines, arteres, que hors icelles) ſ'il ſera beſoin de purgations antidotales, comme elles ſont cy apres ordonnees, ou ſi la phleubotomie ſera requiſe, en prenant indication de la maladie, pletorie, cacochymie, des accidens & ſymptomes cy deuant ſpecifiez, de l'aage & des forces: pour autant que iamais ne doit eſtre celebree au commencement, comme eſt bien & amplement

dem~ſtré au douzieſme chap. Et pource que ceſte maladie eſt la plus ſubite & furieuſe que toute autre, il faut remedier ſubitement au premier iour, comme dit eſt, par antidotes : & non iamais par purgations, ny par phleubotomie, cõme pluſieurs & quaſi tous hõmes au temps paſſé indoctement & moins heureuſemẽt ont accouſtumé de faire: affermãs par leurs liures & eſcrits la purgation par medecine ſolutiue, & la phleubotomie eſtre les deux principaux remedes: ſ'aſſeurans poſſible aux doctrines & opinions de leurs autheurs predeceſſeurs, qui en ont ainſi eſcrit anciennement, ſans en auoir tiré fruit ny profit aucun.

La premiere raiſon par laquelle ie maintiens le contraire, eſt, que les medecines ſolutiues & non antidotales, de ſoy n'ont point ceſte faculté occulte ne ſpeciale de purger la contagion peſtilente, ny de la tirer hors des corps des peſtiferez : mais ont vne autre forme ſpecifique d'euacuer les humeurs ſeulement.

La ſeconde eſt, que tels medicamens ſolutifs ne peuuent iamais ſeruir de contrepoiſons, d'autant que leur forme ou fa

culté celeste n'est directement contraire à telle contagion pour la dechasser, comme les antidots : desquels la proprieté est de defendre les parties nobles, les corroborer, & en expulser le venin.

3 La troisiesme est, que tant s'en faut que les medecines solutiues puissent profiter au commencement de ceste maladie tãt subite & aigue, qu'elles nuïsent grandement. Et certainement sont plustost cause de mort que de salut : Et non seulemẽt nuïsent aux Fieures pestilẽtes, mais aussi aux autres maladies aigues, principalement au cõmencemẽt, cõme Fieures cõtinues, pleuresies, sinanchie, ou squilance. A raison dequoy Hypocras & Galien ont tresexpressément defendu d'en donner au cõmencement, *Nisi turgeat humor.* Or faisons icy vne hypothese & vn cas posé, *Quod in febre pestilenti turgeat humor princi[p]ius* : encore occiroit plustost le medicament solutif simplement, s'il n'estoit antidotal, que de sauuer les pestiferez, pour les causes susdites. Ie sçay bien que ce passage chatouillera les esprits & aureilles de ces Regens, qui tout à vn coup, sous pretexte de disputer de Philosophie

Aphor. 24. lib. 1. Gal. lib. Quos purgare, qualibus med[ic]amen[tis], & quãdo oporteat.

naturelle, se sont faits Medecins, & ont
grandement erré, & errent iournellemẽt
és maladies aigues.

La quatriesme est, que si la Peste estoit 4
vne intemperie seule & simple, elle seroit
chaude ou froide, ou humide, ou seiche,
ou compliquee d'icelles: & lors auec me-
dicamens contrarians par leur seule qua-
lité chaude, froide, ou humide, seiche ou
mixtiõnee ensemble, seroit curee & gue-
rie. Si c'estoit incommoderation, ou mal-
composition, elle seroit en indecente cõ-
formation ou figure en nombre, en ma-
gnitude, ou en situation. Si c'estoit solu-
tion de continuité, ce seroit erosion, con
tusion, incision, perforation, morsure, ru-
ption ou distention: toutes lesquelles ma
ladies seroient gueries par les remedes
descrits par les anciens. Mais par raison
& experience on a veu & cogneu de tout
temps, & void-on de present qu'à tels re-
medes cõmuns à la curation de ces trois
genres de maladies, la Fieure pestilen-
te n'a iamais voulu ceder. Puis donc que
par tels remedes communs & propres à
la curation de ces trois genres de mala-
die, la Peste ne peut estre curee & guerie,

il faut necessairement pour la cure de telle maladie tant subite & furieuse (comme la raison & les sciences nous contraignēt à ce) confesser qu'il y a vn propre qui ne se peut bonnement dire (sauf meilleur iugement que le mien) qu'il faut de nouueau former & comprendre (comme les Philosophes ont fait és autres maladies causees & engendrees de qualité veneneuse & occulte) vn quatriesme genre de maladie necessaire à cognoistre: puis que (suyuant la doctrine d'Hypocras & Galien & de tous autres) l'indication premiere & principale (sans laquelle la curation ne se peut methodiquemēt faire, & les remedes propres trouuer) est prinse de la maladie & de la cause d'icelle. Et tout ainsi qu'elle nous est cachee & occulte, il est besoin pour la curatiō & ablation de soy (outre les medicamens & remedes communs) d'vser des antidots & medicamens alexipharmaques, operans par proprieté & faculté specifique & occulte: ainsi comme il se pratique és autres maladies causees & engendrees de qualité veneneuse & occulte: comme és morsures de bestes veneneuses en la maladie

venimeuse:lesquelles ne se peuuēt iamais curer par medicamens solutifs, par phlebotomie, ny par autres remedes cōmuns & propres aux maladies contenues sous les trois premiers gēres de maladies, ains par autres de faculté specifique, inuentez par les Philosophes, Medecins anciens, auec raison & experience. Et toutes ces choses alleguees & administrees (comme dit est) aux pestiferez par les Medecins, Chirurgiēs, & Apoticaires, ou autres bien endoctrinez & diligens à ce faire, il faut que les Magistrats establissent vn ordre & police telle, qu'en premier lieu les Prestres sçauans deputez & subiets à ce, facēt leur charge & deuoir de leur vocation en laquelle Dieu les a appelez: Et que les Medecins, Chirurgiens, & Apoticaires à ce deputez, soient prests, nuict & iour, à bien & diligemment executer en temps, iours, heures, & lieux, leurs charges: & qu'on n'admette plus à l'aduenir Chirurgiens ou Barbiers ignorans, negligeans, & ne sçachās comme il se faut conduire en chose si dangereuse, comme on a fait le temps passé, par l'ignorance & erreur de ceux qui les ont induement commis.

Mais qu'ils ſoient interrogez & endoctri nez par les Medecins pour en faire foy: comme ils procederont dextrement & fidelement par methode à ceſte affaire: autrement ſera vn abus & meurtre manifeſte. Que le nombre des Medecins & autres ſoit competent & correſpondant au peuple des villes. Auſſi que les peſtiferez ne ſe recelent, comme pluſieurs ont de couſtume, penſans euiter le danger, ou eſtre cõtraints ſortir de leurs maiſons. Et qui plus eſt, ores qu'il y ait Medecins, Chirurgiens, & Apoticaires, ce n'eſt pas aſſez de viſiter vne fois ou deux le iour les peſtiferez, ſans y plus retourner, & ne faire autre choſe q̃ de donner vn antidot puis les laiſſer là, comme les deputez ont touſiours fait: mais ayent egard qu'en ceſte maladie les peſtiferez ont les eſprits, les ſens, & entendemens eſtonnez & perdus: & ne ſe peuuent aider, ne faire ce qui leur eſt commandé ſans aide & preſence frequẽte. Auſſi eſt-ce vn abus d'vſer d'antidots, de medicamens, & de drogues ſ'ils ne ſont receus & non ſophiſtiquez: car il eſt neceſſaire que les compoſitions ſoiẽt faites d'vn homme fidele, eſleu par le Ma giſtrat,

giſtrat, & par les Medecins, non pas par le ſeul Magiſtrat, & pour cauſe. Voila cõme par le vouloir de Dieu (lequel à creé le Medecin & la medecine pour ceſt vſage, & pour profliger les maladies) on preſeruera & ſauuera les hommes de ceſte contagion peſtilente. Geneſ. 1. Eccleſ. 38.

Des antidotes de diuerſes eſpeces.
CHAP. IO.

Antidote certain & bien experimẽté de mon temps, pour donner auant toutes choſes au commencement & incontinent que la perſonne ſe ſentira atteinte de peſte, ou de fieure peſtilente ſelon la methode cy deuant declaree.

℞. Glebæ Armeni loti & præparati.
Cinamomi an. ℥ßj.
Radicis vel foliorum dictami cretenſis.
Bipennile ſeu Pimpinellæ.
Tormentille.

Gentianæ an. ℥. ij.ß.
Seminis citrei mali.
Seminis acetosæ an. ℥. ij.
Seminis ocimi.
Santalorum omnium an. ℨ j.ß.
Zedoariæ.
Scordij.
Rasuræ eboris
Margaritarum.
Saphiri.
Oßis cordis ceruini.
Angelicæ an. ℨ j.
Vnicornu ℈ j.
Singula tenuißimè trita misceãtur.

La dose de ceste poudre est d'vne dragme iusques à iiij. scrupules, plus ou moins selon les aages, sexes & personnes. Au temps des chaleurs on la donnera auec Sirops de limons, ou de grenades, ou aceteux, ou conserue de buglose, de roses de scabieuse: ou auec ius ou eaue de scabieuse, de Melisse & de buglose (comme il est dit au chapitre precedent) d'ozeille ou de cichoree, ou de soucie. Et au temps de froidures auec vin, ou conserue *d'enula*, ou autre à ce conuenable. Aussi on en pourra faire tablette pour

les delicats : Et apres l'auoir donnee au malade il fault qu'il ſoit bien eſchauffé deuant le feu,puis ſubitement le coucher chaudement, & le bien couurir pour le faire ſuer deux ou trois heures,ſelon que le perſonnage le pourra ẽdurer. Et apres la ſueur terminee, & qu'il ſera biẽ eſſuyé, conuiendra prudemment auoir égard à le nourrir,comme il eſt ia declaré au chapitre precedent, & au dernier de ce premier traicté:& au meſme iour & le lendemain reiterer deux fois le iour l'antidot, en donnant eaue de ſcabieuſe entre les repas,comme dit eſt au ix. chapitre. Et le lẽdemain au troiſieme iour faudra auoir égard au ventre ſ'il ſera beſoin d'vn cliſtere lenitif,nutritif & antidotal. Et au meſme troiſieſme ou quatrieſme iour il ſera beſoin d'vne purgatiõ antidotale,ou d'vne phleubotomie,apres auoir armé, corroboré & deffendu les parties nobles, & dechaſſé en dehors le venin. I'entens la medecine ſolutiue auec laquelle y ait antidot meſlé pour batailler touſiours contre le venin, & pour purger les humeurs peccantes & pourries:& la phleubotomie eſtre celebree comme il eſt am-

plement declaré au xij.chapitre ſuyuant. Ceſte poudre preſerue & guerit aſſeuré-ment ſi elle eſt priſe au commencement & au premier iour, auant que le cœur ſoit ſaiſy & iugé à mort. Car quant le venin à gaigné toutes les parties nobles, les eſprits & humeurs de deux ou trois ou quatre iours, ie conſeille ne plus rien donner ſi la maladie eſt fort ague: car la cure conſiſte aux premiers iours. Dont conuient cõſiderer que ſi le perſonnage peſtiferé vomit vn antidot apres l'auoir pris, c'eſt ſigne que le venin eſt ia fourré au cœur: toutesfois il eſt bon de vomir le venin auec lantidot, puis qu'il y eſt: car auec l'antidot il vomit vne portiõ du venin peſtilẽt: ou alors ne faut deſiſter, mais reiterer l'antidot par pluſieurs fois & pluſieurs iours, comme ia a eſté dit. Auſſi en ayant touſiours en memoire qu'au temps de peſtilence il aduient ſouuent qu'auec la qualité veneneuſe, il y a le plus ſouuent vers & vermines es corps: dont on vſera d'vn antidot deſcrit cy apres à l'onzieſme chapitre: ou bien adiouſter auec les antidots ſemence ſantonique, & en vſer en neceſſité par ſoy: ou auec les eaues, ou ius

ou conſerues, ou electuaires ſolides ou liquides, ou cõdits, ou opiates, ou auec theriac & Metridat en yuer.

Autre Antidot en cõſerue bien experimenté & certain venant d'vn religieux qui eſt aux gages de Monſieur le Duc de Lorraine, pour le fait de la peſte ſeulemẽt, lequel ſe pratique comme il eſt declaré au chapitre I X. precedẽt: toutesfois ie maintiens q̃ les precedens & ſuyuans ſont plus certains & excellens.

℞. *Conſeruæ roſarum.*
Conſeruæ bugloſſæ.
Conſeruæ borraginis an. ℥ j.
Teriacæ veteris ℥ iij.
Boli armeni veri præparati ʒ ij.
Letici Galeni ʒ iiij.
Terræ ſigillatæ ʒ ß. miſcæ & fiat conſerua.

La doſe & priſe ſera d'vne groſſe noix

muſcade, ou d'vne & demie plus ou moins ſelon les aages des perſonnages, auec deux verres d'eaue de ſcabieuſe, & vn doigt de Meliſſe & autant de bugloſe deux fois le iour, comme ia eſt dit en la methode.

Autre ſemblable treſexcellēt experimenté par les Iuifs de tous tēps: lequel ſe pratiquera par methode comme les autres precedens & ſuyuans. Ou il conuient entendre que ſi on obſerue la Methode declaree en ce traité, on ſauuera les peſtiferez & non autrement.

℞. *Boli armeni præparati* ℥ j.
Tormentillæ.
Betonicæ.
Dictami.
Pimpinellæ.
Santali rubei. an. ʒ j.
Raſuræ eboris.
Spodij.
Corticum mali citrei.
Antherræ an. ʒ ß.

Margaritarum.
Fragmentorum rubini.
Saphiri.
Granati.
Smaragdi an. ℈ j. ſingula tenuiſsimè trita miſceantur cum ſaccharo ad pondus omnium, & ſit doſis a ʒ j. ad ʒ iij. tribus vel quatuor horis ante cibum bis in die, vt præſcriptum eſt.

Autre treſexcellent experimenté par les Turcs, que i'ay trouué és liures de noz anciẽs Philoſophes Medecins, lequel eſt iugé tel.

℞. *Glebæ armeni præparati. ʒ vj.*
Cinamomi. ʒ j.
Seminis acetoſæ.
Seminis mali citrei.
Corticum citrij. an. ʒ iij.
Dictami Cretenſis.
Radicis bethonicæ.
Tormentillæ.
Eboris. an. ʒ j. ß.
Fragmentorum rubini.
Granati.
Saphiri. an. ℈ j. fiat puluis.

Autre venãt des anciens Medecins Sarrazins, fort loué de tous Colleges de Medecine: pour les Princes.

℞. *Boli armeni veri.* ℥ j. ß.
Cinamomi. ℥ j.
Radicis tormentillæ.
Dictami Cretensis. an. ℥ ß.
Radicis betonicæ.
Coriandri præparati an. ʒ iij
Rhabarbari selecti ℥ ij. ß.
Croci.
Terræ sigillatæ.
Corticum mali citrei.
Ben albi & rubei.
Coralli rubei.
Santriti rubei.
Eboris.
Margaritarum.
Seminis sanctonici in aceto per noctem macerati. ʒ ij.
Carabi.
Macis. an. ʒ j.
Seminis acetosæ.
Seminis portulacæ.
Spadij.
Angallochi seu xilaloes.

Oßis cordis ceruini. an. ℈ ij.
Auri, vel potius confectionis Albrermes.
Argenti. an. ℈ j.
Moschi in hieme quod satis sit, tenuißime trita misceantur.

Autre excellent Antidot plus facile pour vn chacun.

℞. *Dictami Cretensis.*
Tormentillæ.
Coralli rubei.
Gentianæ.
Glebæ armeni veri.
Terræ lemniæ veræ. an. ʒ j. singula redigantur in puluerem & dosis sit à ℈ ij. ad ℈ iiij.

Autre Antidote pour donner apres les premiers qui purge benignement, & bataille fort contre la contagion pestilente.

℞. *Dictami Cretensis.*
Radicis tormentillæ.
Radicis pimpinellæ.
Zedoariæ.

Gentianæ.
Radicis betonicæ. an. ʒ ij.
Glebæ armeni. ℥ ß.
Terræ lemniæ. ʒ j. ß.
Aloes iecorariæ.
Myrrhæ. an. ℥ ß.
Croci. ℈ ij.
Mastichis ʒ iiij. *fiat puluis, cuius dosis erit a* ℈ ij. *ad* ℈ iiij.

Autre facile pour les poures.

℞. *Dictami Cretensis.*
Bipennulæ, seu pimpinellæ.
Tormentillæ.
Scabiosæ.
Glebæ armeniæ veræ. an. ʒ j. *misce.*

Autre semblable.

℞. *Dictami.*
Coralli albi.
Tormentillæ.
Boli armeni veri.
Gentianæ. an. ℈ j.
Terræ sigillatæ ʒ ij. *singula in puluerem redacta misceantur.*

Autre du vray bole d'armenie.

Galien, & plusieurs autres Philosophes ont escrit & affermé par leurs raisons & experiences, que le vray Bole d'armenie est souuerain remede contre la peste, s'il est pris au commencement & reiteré, comme dit est, ainsi que les autres antidotes, & qu'il soit bien laué & preparé, & pris vne dragme plus ou moins selon les aages, auec trois ou quatre onces de bon vin blanc, & vne once d'eaue rose ou de scabieuse. Et se donne tant aux ieunes enfans, femmes enceinctes, qu'aux grãds tant en fieure que sans fieure. Et si c'est en temps de grande chaleur, & que la fieure soit vehemente, on mettra plus d'eaue que de vin, comme Auicenne le conseille. Thucydide escrit en son deuxiesme liure, que tous ceux qui en ont beu incõtinent & au commencement en la grande peste de Romme & de la Grece, ont esté sauuez & gueris. Notons donc bien que c'est à dire incontinent & au commẽcement: car c'est dedans vingt heures: & le plus tost est le plus seur. Ce bole se prepare en esté auec eaue roseou de Scabieuse: & en yuer auec bon vin blanc, & doit

Gal. 9. simpl.

estre prins le matin quatre heures deuãt le repas, & au soir & le l'endemain matin selon nostre methode prescripte. On en trouue peu du vray: mais du sophistiqué trop.

Autre de la terre seellee ou sigillee ayant mesme vertu.

La terre sigillee se laue, se prepare & se prend comme le vray Bole, duquel nous venons de parler: & fait le semblable, & à telle vertu que ledict Bole. Donc les Arabes & Grecs l'appellẽt terre diuine: pource qu'auec ce qu'elle dechasse le venin pestilent, elle esiouït aussi & corrobore le cœur. Ceste terre ne se trouue qu'en vn lieu de tout le monde appartenant au Turc: sçauoir est en l'Isle de Lemnos: dõt est appelee *terra Lemnia* Il est deffendu de par le grand Turc sur peine de mort d'en transporter hors ses pais: Dõt vient que peu s'en trouue de vraye, mais beaucoup de sophistiquee: & ne se tire qu'vne fois l'an au sixieme iour de May, auec grã des solennitez, mysteres & pompes. Lesquelles si tu desire sçauoir, tu liras le

vingtdeuxieme chapitre du premier liure des ſingularitez de Belon. Au ſemblable qui voudra ſçauoir les merueilles de ceſte terre qui liſe Petrus de Ebano. Raſis grand Medecin Arabe enuoya de ſon temps au Roy Almanzor la recepte facile du Theriaque fait de ceſte terre, & de baye de laurier : duquel Theriaque le Roy Nicomedes vſoit ordinairement,& depuis Auicenne le grãd Medecin Arabe y a adiouſté vn petit d'yris: dont ſ'enſuit la compoſition.

℞. Terræ Leumiæ ſeu ſigillatæ.
Baccharum Lauri.an. ℥ j.
Iridis florentianæ. ʒ ij. mellis quòd ſufficit fiat opiata.

Du Theriaque & Metridat.

Galien dit en ſon liure de Theriaca qu'il ny a remede plus excellent cõtre la peſte que le Theriaque & Metridat, quãd ils ſont pris à point, & reitirez, comme auons dit en la methode, auec les autres choſes obſeruees. Car depuis que le venin & la mort ſont logez & fourrez du *Gal. lib. de Theriaca.*

tout es parties nobles, lors il eſt trop tard d'en donner, comme auſſi d'autres antidotes. Galien, les Arabes & Grecs en cecy ſont tous conſonans, & l'ont approuué & experimenté en ceſt endroit. D'ou vient donc que nous en dõnons par deça aux peſtiferez, leſquels n'en ont eſté pource gueris? C'eſt pource qu'on ne les a dõnez au commencement : qu'on en a donné deux fois le iour, l'eſpace de deux iours, en ſuant chacune fois, & à heures conuenables, auec methode & maniere de viure. La priſe de ce Theriaque & du Metridat eſt de demye dragme, ou d'vne dragme & demie, plus ou moins, de la groſſeur d'vne noiſette, ſelon les corps, les aages, les ſexes, les temps & ſaiſons. Car il n'en faut vſer quant il y a fieure grande & chaleur interieure vehemente. Il n'en faut auſſi iamais donner aux enfans ſous l'aage de treize ans, aux ieunes, delicats, femmes enceintes, ny aux debiles, & que la concoction ne ſoit parfaicte au corps humain. Et ſi n'en faut vſer ſouuent: Ou bien en toutes ces choſes deffendues en meſler peu auec cõſerues, poudres antidotales, ſyrops, ou eaues

conuenables, comme ſera demõſtré par les ordonnãces ſuyuantes. Comme auſſi au ſemblable ſont deffendus en eſté & és tẽps de grãdes chaleurs: ſinõ és robuſtes, & en petites doſes meſlez auec les cõſerues (comme dit eſt) de roſe de bugloſe, de Scabieuſe, Sirops de limons, de grenade aceteux, de citrons: ou auec ius d'ozeille, de ſoucie, de ſcabieuſe, de lyſimachie, ou auec les eaues d'icelles & de leurs ſemblables. Et en yuer, Automne & printẽps & temps de froidure auec vin blanc, ou conſerues conuenables. Le docte Arabe Aboali veut qu'il ſoit donné aux peſtiferez en petite quantité. Donc conuiendra les meſler auec antidots & cõſerues, quãd on en voudra vſer, deux fois le iour comme ſ'enſuit.

Antidote Theriacal excellent.

℞. *Theriacæ veteris.*
Mitridati *an.* ℈ ß.
Gentianæ.
Ariſtolochiæ.
Myrrhæ.
Glebæ Armenæ *an.* ℈ ß.
Conſeruæ roſarum ℥ ij. *& cum vino vtitor.*

Autre Antidote Theriacal.

℞. *Theriacæ veteris* ℥ ß j.
Mitridati ʒ j.
Seminis citrei mali.
Rasuræ Eboris *an.* ʒ ß.
Boli armeni veri ʒ j. *misce dosis à* ʒ j. *ad* ʒ j. ß.

Autre Antidote Theriacal.

℞. *Theriacæ veteris.*
Sacchari rosacæi *an.* ʒ j.
Vini albi odorifer. ℥ iij. *vel* iiij. *vel* 5.
Conseruæ rosarum ʒ ij.

S'il plait au personnage il prendra par soy le petit *bolus*, puis apres boira le vin blanc, ou eaue de scabieuse.

Autre Antidote Theriacal.

℞. *Theriacæ antiquæ* ʒ j.
Glebæ armenæ veræ. ℈ j.
Croci groma ij. *misce, & vtitor vt præscriptum est.*

Poudre

Poudre Theriacale & Antidotale pour prendre apres les premiers Antidotes, & pour mesler auec les medecines solutiues quand il faudra purger, comme nous auons dit.

℞. *Cinamomi electi.* ℥ ß.
Theriacæ antiquæ. ʒ j. ß.
Glebæ Armenæ præparatæ.
Specierum diarrhodi Abbatis. an. ʒ j.
Rhabarbari electi. ʒ ß.
Trochiscorum espodiæ.
Trochiscorum è caphura.
Santalorum omnium.
Terræ sigillatæ an. ℈ j.
Sacchari rosacei.
Sacchari buglossacei an. ℥ j.
Croci ℈ ß. *fiat puluis: deinde dissoluatur in liquoribus stillaticiis: vel in decocto cardui benedicti, scabiosæ, acetosæ, ross. & calendulæ: quibus probè dissolutis fiat colatura potabilis.*

Autre antidot certain pour les poures.

℞. *Deux noix vieilles.*
Vne figue.

Fueilles de rue xv.
Semēce de Rue deux ſcrupules, pilez le tout enſemble auec vin blanc, puis paſſez, & en donnez à boire à ieun incontinent que l'homme ſera attaint de peſte, en le reiterant.

Autre pour les poures.

℞. *Aulx.*
Rue.
Chelidoine, pilez & broyez auec vin blanc, puis paſſez, & en vſez comme deſſus, ou auec vn petit d'eaue de vie pour mieux ſuer.

Autre pour les poures.

℞. *Semence de citrons.*
Angelica, de chacune deux ſcrupules ou enuiron mis en poudre, & donnez à boire au commencement auec vin blanc en le reiterant, comme dit eſt des autres.

Autre experimenté en l'annee peſtilente 1564. que i'ay receu de Montbeliard: & toutefois depuis ie l'ay trouué eſcrit és liures des anciens docteurs. Ie ne conſeille d'en vſer au commence-

ment puis q̃ nous en auõs des certains.

℞. *Euphorbij.*
Mastichis.
Myrrhæ.
Croci.
Zaccharij. an. ʒ j. cum melle fingatur massa mollis cuius dosis erit à ℈ ij. ad tres.

Eaue antidotale pour suer, de laquelle on en pourra vser auec les Antidots pour plus facilemẽt ꝓuoquer la sueur:

℞. *Saluiæ.*
Rutæ.
Arthemisiæ.
Absinthii pontici.
Roris marini.
Pimpinellæ.
Rosarum.
Calendulæ.
Veruenacæ.
Buglossæ.
Dictami. an. m. j.
Chelidoniæ. m. ii.

Mettez le tout tremper en vne pinte de vin blanc par xxiiij. heures: puis distillez *in diplomate*, & en donnez subit & incontinent qu'vn personnage sera attaint

de peste, & par plusieurs fois, & plusieurs iours comme dit est.

Autre Antidot facile à trouuer pour les poures & riches.

Vne dragme du vray dictame de Crete, plus ou moins, selõ les aages des personnes, ou Tormentille, ou de Pimpernelle seiche, ou les trois ensemble, que sera de chacune vn scrupule, prinses auec les cõserues ou eaues susdictes comme les antidots, ou vin en temps des froidures au cõmencement, preseruẽt les pestiferez. Lisez Serapion, & Valere le grand en son liure des miracles : & Virgile au xij. des Eneides. La dose est d'vne dragme iusques à deux.

Autre pour les poures.

Le ius de Scabieuse, bethoine, veruene, ou de *consolida* dicte & appellee Soucie, ont telle vertu (comme afferment les autheurs Arabes Grecs & Latins) qu'ẽ xxx. heures le venin est dechassé, & les hommes sauues. La prinse est de trois à quatre heures du matin & deuant le soupper, auec vn petit de canelle pour suer.

Autre.

Ozeille ſauuage longue eſt meilleure que la domeſtique trẽpee par xxiiij.heures en bon vinaigre,puis diſtillee *in diplomate*, & incontinent donnee en vn verre à boireà celuy qui eſt frappé de peſte,puis apres eſtre biẽ eſchauffé au feu, couchez le patient chaudement bien couuert tellement qu'il ſue,comme dit eſt. En notãt que ceſte eaue eſt de merueilleuſe efficace & vertu, pour meſler les antidots & Theriaques auec icelles.

Autre pour les poures:

Le ius de bethoine & de chardon beneit beu le matin,non ſeulement preſerue,mais ſauue les peſtiferez.*Ruellius hoc affirmat libro ſuo ſimplicium.*

Autre pour poures & riches.

℞. *Radicis ariſtolochiæ rotundi.*
Baccarum lauri.
Gentianæ.
Myrrhæ.
Pimpinellæ ſeu Bipennulæ an. ℥ j. *excipe melle doſis erit à* ℥ j.*ad iij.*

Autre antidot en conserue ou electuaire.

℞. *Vnionum seu margaritarum.*
Glebæ armenæ præparatæ.
Seminis exalidis an. ʒ ij.
Aloes hepaticæ lotæ ʒ j.
Coralli rubei.
Scobis eboris an. ʒ ß.
Corticis cyromali sicci.
Santati rubei.
Seminis ocimi.
Cardamomi nostri aromatici.
Cariophilli.
Croci an. grana. v.
Bracteas seu folia auri sex numero.
Conseruæ pimpinellæ.
Conseruæ Enulæ campanæ an. ℥ j. ß.
fiat cōditum & aromatizetur aqua rosacea electa: vel fingantur tessulæ cum saccharo in aqua bipennile dissoluto.

Pillules antidotales, quand il sera besoin d'auoir benefice de ventre: pour en prendre vne ou deux ou trois deuant les repasts sans garde, & cinq auec garde.

℞. *Myrrhæ.*
Croci.

Boli armeni veri.
Carabæ.
Coralli rubei.an.ʒj.
Aloes lotæ ad pondus omnium, cum ſucco pimpinellæ, vel ſcabioſæ in æſtate, vel vino in hieme fingatur maſſa.

Antidot contre les vers, & la contagion peſtilente. CHAP. II.

En ceſt endroit faut bien noter que le plus ſouuent auant la peſte, & meſme au temps de peſte, les corps ſont pleins de vers,& plus ſubiets qu'en autre tẽps: choſe trop dangereuſe à rendre leſdits corps promps & habiles à receuoir la contagiõ & qualité veneneuſe : à quoy on n'a pas touſiours eu égard: ce que iamais ne doit eſtre paſſé ſous ſilence. Dont maintenant ſera vſé de grande prudence aux Medecins d'y auoir ſongneuſement égard en ayãt deux intentions, ſçauoir l'vne curatiue contre la cõtagion peſtilente:& l'autre contre la mort & expulſion des vers. Pour raiſon dequoy la compoſition ſuyuante eſt ordonnee pour en vſer comme des autres antidots meſlez au matin long temps deuãt le paſte. Et à raiſon des vers

ceste composition se donnera enuiron viij.ou ix.heures du soir apres souper, & par deux ou trois iours durans: Et en vsera on auec syrops ou cõserues, ou auec eaues comme des autres poudres. Mais cõuient ici noter que si elle est prise auec conserue de fleurs de peschez, l'effect en sera cõme miraculeux cõtre les vers. Et si on en veut pour les poures, il conuiendra oster & delaisser les simples precieuses & & trop cheres: & en lieu de licorne on adioustera au double de la corne de cerfs qui sert de contrepoison contre la qualité veneneuse, & contre les vers.

℞. *Seminis santonici in aceto infusi* ℥ j.
Glebæ armenæ ℥ ß.
Dictami.
Tormentillæ.
Betonicæ.
Coriandri præparati.
Margaritarum splendidarum.
Seminis & corticum citromali.
Pimpinellæ.
Zedoariæ an. ʒ ij.
Seminis corulium.
Cornu cerui vsti.
Fragmentorum Saphiri.

Iacinti an. ℥ j ß.
Coralli rubei ℈ ij.
Setæ combustæ.
Oßis cordis ceruini.
Scobis Eboriis an. ℥ ß.
Vnicornu ℈ j.
Ambre: is fiat puluis qui reseruetur vsui multiplici.

De la phleubotomie à qui elle conuient, comme & quand elle doit estre celebree. CHAP. 12.

C'est vne chose trop ardue & difficile quasi à tous hommes de delaisser vn documẽt, vne doctrine, vne coustume, vne Loy, vne maniere de faire laquelle on a tousiours ensuyuie & accoustumee: si ce n'est par vne verité, vne probation, vne demõstration & cognoissance de la cause de l'art ou science de question, qui face entendre & cognoistre aux hommes les erreurs & abuz fondez sus vne coustume, & nõ pas sus vne raison, sçauoir & experience. Et pource que i'ay trouué & veu tãt par les liures escrits & methodes, que par les pratiques de noz predeces-

ſeurs anciens & modernes, qui pour taſcher à ſauuer & guerir les peſtiferez, ils ont eu touſiours en premier lieu ceſte maxime & methode de les phleubotomer incontinent & indifferemment: ce qu'a eſté auec vne trop lourde & craſſe ignorance, accompagnee d'vne iſſue ſiniſtre & mal'heureuſe, comme l'experience en a faict bon teſmoignage depuis mil, ou deux ou trois mille ans. A ceſte occaſion i'ay mis en lumiere ces paradoxes: dont il faut maintenant q̃ les autres auec moy veillent, trauaillent & eſtudient à ceſte premiere cauſe ſecrette ſpeciale & celeſte. Car de ma part il y a vingt ans que i'ay faict, le plus ſecrettement que i'ay peu, experience des antidots aux peſtiferez, ayant touſiours eu eſgard à la fieure peſtilente ſimple & à la composee, ainſi que elle eſt diuiſee au iij. chapitre de ce preſent traicté, & à la qualité veneneuſe, pluſtoſt qu'aux humeurs: dont me ſuis fort biẽ trouué. Ce que feront ceux qui prendront la charge de penſer les peſtiferez: & auec ce diligemment cognoiſtront & diſtingueront la ſimple de la composee par les ſignes bien notez, & remarquez

Experience de l'autheur.

au iiij. chap. pour par methode proceder à la cure, & nõ absoluëmẽt à l'vne cõme à l'autre. Dont maintenãt cõuient crier à haute voix & aduertir tous chirurgiẽs & barbiers, qui ont tousiours accoustumé celebrer la phleubotomie en toutes personnes indifferemmẽt, de ne plus iamais commencer par phleubotomie, ny toucher à la vene d'vn pestiferé & oppressé de la simple, ne de la composee. Et s'ils alleguent indications vrgẽtes comme pletorie ou cacochimie, ou plenitude d'vn humeur ou plusieurs, pour ces causes rien moins: mais faudroit attendre deux ou trois iours apres que les parties nobles seroyẽt corroborees, armees, & le venin pestilent dechassé en vertu des antidots administrez par l'espace de deux iours. Et encore conuient bien noter que s'il conuient phleubotomer au iij. au iiij. ou au v. iour, ce sera auec grande prudence à raison des symptomes qui ordinairemẽt aduiennent en fieure pestilente: comme deffauts de cueur frequents, vomissemẽs frequens ou continuez, verds ou puans, ou noirs, ou linides, ou gris ou rouges, ou pourpres noirs, ou tremblemẽt de corps,

ou diuerses mutations en la face, ou alaine puante, ou hidropisie subite, ou excremens liquides, vnctueux, gras & liquides, ou charbon noir, ou vrine trouble, noire puante, ou plombee, ou pourrie, ou sueur froide ou puante, ou hoquets, ou appetit perdu du tout: ou si à lors on viēt à phleubotomer, le pestiferé mourra incontinēt & infaliblemēt. Et encore que meilleurs signes apparoistroyent, si ne faut-il point toucher à la vene du commencemēt: autrement de cent il n'en eschapera cinq.

¶ La premiere raison naturelle est. Puis que la contagion dite qualité veneneuse de la fieure pestilente est seulemēt fourree & posee du cōmencement és esprits, & non pas encore és humeurs: & principalement qu'elle n'est encor' au sang, cōme l'vrine bonne & louable en rend certain tesmoignage & iugemēt: pourquoy tirera-on le bon sang non infecté qui est l'aliment des forces & vertus? Vn barbier respondra qu'il l'a veu ainsi faire, & que par la vertu de la phleubotomie il attire le venin: Mais rien moins: car il en attire autant des habits que du corps, d'autant qu'au sang ne gist encore la qualité ve-

neneuſe & n'y eſt contenue: pource l'euacuation du ſang ne peut euacuer auec ſoy, diminuer ne deffendre, n'expulſer, ny oſter ceſte contagion. D'ou vient que la phleubotomie fait mourir pluſieurs ſoudainemẽt, ſi on n'y prend bien garde: ce que lon confeſſera eſtre ainſi. ¶ La ſeconde eſt que l'on ne peut nier, que ſi le bon ſang eſt tiré hors du corps, les forces & vertus, les facultez vitales, animales & naturelles en ſeront pluſtoſt proſternees & debilitees, d'autant que vous oſtez l'aliment, & delaiſſez la cauſe mortelle, laquelle gaignera & ſe fourrera plus facilement & furieuſement és eſprits, & au cœur fonteine de vie: aux poulmons, inſtrumens d'expirations: & aux venes vaiſſeaux du ſang.

¶ La iij. eſt, que puis que la qualité veneneuſe ſe met, ſe fourre, & entre és corps par la bouche, le nez & les pores, la qualité contagieuſe ſera elle euacuee auec le ſang? Non: Mais pluſtoſt attiree en dedãs les corps par ſes propres cõduits, que ſont les pores, bouche & nez. ¶ La iiij. eſt, que par la phleubotomie le ſang qui premier eſtoit ſain & en repos, eſt grãdemẽt

eſmeu & agité dont par telle agitation en ſera pluſtoſt infecté & enuenimé: : tout ainſi que ſi on iettoit du ſel ou du fiel en eaue repoſante & douce, laquelle apres eſtre agitee, en ſeroit pluſtoſt ſalee & amere ¶ La v. eſt, puis que telle maladie n'a ſa premiere origine des Elemẽs, ne de leurs qualitez, ne des humeurs, comme les autres maladies, ains d'vne qualité veneneuſe, laquelle conſiſte encore ſeulement és eſprits & non és humeurs quand à la fieure peſtilente ſimple, certainemẽt ce ſeroit vn erreur trop euident & dange reux de tirer le bon ſang, pur & net, & au commencement. ¶ La vj. raiſon eſt, que nous voyons par experiẽce en temps de peſte que pluſieurs peſtiferez qui ſe cachent & ne ſe font ſeigner, ſont les pluſtoſt ſauuez. ¶ La vij. eſt, pour la compo ſee que ſi aucun vient à eſtre ſurpris par apoſteme peſtilent, comme boce, ou bubon, ou charbon: il ſe faut bien garder de phleubotomer incontinẽt: iaçoit que cela ſoit iournellemẽt pratiqué par les Chirurgiens allegans deux raiſons, ce leur ſemble, en ce qu'ils attirent le venin en dehors: & auſſi en ce qu'ils diminuent la

matiere:ce qui eſt faux. Car en ce faiſant ils commettẽt double erreur. La premiere en ce qu'ils ont empeſché nature à expulſer le venin, ou elle tẽdoit : & le ſecõd en ce qu'ils attirent ledit venin en dedãs par ce moyen en lieux plus dangereux, contre la doctrine d'Hypocras & de Galien. *Quò natura vergit eo ducere oportet.* En la cõpoſee eſt aucunefois requiſe phleubotomie (cõme i'ay ia predit) apres auoir vſé des antidots par deux iours, ſelon la methode preſcripte : & principalement conuenant aux plethoriques, Cacochimes, mal habituez, replets, ſanguins : & quand les ſignes & putrefactions apparoiſſent, & nõ pas ſi toſt aux choleriques & phlegmatiques : & encore moins aux melãcholiques. C'eſt en ceſt endroit qu'il ne faut faillir. Et à raiſon des grands accidens qui aduiennent en ceſte maladie, quand il ſera beſoing d'vſer de phleubotomie en la compoſee, il ſera meilleur de tirer le ſang à d'eux fois qu'a vne. Au ſemblable conuiendra vſer de grande prudence, tellement que ſi on voit aucun ou pluſieurs ſignes mortels declarez au vj. chapitre de ce premier traité, à lors ſe

Aphoriſ.21. Gal.2. ad Gloco.

faudroit bien dõner de garde de toucher à la vene, car la mort seroit prochaine, dont le faudroit laisser à la misericorde
Guayneri⁹. de Dieu. Il y a vn Autheur nõmé Guaynerius qui dit, Quãd tels signes apparoissent aux pestiferez, il les faut laisser à ceux qui rongẽt les vifs & les morts. Et si en fin on celebre phleubotomie aucune, on empeschera le malade de dormir, afin q̃ par ce moyen auec le mouuement qui se fait au corps par telle euacuatiõ, le venin soit attiré du dedans au dehors: Et à l'heure de la phleubotomie conuiendra demander au patiẽt (s'il n'apparoist boce ou tumeur aucune) duquel costé est ceste douleur ou pesanteur: car de ce mesme costé faudroit ouurir la vene, si faire le conuenoit. Et sur tout que ce ne soit en paroxisme de la fieure, comme en tremblement ou froidure, ou grande sueur: Et si le sang est bon, conuiendroit bien tost cesser. Somme toute il ne conuient phleubotomer aux commencemens, mais faut premierement corroborer, deffendre & armer les parties nobles, & dechasser le venin arriere d'icelles par nos Antidotes, & le faire sortir par les cõduits par lesquels il est

il eſt entré, par le moyen des ſueurs tant requiſes & neceſſaires en ceſt endroit.

De quelle vene & de quel coſté il conuient phleubotomer.

CHAP. XIII.

Si boce ou charbō, ou bubon, ou autre tumeur, ou ſigne de mal eſt.

1 Es parties plus hautes du corps, comme en la teſte: derriere les aureilles, en la face & au col.

2 En la bouche, ou en la gorge.

3 Es parties moyēnes, depuis le col iuſques aux parties honteuſes, comme és bras aixelles, poitrines, coſtez, eſpaules & dos.

4 Es aynes, es parties hōteuſes: és lieux prochains du dedans de la cuiſſe, ou en la iambe.

5 En la hanche ou dedans la cuiſſe, ou en la iambe.

6 Es parties hautes & baſſes.

1 La vene cephalique qui est au plus haut du bras, ou la saluatuelle, entre le pouce & le doigt prochain dit Index.

2 Les venes sous la langue, mais premierement la cephalique.

3 La basilique, qui est au plus bas du bras, ou la mediane, ou la cõmune à faute d'autre.

On seignera du costé du mal.

4 La Sophene: ou dedans la iambe pres la cheuille: Et si on ne la trouue, celle qui est entre le gros artueil, ou le gros doigt.

5 La vene ditte Scie, ou Sciatique, au dehors de la iambe vers la cheuille, ou celle qui est entre le petit doigt & le prochain.

6 La mediane ou commune du bras.

Des ventoſes,& de quel endroit il les faut appliquer pour faire attraction ou reuulſion,ou dermation. CHAP. XIIII.

Quand la phleubotomie ne peult eſtre deuëment adminiſtree, à cauſe que les venes pourroyent eſtre trop profondes & obſcures, ou pour autre raiſon ſeroit obmiſe, alors ſi la figure du membre le peut porter,apres quelque ouuerture des venes telle & quelle, ou ſcarification: ou au lieu de la phleubotomie, comme es enfans, vielles gens, delicats, femmes enceintes, debiles, craintifs & ceux qui ont ià ſymptomes dangereux & ſuſpects, conuiendra vſer de ventoſes appliquees ſelon la partie atteinte de boce, ou d'autre tumeur, ou de douleur, tellemẽt qu'il y ait euacuatiõ ſuffiſante: ce que ſe pourra auſſi faire à ceux qui aurõt ia eſté phleu botomez.

Quand il y a tumeur, ou signe de tumeur future.

1 Derriere l'aureille, ou en quelque autre lieu de la teste, de la face, ou au deuant du col.
2 Derriere le col,
3 Es bras,
4 Es aureilles,
5 Es costez,
6 Es espaules & au dos,
7 Es fesses,
8 En la poitrine,
9 Au ventre,
10 En l'ayne,
11 En la iambe,

Les Ventoses seront appliquees auec scarificatiõ.

1 Derriere le col & sus les espaules.

2 Sus les espaules,

3 Sus les espaules,

4 Es bras & sur les espaules,

5 Au dos,

6 Au dessus du mal & es fesses,

7 Aux cuisses,

8 Au dessous des costez & au dos,

9 Au dessous du mal, en l'ayne & au dos,

10 Aux fesses, aux genoux, aux iarrets, iambes & talons.

11 Aux talons.

Des Iuleps digestifs, medicamẽs solutifs & antidotaux, & des clysteres.

CHAP. XV.

Apres auoir deuëment, diligemment, methodiquement, & auant toutes choses donne les antidotes & cõtrepoisons par plusieurs iours (comme dit a esté) & celebré la phleubotomie & vẽtoses, si d'auenture elles estoyent requises, bien corroboré les parties nobles, & icelles deffendues du venin, & l'auoir dechassé, si lon void que les humeurs tendent à putrefaction, ou qu'elles soyẽt ia pourries & corrompues, & que la maladie donne temps au Medecin, & qu'elle ne soit trop subite: Alors au iij. ou iiij. ou v. on commencera à donner medecine solutiue & antidotale, c'est à dire, qui purgera les humeurs peccantes, & bataillera & dechassera la qualité veneneuse: ou bien clysteres benins & nutritifs. Et s'il conuient digerer ou alterer les humeurs, ce sera par les decoctions des simples concernans les humeurs, & la qualité pestilente des sucs, Iuleps, Sirops de limons, citrons, grenades, ozeille, pimpenelle, scabieuse tormẽtille,

chardō benist, dechicoree & autres semblables, selon les indications & iugemēs qu'alors se presenteront, en meslāt tousiours poudres cardiaques & antidotales auec les medecines, Iuleps, Sirops, & decoctions: lesquelles medecines doyuent tousiours estre en ceste maladie clementes, benignes, cordiales & benedictes: car les violentes, fortes & diagredees sont dāgereuses. Et pendant qu'il y aura fieure, les pillules, la hiere, & medicamens diagredez sont deffenduz.

Clysteres pour les riches.

Les clysteres en maladie se feront de bon brouet de poulles, poullets, chappōs, veau, mouton, auec moyeufs d'œufs, succre rouge. Et s'il cōuient vser de laxatifs, on vsera des benins, cōme casse, toch de casse, *Catholicon*, miel violat, miel rosat, *Diapruni* simple auec huile violat, ou rosat ou commune. Et en faute de brouet, on prēdra vne decoction d'orge, de malues, violettes, borraches, ozeille, scabieuse, & de semblables, que seruira encores pour les poures.

Poudre Cardiaque pour mesler auec les Iuleps, Sirops, & medecines antidotales.

℞. Ben albi & rubei ℈ iiij.
Ambre.
Serici crudi.
Oßis cordis ceruini.
Zedoariæ an. ℈ ij.
Margaritarum ʒ j.
Xilaloes ʒ j.
Specierum diarrhodi abbatis.
Diatriasantali.
Diamargariti frigidi an. ℈ ij. singula puluerisentur & misceantur & vsui reseruentur.

Iuleps Antidotaux.

℞. Syrupi de limonibus.
Syrupi de Bysantiis an. ℥ ij. cum quadruplo decocti clarificati.
Ben albi & rubei.
Verbenæ.
Bipennulæ seu pimpinellæ.
Scordij.
Scabiosæ.
Oxalidis.

Rosarum.

Passularum ab arillis mũdatarum, fiat Iulepus cui addes pulueris cardiaci suprascripti, vel alterius ℥ j.

Coralli rubei subtilissimè pulueri sati ℈ j.

Autre Iulep Antidotal.

℞. *Aquæ stillaticiæ rosarum* ℔ j.
Vini albi odoriferi ℥ iiij. *vel* vj.
Boli armeni veri & præparati ʒ ij.
Santali rubei ʒ ß.
Manus Christi perlati ℥ ß.
Caphuræ ℈ ß.
Moschi granum j.
Zucchari quod satis sit.
Specierum electuarij è gemmis ʒ ß.
dosis sit ℥ iiij.

Autre Iulep Antidotal.

℞. *Succi defecati.*
Oxalidis.
Vini granati.
Scabiosæ.
Pimpinnellæ.
Aceti albi.
Aquæ rosarum.

Vini albi an. ℥ ij.
Sacchari rosacei quod satis sit.
Pulueris alicuius cardiaci ℈ j.

Medecine solutiue & Antidotale pour la cholere.

℞. *Rhabarbari selecti in talleatas incisi* ʒ ij. ß.
Myrobal. lutei ʒ j.
Cinamomi.
Spicæ nardi an. ℈ j. *Infundantur noctu in decocto.*
Cardui benedicti.
Dictami.
Acetosæ.
Borraginis.
Scabiosæ.
Ben albi & rubei.
Florum Nenupharis. Expresso forti adde.
Mannæ granatæ ℥ j.
Sirupi rosati purgatorij ℥ j. ß.
Pulueris antidotalis ℈ j. *fiat potio deiectoria.*

Pour la cholere & phlegme.

℞. *Agarici recenter trociscati separatim infusi.*

Rhabarbari selecti in aqua endiuiæ separatim infusi.
Cinamomi ℈ j.
Mirobalanorum cepularũ & citrinarum. an. ʒ ß. *macera separatim per noctem in oximelite Galeni. Expresso valido adde.*
Diaphenici ʒ ij ß.
Syrupi rosati solutiui, ℥ j.
Pulueris antidotalis ℈ j. *fiat potio deiectoria.*

Pillules Antidotales à ce mesme.

℞. *Aloes hepaticæ lotæ.*
Rhabarbari electi.
Agarici recenter torciscati an. ʒ j.
Cinamomi.
Rasuræ eboris
Ossis cordis ceruini an. ℈ ß. *cum succo pimpinnellæ fiat massa, cuius dosis erit ab* ʒ j. *ad* ℈ iiij.

Potion Antidotale pour purger les trois humeurs.

℞. *Folliculorum Senæ Orientalis.*
Epithimi an. ʒ ij. ß.
Polypodii quercini contusi ℥ ß.

Seminis arusi.
Seminis cardui benedicti an. ℈ ij. *ferueant leniter in decocto.*
Passularum mundatarum.
Melissophylli.
Bipennulæ.
Glicyrrhizæ. In colatura sufficienti infunde separatim.
Rhabarb. electi ʒ j. ß.
Agarici trochiscati ʒ j.
Cinamomi cum Rhab. infusi ℥ ß. *Expreßioni adde.*
Sirupi rosati purgatorii ℥ j. *fiat potus cui addes pulueris Antidotalis* ℈ j.

Des Epithemes. CHAP. 16.

Les Epithemes sont merueilleusement, & plus que l'on n'a iamais dit & escrit, profitables en toutes fieures: mais specialement en la pestilente, incontinēt apres que le corps sera repurgé, car ils arment & contregardent les parties nobles, & euaporent la qualité veneneuse. Et selon l'ardeur, la vehemēce de la fieure, le temperament du suiet, l'humeur dominant, la region, la saison de temps il conuien-

dra mesler & temperer les simples, tendans plus ou moins à eschauffer ou refrigerer, humecter ou desseicher, en les appliquãt tiedes auec escarlate ou pieces de soye, ou linges, ou feutres sus la regiõ du cœur & du foye: sinon que la boce ou charbon fust en ces lieux. Et quant aux Epithemes pour le cœur, on y adioustera vn petit de vin blanc & de saffran, si la trop grande ardeur de fieure n'y empesche: Et au foye le vin-aigre conuient. Tous lesquels ne se doiuent iamais appliquer au temps des sueurs.

Epitheme pour les Princes, grands seigneurs & riches, lequel est pour le cœur.

℞. *Liquorum stillaticiorum Oxalidis.*
Nenupharis.
Melissophylli.
Rosarum.
Buglossæ an. ℥ *iij.*
Radicis tormentillæ.
Xitaloes.
Iacynti.
Granatæ an. ʒ *j.*

Ben albi & rubei.
Rosarum. an. ℈ ij.
Margaritarum. ʒ j.
Serici crudi.
Spodii. an. ʒ ß.
Croci.
Ambre. an. ℈ j.
Moschi grana. vi.
Santali rubei & citrini.
Boli armeni veri. an. ʒ j. *Fiat puluis, cuius* ʒ iij. *addes* ℔. j. *aquarum, & vini albi.* ℥ ij.

Autre Epitheme pour le cœur, pour vn chacun.

℞. *Aquarum acetosæ.*
Scabiosæ.
Borraginis.
Rosarum.
Melissophylli. an. ℥ iij.
Santalorum omnium.
Coralli vtriusque.
Rosarum.
Ben albi & rubei. an. ʒ ß.
Spodii.
Corticum mali citrei. an. ʒ ß.

Croci.
Oßis cordis ceruini. an.℈ ß.
Vini albi.℥ j.ß. Et si ardor vel febris vehemens adsit, vini loco adde aceti.℥ iii.

Autre pour le cœur pour vn chacun.

℞. Aquarum rosarum.
Acetosæ.
Melißophylli.
Scabiosæ.
Buglossæ. an. ℥ iii.ß.
Specierum Antidoti è gemmis.
Agallochi seu xilaloes.
Eboris.
Corticum mali citrei.
Oßis cordis ceruini an.℈ ß.
Vini albi generosi.
Croci grana vj.
Caphuræ ℈ j.

Epitheme pour le foye.

℞. Aquarum Scariolæ.
Cichorij.
Lactucæ.

Acetosæ.
Absynthij pontici an. ℥ ij ß.
Specierum diarrhodi abbatis.
Diatriumsanctalorum an. ℈ ij.
Coralli rubei ʒ ß.
Caphuræ ℈ j.
Aceti albi ℥ ij.

Autre Epitheme hepatique pour chacũ.

℞. *Liquorum stillaticiorum.*
Absynthij pontici.
Nonupharij.
Endiuiæ.
Acetosæ an. ℥ iij.
Santalorum omnium an. ʒ j.
Spodij. ʒ ß.
Xilaloes.
Coralli rubei an. ℈ j.
Spicæ nardi.
Caphuræ an. ℈ ß.
Aceti ℥ ij misce.

Autre Epitheme pour les poures.

℞. *Aquæ rosarum. ℥ viij.*
Aceti.

Vini.

Vini generosi. an. ℥ ij.
Caphuræ. ℈ j.
Santali rubei ʒ ß misce & vtitor.

Epitheme ou fomentation pour les parties viriles.

℞. *Aquæ rosaceæ ℥ vj.*
Aceti ℥ iii.
Vini generosi ℥ ii. misce.

De la debilitation de l'estomach.
CHAP. XVII.

Puis qu'en ceste maladie il aduient ordinairement & le plus souuent vomissement & debilitation du vẽtricule, qu'on appele estomach, il sera bon de le corroborer par topiques & autrement.

℞. *Olei de spica.*
Mastichi.
De Absynthio pontico.
De Cydoniis an. ℥ ß.
Xitoaloes ʒ i.
Mastichis.
Coralli rubei.

Macis an. ℈ ii.
Galliæ moſcatæ ℈ ß.
Ceræ albæ quantum ſufficit.

Autre vnguent pour l'eſtomach.

℞. *Olei melini, ſeu cydoniorum.*
Maſtichini.
Abſynthii pontici an. ℥.
Coralli rubei.
Menthæ.
Abſynthii pontici.
Maſticis an. ℈ ii.
Roſarum.
Spicæ nardi an. ℈ i.
Croci ℈ ß.
Ceræ albæ quod ſatis ſit.

Autre.

Galiẽ dit en ſon liure des ſimples, que le iaſpe verd pendu au col, & qui touche l'eſtomach eſt fort recõmãdé en ce cas.

Des remedes prouocatifs des ſueurs, & bataillans contre la contagion peſtilente. CHAP. XVIII.

Pluſieurs qui ont eſcrit de la methode

de preſeruer & guerir de la fieure peſtilente, nous ont laiſſé vne doctrine telle, qu'il ne faut prouoquer ſueurs, ſinõ apres la phleubotomie ou purgation : Ce qu'il ne faut croire, enſuiuir ne faire. Car phleubotomie & purgation ne doiuent iamais preceder en ceſte maladie les Antidotes, mais les Antidotes doiuent preceder, leſquels ſont adminiſtrez pour corroborer les parties nobles, dechaſſer le venin, & pour prouoquer les ſueurs incontinẽt: ſans leſquelles à peine paruiendra-on iamais à gueriſon : d'autant que par la vertu d'icelle la cõtagion peſtilente eſt attiree en dehors.

Potion Antidotale pour prouoquer ſueurs, voire ſuffiſante, pour donner au commencement de peſte.

℞. *Theriacæ veteris* ℨ j.
Glebæ armenæ ℈ ß.
Pulueris cardiaci ſeu antidotalis ℈ j.
Aquæ ſcabioſæ.
Cardui benedicti an. ℥ ij. *fiat potio.*

Autre prouocant ſueurs.

℞. *Decocti radicis petroſelini.*

Radicis feniculi.
Seminis anisi.
Cardui benedicti ℥ iij.
Syrupi acetosi simplicis.
Oximeli simplicis an. ℥ j.
Pulueris antidoti alicuius ℈ j. misce & fiat potio sudatoria.

Aduertissement.

Plusieurs Philosophes & quasi tous veulent & ordonnent, de mesler les medicaments prouocans sueurs auec les decoctiōs, ou eaues, ou cōpositions faictes des simples qui regardēt la partie lesee, en laquelle le venin est fourré, & a prins son siege. Cōme si le venin est au chef, on le sçaura par les tumeurs, apostemes & signes specifiez au vj. chapitre: Alors les Medecins cōposeront les potiōs sudatoires, auec decoction des simples qui regardent le chef: comme bethoine, racine d'aristolochie, de rue, veruene, sauge, fueilles ou baye de l'aurier, baselique, iris de florence. Et par mesme raison s'il est fourré au foye, on meslera les prouocatifs des sueurs auec la decoction des simples hepatiques, comme Absynthe pontique, scabieuse, borrache, ozeille, racines aperiti-

ues,ſquinãtum,ſpic-narde,cinamome.Et au sẽblable ſi au cœur: auec les decoctiõs de pimpinelle, tormentille, dictame,zedoaire,angelique, meliſſe, *enula campana. Ben album & rubeum*, eſcorce de citron & autres ſemblables. Et apres auoir ſué pour ſatisfaire à nature & la fortifier, on luy donnera enuiron vne heure apres à manger & à boire,cõme il eſt dit au chapitre dernier de ce traicté. Et fault bien nourrir les peſtiferez en leur donnant peu & ſouuent à manger,à raiſon des def fauts du cœur, des vomiſſemẽs, & autres griefs ſymptomes denombrez au iiij.cha pitre de ce premier traité.

Des vomiſſemens. CHAP. XIX.

Ceux qui ont deſir de vomir, comme il aduient ordinairemẽt & ſousuentefois en la fieure peſtilente, & au commencement,ſ'ils ſont faciles à vomir, tellement qu'ils le puiſſent faire ſans grãde violẽce, on les doit aider à vomir, en mettant les doigts en la bouche, ou plumes huilees, ou par vomitoires comme ſ'enſuit. En ad uertiſſant les aſsiſtans qu'il ne faut par trop contraindre ceux qui ne peuuẽt vomir, & qui ne l'ont iamais accouſtumé:

car pluſtoſt ſ'en enſuyuroit incõuenient que profit.

Vomitoire.

℞. *Ficuum pinguium numero. ij.*
Radicis raphani ſilueſtris. ℥ ß.
Seminis lini ʒ iij.
Agarici albi ʒ j. *coquantur ſingula.*
Deinde,
℞ *Decocti* ℥ vj.
Oximelitis ℥ j.
Olei oliuarum ℥ ß *miſce.*

Autre plus facile pour les poures.
Prenez eaue tiede viij. onces.
Poudre de racine ou des fueilles de cabaret, dit *Aſarum*, vne dragme.
Oximel vne once.
Huyle d'oliue demy once.

Sachet contre vomiſſemens.

℞. *Abſynthij pontici.*
Menthæ ſiccæ.
Meliſſophyli an. m. ß.
Coriandri.
Caryophyllorum.
Croci.
Cinamomi an. ʒ ß.
Nucis cypreſſi ʒ vj.

De la cure des,boces charbons,glãdules, antrax,& autres tumeurs peſtilentes.

CHAP. XX.

1 Incontinent qu'il y a moindre apparẽce de tumeur peſtilẽte,garde toy ſus tout de la repercuter par medicamens topiques ou autrement:car autrement tu tuerois & occirois la perſonne. Mais ſoudain ſans obmettre les medicamens & antidotes preſcrits, & ſuyuant noſtre methode, conuient recourir aux medicamens attractifs & reſolutifs, ou enſemble exulceratifs:afin qu'en augmentant la tumeur, le venin ſoit par ces moyens attiré en dehors,& en la partie là où nature la ietté & expulſé : laquelle faut enſuyure comme Hypocras l'enſeigne tres-bien. *Aphoriſ.21. lib.1.*

2 La deuxieſme intention ſera l'opiniõ des Arabes,Auicenne,Albucaſis, & Raſis,laquelle eſt d'ouurir ou de creuer l'enfleure auant que la collection de la bouë & ſagnie ſoit faicte: c'eſt à dire,auant que l'apoſteme & bouë blãche ſoit aduenue: diſant qu'il vault mieux les ouurir que d'attendre afin que le venin ſoit attiré en dehors où nature le iette, lequel ſe

pourroit fourrer au cœur : Aussi afin que lesdictes tumeurs & boces ne deuiennēt brunes, linides ou noires. Et si la matiere tend desia à suppuration, deuāt que faire ouuerture, ou plustost apres l'auoir faicte on peult suppurer, & maturer, & attirer ensemble.

3 La iii. intention est d'appaiser les douleurs excitez par les autres remedes, & autrement, comme il aduient deuant la maturation quād l'enflure encore creuë est percee : & ne remuera on les sedatifs de douleurs iusques au l'endemain, sinon qu'on fust contraint de ce faire pour raison d'aucuns accidens, ou autres douleurs.

4 La iiij. est que quand on vsera de cauteres potētiaux ou actuels sus l'aposteme, on mettra à l'entour de la boce, ou deffensifs ou repercussifs.

5 La v. est de faire tomber l'escare.

6 La vj. est d'attirer encore en dehors apres l'ouuerture faicte & auec ce en maturant, si la matiere y est disposee.

7 La vij. que l'ouuerture demeure longuement ouuerte, auāt que de la fermer, afin que le venin sorte.

8 La viij. eſt de proceder par facultez occultes auec faciles remedes quaſi & comme miraculeux, leſquels i'ay mis en ce preſent chapitre.

9 La neufieſme eſt de proceder comme és autres vlceres, en mondifiant, incarnant, conſolidans & cicatriſant.

Que c'eſt de la boce.

Bubon, boce, peſte (cõme l'on dit vulgairement) eſt vne apoſteme qui n'a ne veſicule, ne couleurs diuerſes.

Varioles, pourpres & puſtules ſõt rouges, ou tanees, ou violettes, ou noires, ſemees en diuers lieux : & noires és corps morts.

Auicenne dit qu'il eſt plus ſalubre que la fieure peſtilente precede les varioles & pourpres, que les varioles & pourpres precedent la fieure peſtilente.

Les choſes premieres & ſingulieres pour attirer le venin en dehors, ſont ventoſes, ou verres, ou cornets, ou petis pots, ou raſoirs.

Pour attirer le venin en dehors, les vẽtoſes ſont fort ſingulieres, premierement ſans ſcarifications, puis apres auec ſcarificatiõs profondes ſus la tumeur: laquelle ſi elle eſt petite, il la faut aduancer auec

lesdites ventoses sans scarifications.

Sansues ou rasoirs.

Au lieu de vẽtoses, les sansues sont conuenables, & souuent reiterees, & en les preparant comme l'art le commande.

Histoires des vẽtoses.

Histoire de ventoses.

Petrus Bayrus Medecin recite: que visitant vne femme malade ayant la boce derriere l'aureille depuis huict heures seulemẽt, comme elle affermoit, en souffrant extremes douleurs: & depuis vne heure telle douleur cessoit aucunement, mais sentoit le venin qui gaignoit & saisissoit le cœur, & la molestoit grandemẽt, tellement qu'elle ne pensoit viure plus d'vne heure, comme elle disoit. Le Medecin voyant cela, luy donna des odoremens pour refociller, recreer & corroborer les esprits & vertuz: puis appliqua vne ventose sus la boce pestilente, auec grande scarification, & en les reiterant, puis apres tira enuiron vne liure de sang par l'aposteme. Quoy faict, la femme sentist allegemẽt, disant qu'elle s'estoit bien aperceuë quand le venin se retiroit arriere du cœur. Apres cela on reitera les ventoses, tellement qu'on tira encore du

ſang par les ouuertures faictes en l'apoſteme quaſi vne liure:& auec cela luy dõna les Antidotes conuenables, Epithemes cordiaux & Sirops:puis en fin,la purgation, apres auoir deffendu les parties nobles du venin,& l'auoir tiré en dehors, dont elle fut guerie : combien que l'apoſteme ne fut du tout guerie, ne deſanflee de quatre moys apres, à raiſon de la malignité de la matiere enuenimee, & dura l'vlcere trois ans. Voila procedé ſelon la doctrine d'Auicenne, *Albucaſis & Raſis*, cy deſſus alleguez.

Autres attractifs.

Cauteres potentiaux ou ruptoires ſont fort louez. Et apres auoir appliqué ou ventoſes, ou oiſeaux vifs diuiſez, on appliquera ſubitement medicaments attractifs, en reiterant ſouuent ces choſes. Et pendant ces attractifs, le malade ne doit point ou bien peu dormir. Et quand la tumeur ſe monſtrera aſſez grande, à lors ne faudra differer à faire ouuerture au plus bas de la tumeur, en la partie ou la matiere eſt amaſſee, afin qu'elle ait plus facile yſſue. L'ouuerture ou inciſion ne doit eſtre de trauers, mais en longitude,

ſelon la longitude des muſcles, en cõtregardant les venes, les nerfs, & les glandes diuiſans les vaiſſeaux. En ceſte affaire on peult ouurir en trois ſortes. Premieremẽt par raſoirs ou lancettes. Secondement par cauteres actuels. Tiercement par potentiaux. Le raſoir & lãcette ſont à craindre és membres ayans grands vaiſſeaux, c'eſt à dire, groſſes venes & arteres, à cauſe d'hemorrhagie, comme auſſi és membres glanduleux : ſçauoir eſt, ſous les aixelles, & és aines : là ou les grands rameaux des venes ſe diuiſent: Es venes iugulaires au deuant du col: Es membres fort nerueux, comme au pres ou ſous les ioinctures & extremitez, & és parties deſcharnees. Et quãd l'ouuerture ſera faicte, qu'on laiſſe dormir le malade plus longuement que deuant, principalement la nuict, & pluſtoſt le matin, en continuant à donner les Antidotes. Et afin q̃ la matiere vuide plus facilement, la bande ſera fendue au milieu en maniere de croix.

S'enſuyuent les topiques attractifs pour appliquer ſur les Apoſtemes.

℞. *Diachili* ℥ i ß.

Ammoniaci.
Calbani an. ℥ ß. miſce.

Autre.

℞. *Fermenti acris.*
Paſſularum medullæ an. ℥ ß.
Ficuum.
Salis ammoniaci an, ℥ ß.
Olei camomillæ quod ſatis ſit, fiat emplaſtrum.

Autre attractif, maturatif & ſuppuratif.

℞ *Ficuum numero decem.*
Radicis yreos.
Ceparum.
Liliorum alborum an. ℥ ii.
Sinapi.
Ammoniaci.
Bellii an. ℥ ß.
Calbani ℥ i.
Fermenti ℥ i. ß.
Stercoris columbini.
Dictami.
Tormentillæ an. ʒ i. ß.
Butyri quod ſufficit ad emplaſtrum formandum.

Autre souuerain facile à trouuer pour poures & riches, lequel est sedatif des douleurs.

Fueilles d'ozeille enueloppees, en estoupes mouillees en eaue, puis espreĩte: & ainsi enueloppees, faictes cuire entre deux cendres: puis appliquees chaudes sur l'aposteme deux fois le iour. Et s'il plaist adioustez vn petit de vieil oing.

Autre.

Bon leuain broyé auec miel & sel.

Autre.

Fiente d'oye broyee auec huyle, faict incontinent ouurir la boce.

Autre merueilleux.

Fueilles & racines de flomos (dit *Verbastus*) qu'on appelle vulgairemẽt Bouillõ blãc, ou Cierge nostre dame, si elle est broyee auec vin, puis cuitte en cendre auec sa fueille, & appliquee chaude dessus la boce, faict incontinent ouuerture.

Autre qui attire le venin & rompt l'aposteme.

Ongnons cauez & remplis de theria-

que ou metridat auec fueilles de rue, puis les couurir & cuire es cendres, ou dessous vn pot neuf, puis appliquez chaud dessus l'aposteme soir & matin, attirent en dehors le venin & sauuẽt le malade. Et si on les veult pl⁹ attractifs, il faut adiouster ongnons de lis cuits, auec du calbanõ au milieu de l'emplastre, ou ammoniac ou Bdellium, ou sagapenon. Les autheurs de Tharanta & Tornamira veulent que le theriaque soit mis seul entre le cœur & l'aposteme, afin de mieux attirer le venin du cœur, à raison de la proximité: Et les autres le mettent dessus l'aposteme pour attirer ou nature le iette & l'enuoyer arriere des parties nobles.

Autre.

Racine de *Narcissus* dicte Iaunette, ou de lis auec son huile, & broyee auec miel, & appliquee chaudement.

Autre merueilleux. *Nota.*

Scabieuse pillee auec oing, ou par soy appliquee chaudement sus la boce, a effect miraculeux pour attirer le venin & ouurir l'aposteme, & pour guerir incontinent, si auec ce on en boit le ius.

Autre.

Fueilles d'ozeille & de ſcabieuſe cuites en cendre enueloppees entre eſtouppes mouillees & preſſees auec moyeux de œufs & oing, pillez tout enſemble.

Autre de merueilleux effect.

Racines de *conſolida minor*, broyees entre deux pierres puis appliquees chaudes ſur l'apoſteme, ouure ſoudainement, & quaſi par miracle.

Autre ſemblable.

Hyppuris, autrement dicte *Cauda equina*, ou vne autre dicte, Aigremoine beuë & appliquee, rompt & guerit incontinent.

Autre.

Moyeux d'œux auec autant de ſel, & changé par chacune heure.

Medicaments qui operent, qui tirent le venin en dehors & arriere des parties nobles, le dechaſſent, & qui quaſi par miracle gueriſſent par vne faculté occulte & diuine.

λυσυμάχιον

Lyſimachion en Grec, *Liſimachia* en Latin, ou *ſalicaria*, ou *peſtifuga*, Pelleboce, ou boutteboce, ou chaſſeboce, ou corneille,

ou

ou Soucie d'eaue en Frãçois. Ceste herbe est appellee *Salicaria*, pource qu'elle a fueilles semblables à celles de saulces, & qu'elle croist és lieux marcageux, ruisseaux & riuieres, cõme les saulces. Elle no⁹ est fort frequẽte par tout & facile à trouuer. Elle est aussi appellee *Pestifuga* pource qu'elle dechasse arriere du cœur & autres parties nobles non seulement le venin pestilent : mais aussi les apostemes : si elle est broyee, mise & appliquee entre l'aposteme & le cueur, ou le foye, ou le cerueau. Autres la pratiquent en ceste sorte, que si la peste est en l'aine, ils l'appliquent en la cuisse sous l'aposteme directement. Lisez Ruellius, & vous trouuerez comme elle est appliquee. Ceste herbe occit & dechasse les mouches.

Autre semblable.

Aster Atticus seu inguinalis en latin : petit muguet en françois, ou bien aussi est dicte *Bubonium* en latin, pource qu'elle guerit les bubons, non seulement appliquee sur le mal en forme de cataplasme, mais aussi attachée en l'aine. Voyez ce qu'en dict Galien *6. simplicium* & apres luy *Paulus Ægineta*. *Gal. 6. simpl.*

Les medicaments de la ſeconde eſpece, qui ſont cauſtiques ou veſicatoires.

Cataplaſme de cantarides & de chaux viue meſlee auec huyle de noix,pour ouurir l'apoſteme au lieu de lancette: ou leuain & la chaux.

Autre.

Fiente de pigeons & racine de lis cuittes en cẽdres, de chacũ vne once meſlees auec miel anacardin pour cataplaſme.

Autre qui ſe prepare par l'Apoticaire.

℞. *Fermenti veteris & acris.*
Radicis lilij cocti.
Farinæ fenugreci an. ℥ j.
Salis ammoniaci.
Calcis viuæ.
Calcitidis an. ℈ ij.
Mellis quod ſatis ſit.

Autre.

℞. *Calcis viuæ* ʒ iij.
Saponis nigri & craßi ℥ ß.
Fermenti acris ℥ j.
Salis gemmæ ʒ ij.
Axungiæ ℥ ß.

Autre.

℞. *Calcis viuæ ℥ j.*
Calchanthi j. vitrioli Romani ʒ ß.
Saponis craßi quod sufficit fiat ruptorium.

Notez que de ces cauteres & ruptoires on mettra la grosseur d'vne noisette ou d'vne noix au milieu de l'emplastre attractif & suppuratif.

Medicaments sedatifs de douleurs, excitees par les autres applications.

3 Fomẽtations de malues, de fenugrec, de fleurs de roses, Camomille & melilot appliquees sur la tumeur.

Autres.

Poulles, poullets, pigeons & autres oiseaux diuisez & mis tout chauds sur la tumeur.

Autres.

Huyle rosat battue auec moyeux d'œufs contre la furie douloureuse des cauteres, ruptoires, & des charbons. Et mil autres communs & en vsages frequens par les Chirurgiens.

Des deffensifs pour mettre à l'entour de la boce, contre la vehemence du medicament caustique.

4 Aubins d'œufs battus & meslez auec huyle rosat.

Autre.

℞. *Boliarmeni.*
Gallarum.
Sanctali rubei an. ℥ ß.
Olei rosacei.
Aquæ rosarum an. quod satis sit.

Pour faire tomber l'escare.

5 Beure frais seul, ou meslé auec moyeux d'œufs ou huyle rosat, auec beurre frais ou moyeux d'œufs.

Pour attirer le venin en dehors.

6 Commencez à lire le commencement de ce chapitre, & vous trouuerez ce que doit estre mis en ce lieu en poursuyuant deux fueillets.

Medicaments qui operent par facultez occultes.

8 Lisez cy deuant en ce mesme chapitre, & trouuerez merueilles de nature.

Les medicamens mondificatifs.

9 Suc ou ius d'ache seul, ou auec autant

de ius d'abſynthe & de miel de chacun deux onces auec farine d'orge & de froment, de chacun deux dragmes: cuiſez le tout enſemble, & aurez bon mondificatifs.

Autre.

Vn moyeu d'œux auec vn peu de farine d'orge, ou de fromēt, & miel roſat, eſt bon pour les delicats.

Autre.

℞. Mellis roſacei ℥ j.
Succi appij ℥ ß.
Farinæ hordei.
Farinæ lupinorum.
Myrrhæ.
Terebinthinæ an. ʒ j. redigantur ſingula in formam vnguenti.

Les incarnatifs.

℞. Bipennulæ ſeu pimpinellæ.
Betonicæ.
Verbenæ.
Semperuiui tertiæ ſpeciei.
Centaurij minoris an. ℥ ß. decoquantur in vino albo ad mediæ partis cō-ſumptionem. Expreſſo adde.
Picis reſinæ.
Ceræ.

Adipis arietis an. ℥ iij.

Coquantur omnia simul effuso lacte muliebri, dum absumpti fuerint succi: deinde igne sublatis, vbi cœperint refrigescere adde resinæ therebinthinæ, vel abietinæ ℥ iij.

Mastichis ʒ. x.

Aloes ʒ ij. commisceantur rudicula, & fingatur emplastrum.

Autre incarnatif souuerain pour les boces antrax & charbons.

℞. Succi plantaginis.

Apij.

Pimpinellæ.

Betonicæ.

Agrimoniæ.

Verbenacæ.

Scabiosæ.

Lysimachiæ.

Lanceolæ an. ℔ semis.

Picis resinæ.

Olei oliuarum an. libram semis. Coquantur singula igni lento, & in fine adde ceræ quod satis sit. Les Chirurgiens en ont de cẽt autres en vsage frequent.

De la cure du charbon ou antrax, & de la deſcription.

CHAP. XXI.

CHarbon peſtilent eſt vne petite puſtulle rouge ou brune, ou violette, ou perſe, ou plombee, ou noiraſtre, ou citrine, laquelle bruſle ou enflambe & corrompt tout ce qui eſt à l'entour de ſoy, moleſtant l'homme de douleur nompareille : & ayant en circuit petites venes repreſentãs la couleur de l'arc celeſte. La grandeur de ceſte petite puſtule n'excede communément vne lentille, ſouuẽt auec menus grains à l'entour, comme millet : aucunefois auec vne petite eſcare, ou crouſte furieuſe, dure, & ſeiche, qui puis apres ſe vient à vlcerer, & bruſle comme feu ardẽt. Les Grecs l'appellent Antrax ou antrace. Les modernes y mettent vne difference ſeulement *ſymptomatûm intentione*. Si le charbõ apres eſtre produit & manifeſté ſe retire & eſuanouit incontinent ſans aucune allegeance, c'eſt ſigne mortel. Au commencement que les charbõs ou antraces ap-

paroiſſent, il ſe faut donner garde d'vſer de medicamens topiques refrigerans & repercuſſifs. Et à lors que le cbarbon cõmencera, il faut que le malade ſe garde de dormir par l'eſpace d'vn iour. Les remedes conuenables à ce, ſont quaſi ſemblables à ceux des bubons mis par ordre au xx. chapitre precedent. Et pour y bien proceder faut auoir telles intentions que ſ'enſuyuent.

1 Premierement attirer & reſoudre.

2 Secondement exulcerer & ouurir pour donner iſſue au venin.

3 Tiercement deffendre à l'enuiron.

4 Quartement faire tomber l'eſcare, & chair morte.

5 La cinquieſme intention eſt de curer & guerir par medicaments de facultez occultes & celeſtes.

6 La ſixieſme eſt de mondifier, incarner & conſolider.

7 La ſeptieſme eſt de cicatriſer.

Or combien qu'au chapitre precedent pluſieurs remedes ſoyent pleinemẽt deſcripts, ſi eſt il bon d'en mettre aucuns, qui conuiennent encore mieux en ceſt endroit: Au nombre deſquels les excel-

lens ſont les vẽtoſes, lãcettes, raſoirs, ſanſues & fers chauds, puis que la chair eſt ia morte. Quant à la douleur qui eſt plus grande que celle de bubon, elle ſera appaiſee par les medicamẽs deſcrits au chapitre precedent.

Des attractifs & exulceratifs.

Prenez leuain aigre, huyle & ſel puis incorporez.

Autre.

Poix & moële de paſſules broyez enſemble.

Autre.

Moyeux d'œufs auec ſel roſti en forme d'onguent changé par chacune heure.

Autre,

Rue broyee ſeule, ou auec guy de quelque arbre.

Autre.

Opoponax, moële de paſſules, & leuain, broyez & incorporez.

Les exulceratifs.

Fiente de pigeons incorporez auec vinaigre & oing, ou bien auec farine & oximel.

Autre.

Mõstarde, miel & rue broyez ensemble.

Autre en nombres infinis qui sont en commun vsage des Medecins & Chirurgiens.

Des deffensifs

3 Mie de pain trempé en fort vinaigre.

Autre.

Vne grenade cuitte en fort vinaigre.

Autre.

Cataplasme de plantain broyé, & souuẽt appliqué ou auec morelle.

Autre excellent.

Plantain, deux pongnees.
Farine de lentille, vne once
Pain de son, six onces. Le tout soit cuit en bon vinaigre, puis pilez & incorporez.

Autre.

Boli armeni, huyle & vinaigre incorporez.

Autres qui sont en vsage commun.
Pour faire tomber l'escare.

4 Beurre frais seul, ou auec moyeux d'œufs ou huyle rosat, ou le tout ensem-

ble,ou moyeux d'œufs & huyle rosat.

Les medicaments qui guerissent & font euanoüir les charbons & autres par vne vertu occulte & celeste: & quasi par miracle,sans qu'il soit besoin d'autre remede.

Cynoglosson en Grec,*lingua canis* en latin, langue de chien en françois, est vne herbe toute vulgaire & fort frequente par tout païs : laquelle estant broyee entre deux pierres , puis mise & appliquee en forme de cataplasme dessus le charbon & entrace,fait chose miraculeuse:car incontinent mortifie & guerit les charbõs & entraces.

Autre.

Scabieuse ainsi appliquee fait quasi le semblable.

Autre.

Symphiton minus , dite *Consolida minor* , a telle vertu.

Autre.

Saphyr mis sur les apostemes a telle vertu.

Autres.

Tu les trouueras au chapitre precedent.

Pour mondifier & incarner l'ulcere du charbon sordide, & de nature maligne.

6 On trouuera les descriptions & rece-

ptes des bons & excellens vnguens au chapitre precedent, en l'article des incarnatifs: Et auec iceux ſont pluſieurs & en nombre infinis, entre leſquels ſont.

Vnguentum Apoſtolorum.
Vnguentum Ægiptiacum.
Appii ſuccus.

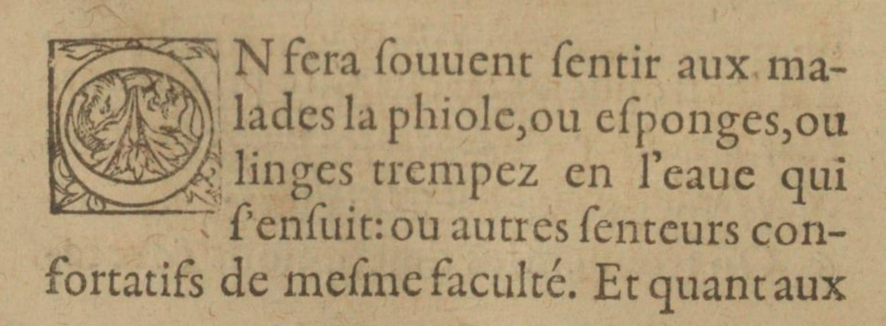
Pour oſter & effacer les cicatrices & les taches noires qui reſtent du charbon.

7 Mie de pain broyee auec fueilles d'ache & miel.

Autre.

Chaux viue lancee en eaue froide par pluſieurs fois, iuſques à ce qu'elle n'ait plus d'acrimonie: puis en faire vnguent en vn mortier auec huyle roſat.

Remede contre les communs accidens de la peſte & premierement contre foibleſſe & deffault de cœur. CHAP. XXII.



ON fera ſouuent ſentir aux malades la phiole, ou eſponges, ou linges trempez en l'eaue qui ſ'enſuit: ou autres ſenteurs confortatifs de meſme faculté. Et quant aux

autres remedes *recurre ad capita de ſyncope.*

℞. *Aquæ roſaceæ* ℥ vj.
Aceti optimi ℥ j.
Trochiſcorum è caphura ʒ j. ß.
Santali citrini & rubei an. ʒ j.
Caphuræ ʒ ß.
Moſchi grana v. *miſce.*

Contre douleurs de teſte.

CHAP. XXIII.

S'Il eſt queſtion de faire frontales, ils ſeront cõpoſez d'eaue roſe ou de Nenuphar, ou des deux enſemble, auec la quatrieme partie: ou d'eaue roſe, huyle roſat & vinaigre, auec vn petit de cãphre. Auſſi on en pourra faire en mettant entre les linges des frõtaux, fleurs de roſes, de violettes, de Nenuphar & des ſemblables. En notant que les frontaux ne conuiennent aucunement à ceux qui ont le cerueau trop froid & humide. Et quant aux autres remedes conuenables à tels accidens, on les trouuera aux liures des autheurs, communs à tous bons Medecins.

Pour faire dormir & reposer: pour mitiguer la furie de la fieure, & les inquietudes. CHAP. XXIIII.

℞. *Sirupi è papauere* ℥ j.
Decocti rosarum
Lactucæ ℥ iiij.
Fiat potio tribus vel quatuor horis à cœna sumpta. Aliquando mane sumi potest.

Autre.

Decoction ou brouet de laictue, & de semẽce de pauot blanc, auec vn petit de sucre rosat.

Autre.

Clysteres fort refrigerans. Il les faut dõner vn petit moins chauds que les autres, & de nuict, auec refrigeratiõ de la chambre par arrousemẽs & distillation d'eaue en vn bassin, pour donner son de pluye aux aureilles des patiens.

Autre par frontal.

℞. *Aceti.*
Olei rosacei.
Liquoris rosacei stillaticij an. ℥ j. *misce, & fiat frontale quod applicetur sincipiti & temporibus, non autem fronti, pilis prius per nouaculam aut forfices abrasis: vt medicamentum*

topicum facilius ſuam agat operationem. Nam regio capitis iuxta ſinciput, propter laxitatem coarticulationis iuxta coronalem ſuturã, & ob oßiũ tenuitatẽ & raritatẽ, facile tũ calitatem, tum frigiditatẽ omniũ quæ adhibẽtur pharmacorũ intro diſtribuit. Quare aptißimus eſt iuxta ſinciput capitis locus. Non igitur topica medicamenta pro cerebri alteratione fronti admoueri (vt dixi) debent, ſed ſincipiti, in quo ſutura coronalis eſt. Quæ omnia Galenus animaduertens lib. 2. de compoſitione medicamẽtorum ſecundum locos, & methodi medendi hæc fieri præcipit. Il ne faut donc plus commettre vn erreur, qui a eſté & eſt en commun vſage par tout, de mettre les frõtaux ſur le front, mais plus haut ſur la ſuture coronale & les tempes, à fin que la vertu des topiques penetre plus facilement & legierement, en oſtant le poil ſ'il en y a qui empeſche.

Contre flux de ventre, & du ſang perilleux. CHAP. XXV.

℞. *Boli armeni veri & præparati.* ʒ j.
Coralli rubei ʒ ß.
Sirupi roſarum ſiccarum ℥ j. ß.
Aquæ plantaginis vel portulacæ vel

Semperuiui ℥ v. fiat potio.

¶ Enæma.

℞. *Lactis vaccini vstulati* ℔.j.ß.
Sepi hircini ℥ ij.
Vitella ouorum numero duo.
Mellis rosacei ℥ j. *misce fiat enæma: & bis aut ter in die iniiciatur. Commodè addi potest bolus Armenus. Alia petes ex authoribus tua methodo & praxi.*

Ici conuient noter, que tous flux de vẽtre ne doiuent estre restraincts incontinent, à fin que la matiere veneneuse que nature iette dehors ne soit trop tost retenue par moyens des medicamens : dont les assistans auront égard pour deux ou trois iours de laisser faire nature. Et quãd ils verront suffisante excretion du venin, & les forces prosternees, alors feront cesser le flux, en corroborant toutes parties nobles du corps.

Contre la soif & alteration excessiue.

CHAP. XXVI.


Our oster vne soif vehemẽte, le boire doit estre froid, en abõdance, & à grand traict selon l'opinion de plusieurs. Mais si le

le thorax & l'estomach sont debiles, ou q̃ la coustume du malade y repugne, aussi les signes des cruditez des humeurs, ou des obstructiõs, ou les vertus & facultez y repugnẽt: ou biẽ s'il y a Scyrrhe, deme, ou Erysipelas, alors il conuiendra moderer auec prudence telle portion d'eaue. Comme Galien l'enseigne fort bien en toutes maladies, au liure onziesme de sa methode. Galen. 11. Method. Voila comme la presence des Medecins ayans égard à toutes choses, est bien requise. Et si telles choses ne se trouuẽt aux pestiferez, & qu'ils ayẽt estomachs & thorax bõs, ou qu'ils ayent accoustumé de boire souuẽt eaue, il ne faut tomber en doute d'administrer liberalement l'eaue corrigee, comme eaue boullie, ptissane, bouchet, selon le goust & saueur du patiẽt. Et combien que la saueur aigre surmonte toute autre en bonté & vertu, neantmoins si fault-il auoir égard à celle qui est la plus agreable au malade: car le goust y aide beaucoup. Les sucs, les Iuleps, les Syrops denombrez au xv. chapitre de ce traité, sont les plus conuenables. Et l'eaue sera donc boullue quand il sera question d'en donner: auec laquel-

le hors des repas, on meslera lesdicts sucs, Iuleps & Syrops, ou cõserues. Et ceux qui aimẽt ptissane, ou eaue d'orge, en boirõt à toutes heures. Auec ces choses pour desalterer cõuient entẽdre que les clyste res refrigerãs, les Epithemes cordiaux & Antidotaux profitent merueilleusemẽt, d'autant qu'ils refrigerent les parties nobles, & font exaller & transpirer la qualité veneneuse.

¶ Oxyzacchara fort conuenable à la soif vehemente.

℞. *Aquæ coctæ ℔ duas.*
Vini granat. ℥ vij.
Aceti albi ℥ iij.
Zucchari albissimi ℥ viij. singula misceantur & clarificentur, vel loco aquæ puræ, poteris addere aquam rosaceam, si ægro fuerit grata.

Autre.

℞. *Syrupi citrei.*
Syrupi limonum an. ℥ iij.
Vini granati ℥ iiij.
Liquoris stillaticij acetosæ.
Rosarum an ℥ x. misce, & pro ratione gustus ægrotantium auge vel minue liquores vel syrupos.

Autre.

℞. Iulepi Alexādrini, vel syrupi regalis franciscani in commentariis domini Mesne à domino Iac. Syluio descripti.

Regime pour les pestiferez. CHAP. XXVII.

GAlien en son ix. liure de la methode dit qu'en l'obseruation qu'il conuient auoir pour entretenir les corps en santé, & pour profliger & guerir les maladies, il faut auoir grandemẽt égard à l'air, & principallement & encore plus en ceste maladie pestilente qu'en toutes autres. Dont apres auoir bien nettoyé les maisons & chambres des pestiferez, on purgera, retifiera & mõdifiera-on l'air par plusieurs fois le iour, par bon feu faict de böis sec, de choses odoriferãtes comme parfums, poudres, sachets, arrousemens, ionchemens, herbes, racines, gomes, & semblables denombrees au troisiesme chapitre du second traicté: & le refrigerer & temperer selõ le tẽps & saisons: comme il est bien amplemẽt declairé audit troisiesme chapitre du deuxiesme traicté. Et sera *L'air.*

bon aux pestiferez de changer souuent de chambre, afin qu'ils inspirent continuellement & tousiours vn air sain, pur & net si possible est : Et au semblable changer souuent de linges parfumez, secs & non contaminez. Que les fenestres & portes soyent souuent ouuertes du costé septentrional, qu'est du costé du vent de bize, & ses deux vẽs collateraux: moyennant qu'il n'y ait lieu prochain du costé mesmes Septentrional qui soit pestiferé, car vn vent pestilẽt en procederoit. Que le malade ne soit sans lumiere de nuict: & s'il luy est possible il élira maison ou chambre où l'air y soit pur & net: car en l'air gist vne partie de la cure, à raison de l'expiration & inspiration necessaire à l'homme.

Les viãdes. Les viandes seront de bonne nourriture, de bon suc & louable, en les administrant souuent & mediocrement, à raison des deffauts du cœur, des vomissemens, des debilitations & prostrations des vertuz & facultez naturelles, animales & vitales: & que les viandes soyent de faciles concoctions & digestions, & souuent liquides, de nature refrigerantes & aigres. Et quant aux viandes solides si la

commodité donne, auec ius ou faulces aigrettes, comme d'ozeille, d'orange, de grenades, de limons, de citrõs & de semblables. Les capres confittes au vin-aigre sont bonnes : le verius au semblable. Le vinaigre rosat, ou canelle, ou girofle pour gratiffier aux estomachs des patiens par diuersitez de choses plaisantes en saueur & en odeur. La maniere de viure trop estroitte est dangereuse, perilleuse & deffendue en ceste maladie. Au semblable la diuersité & abondance de plusieurs viandes en vn repas est dangereuse, d'autãt qu'elle est souuent cause de putrefaction au corps humain, ou qu'elle rẽd les corps faciles & habiles à icelles putrefactions.

Pour le boire il y a l'eaue d'orge, la ptissane, le bouchet, principalement pour le commencement pour les ieunes, pour ceux qui sont en fleur d'aage, pour les choleres, & ceux qui ont bon estomach, & au temps des grandes chaleurs. Mais pour les debiles, les vieux, ceux qui ont estomach foible, ceux qui n'auront grandes & vehementes fieures, ceux qui ne sentiront chaleur interieure grãde : ceux qui auront grands vomissemens, deffault *Le boire.*

de cœur, proſtratiõs des vertus & forces, ou flux de ventre: ſomme qui auront ſignes dangereux, tels que ſont denombrez au chapitre vj. de ce premier traité, ou que ce ſoit en temps de froidure, le vin blanc qui ne ſoit doux, ains ſec, comme l'on dit, ou vn petit verdelet (ſ'il plaiſt au patient) eſt neceſſaire, bon & profitable en ceſte maladie, moyennãt qu'il ſoit temperé ſelon la force du vin, ſelon les chaleurs du temps, l'aage du malade & la vehemẽce de la fieure. Et maintiens qu'il ſe peult donner en ceſte maladie ſ'il eſt petit & temperé, ſ'il eſt tel que Galien le ſpecifie, en l'appellant *vinum oligophoron* en Grec, qui eſt vn petit vin qui ne ſouſtient ne deſire eaue ou bien peu. Et pour verifier qu'on en peult pluſtoſt donner en ceſte maladie qu'en fieures cõtinues, à raiſon des accidens & ſymptomes deſcrits au vj. chapitre, liſez & entendez ce qu'en ont dit Galien au iij. *de ratione victus in morbis acutis, narratione 2.7. & 8. Method. met. 7.8.10.11. De arte curatiua 1. Aetius sermone 2. cap. 26. Hypo. 6. Epidemian.*

οἶνος ὀλιγοφόρος.

Et à faute de tel petit vin, on en pourra vſer d'autre mediocre auec eaue bouïl-

lie. Ceux qui ont licorne ou autres ſimples cõtre la qualité veneneuſe, en pourront mettre en leurs verres auec leurs breuages. Et à faute de licorne, la corne de cerf a vertu Antidotale. Auec ce il y a les ius, Iuleps, Syrops, ſpecifiez au xv. chapitre de ce premier traicté, auec leſquels on adiouſtera des poudres & decoctions antidotales, en ayãt eſgard en toute maniere que ce ſoit aux breuuages, aux temps, aux complexions & couſtumes des perſonnages.

Entre les fruicts, combiẽ que ſelon Galien, quaſi tous engendrẽt mauuais ſang: neantmoins pour ſoulager & conforter les malades, nous leurs concedons pruneaux, raiſins de damas, ceriſes confictes, ou cuictes entre deux plats, Grenades, orãges, framboiſes, groiſelles, amãdes, põmes & poires aigres, & coings apres les repas. Entre to⁹ fruicts les raiſins de damas ſont les meilleurs. Les conſerues, mixtures condits, poudres cordiales & Antidotales deſſus compriſes, reſiouïſſent & profitent. *Les fruicts.*

Pour les potages nous louons fort l'ozeille, la cichoree, poulpie, ſoucie, buglo- *H rbes pour les potages.*

ſe, borrache ſcabieuſe, pimpinelle, cerfueil, cueillies apres la roſee paſſee.

La chair. Combien que pluſieurs Medecins, voire les plus ſçauans, reiettent icy l'vſage de chair, d'autant que de ſa grande nourriture elle augmente beaucoup la chaleur eſtrange: toutesfois apres les deux premiers iours paſſez, ie conſeille au patient d'en vſer pluſtoſt en ceſte maladie peſtilente qu'en toutes autres fieures: à raiſon des grands ſymptomes & accidens qui touſiours aduiennent, comme deffault de cœur, vomiſſemẽs, flux de ventre, extreme debilitation: & autres accidens declarez au vj. chapitre. Car il fault touſiours conceder quelque choſe au malade, à la maladie, au temps, à la region, & à la couſtume, comme dit Hypocras. Quãt à la greſſe des chairs, elle nuit. Les chairs bonnes & louables ſont les petits poulets, pigeons, poules, chappons, perdris, faiſans, tourterelles, griues, merles, alouettes, & autres petis oiſeaux des champs: veaux, moutons, cheureaux, leuraux, & ſemblables de meſme ſuc, ſoyent roſties ou bouillies, ou en coulis. L'orge mondé eſt viande excellente, cuit auec amande

laict. Le pain gratté auec bon potage, ou vn iaune d'œuf frais, & vin de grenade, ou ius aigret, ou bon verius auec bon brouet, quand il eſt queſtion de nourrir. Ou ius & ſuc de chair roſtie, quand il eſt queſtion de nourrir. Les potages appellez vulgairement chaudeaux ſont louables. Et encore ſont plus nourriſſans les conſommez, preſſis & reſtaurans. Les amandelaicts ſont bons, mais ne ſont pas ſi nourriſſans. Auicenne loue la coriandre en ceſt endroit apres les paſts.

Il conuient auſſi auoir reſpect au dormir, afin que pendant ceſte maladie, les patiens ne ſ'addonnent à trop dormir, principalement de iour. Mais auſſi ie ne ſuis d'accord auec ceux qui trop rigoureuſement engardent du tout les poures affligez de dormir aucunement, meſmes les deux premiers iours. En quoy ils errent griefuement ce que ſe doit aucunement moderer. Toutefois quand l'apoſteme ſort, à lors le dormir eſt dommageable, où il faut eſtre attentif à telle heure: auſſi pource que la maladie eſt des plus agues, & qu'il n'en y a point qui tant debilite & proſterne les vertus & facul- *Le dormir.*

tez ſi ſubitement & en ſi peu de temps. Ainſi ne conuient ordõner ne commander grande abſtinence tant en dormir qu'en nourriture.

Du ventre. Touchãt le benefice du ventre le xiiij. chapitre y eſt dedié.

Recreer les eſprits. En toute maniere qu'il eſt poſſible, le malade doit eſtre recreé & reſiouy : afin qu'il euite ire, courroux, crainte, triſteſſe, inquietude : & le nourrir & entretenir auec eſperance de gueriſon & confiance en Dieu qui eſt le grand Medecin. Lequel nous prierons tous qu'il nous preſerue de ceſte maladie furieuſe : & qu'en fin il nous appelle par autre mort en ſa gloire eternelle.

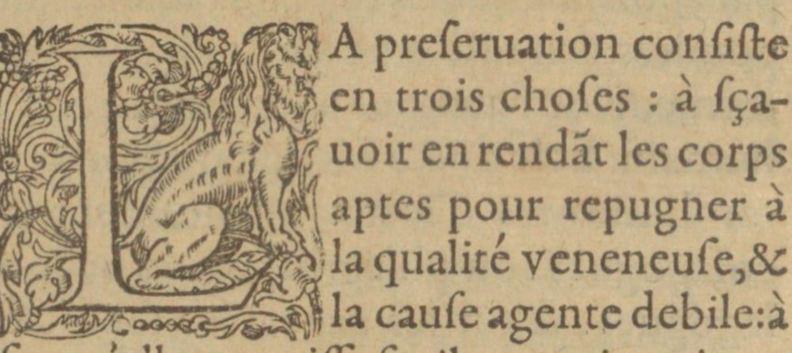
Ainſi ſoit-il.

DE LA PRESERVATION de la peſte.

TRAICTE SECOND.

Comme il fault preparer, purger & preſeruer les corps contre la contagion peſtilente.

CHAP. I.



A preſeruation conſiſte en trois choſes : à ſçauoir en rendãt les corps aptes pour repugner à la qualité veneneuſe,& la cauſe agente debile:à fin qu'elle ne puiſſe facilement imprimer & infecter les eſprits,humeurs,& toute la ſubſtance du corps.

1 La premiere ſera parfaicte par la purgation,mondification, & corroboration du corps:ce que ſe faict par medicamens ſolutifs, d'inretiques,corroboratifs,ſudatoires, phleubotomie, regime, & autres

moyens cy apres declarez.

2 La deuxiefme par les chofes exterieures, comme par feu, parfums, arroufemẽs, poudres, pommes, odeurs, fenteurs, & autres correctifs de l'air.

3 La troifieme par Antidotes, opiates, electuaires, conferues, poudres, tablettes feruans de contrepoifons, deffendans les parties nobles, dechaffans la contagion & bataillãs cõtre icelle. Et pource qu'aucuns veulent eftre purgez par breuuages, autres par *bolus*, autres par pillules, autres par apozemes, ou Syrops, ou tablettes, ou poudres: i'en ordonneray de chacun vne forme, felon l'humeur peccante au corps humain. Et le docte Medecin adioustera ou diminuera d'iceux medicamens les colagogues, ou phlegmagogues ou melagogues, felon les aages, les fexes, les corps, les temps & faifons de l'annee: auffi felon les forces, les vertus, les regiõs, la facilité ou difficulté de mouuoir le vẽtre: car il n'y a point de Medecine particuliere qui puiffe feruir à vn chacun, non plus qu'vn feul foulier ne pourroit feruir à tous pieds. Auffi fe verirõt & compoferont felon les indications des maladies&

des temperamens des corps. Ou il conuient noter que ceux qui seront bien sains & bien temperez se doyuēt fort bien garder de prēdre forte medecine, car ils vaudroyent pis d'en prendre. *Hypocrate teste & dicente, Qui sani sunt difficile medicamēta ferunt.* Et au contraire les cacochymes, mal habituez, pletoriques, replets, valetudinaires, & qui ont accoustumé d'en prēdre doyuent estre suffisamment purgez: d'autant que les corps impurs sont plus promps & habiles à receuoir la qualité veneneuse que les autres, tesmoing Galien, *libro de differentia febrium: licet aliquando tā euchyma, quàm cacochyma corpora rapiat illa qualitas venenata.* Aphor. 37. lib. 2. Gale. ca. 6. de differ. febrium.

¶ Les Iuleps & Syrops Antidotaux pour preparer les corps à la purgation.

Pour la cholere.

℞. *Syrupi limonum.*
Acetositatis citri.
Violarum an. ℥ j. *cum triplo decocti clarificati.*
Ben albi & rubei.
Acetosæ.

Calendulæ.
Scabiosæ.
Buglossæ.
Pimpinellæ.
Pentaphylli.
Verbenæ.
Rosarum. fiat Iulepus & aromatizetur speciebus.
Diarrhodi Abbatis.
Diamargariti frigidi an. ℈.j.

Notez qu'il ne fault plus vser des eaues distillees en alambic de plomb, comme on a faict du passé: mais plustost des decoctions: d'autãt que les eaues distillees en tel alambic ne se peuuent faire sans grande alteration des vertus & facultez de leurs simples.

Pour le phlegme.

℞. *Decocti repurgati ℔ vnam.*
Melissophylli.
Bipennulæ seu pimpinellæ.
Betonicæ.
Dictami cretensis.
Zedoariæ.
Baccarum Iuniperi.
Scordij.
Passularum ab arillis mundatarum

deinde adde syrupi è quinque radicibus cum aceto.

Oximeli simplicis an. ℥ ij. ß. dulcoretur.

Speciebus diambre.

Iride flerentiana & cinamomo.

Pour la melancholie.

℞ Syrupi è fumaria.

Syrupi è Bisantiis.

Oxymelitis compositi an. ℥. j. cum triplo decocti clarificati.

Fumariæ.

Calendulæ.

Summitatum lupuli.

Verbenæ.

Epithimi.

Scabiosæ.

Rosarum.

Passularum exacinatarum, fiat Iulepus & aromatizetur Speciebus diamochi dulcis & corallis.

¶ Medecine potable pour purger la cholere.

℞. Rhabarbari selecti ʒ ij. ß.

Scobis eboris.

Cinamomi an. ℈ j. infundantur noctu in decocto Iulapij ad choleram præscripti, mane fiat

expreßio, cui addes.

Mannæ granatæ ℥ j.

Diapruni solutiui ʒ ii.

Syrupi rosati purgatorii ℥ i.

Pulueris antidotalis ℈. i. *fiat potio deiectoria.*

Bolus à cela.

℞. *Medullæ caßiæ fistularis recenter extractæ* ℥ i.

Rhabarbari electi ʒ ß.

Spicæ nardi

Eboris an. ℈ ß.

Sacchari quantum sufficit, fiat bolus, deglutiatur horis duabus ante cibum.

Pillules à cela.

℞. *Rhabarbari electi.*

Aloes lotæ, vel hieræ picræ Galeni an. ʒ ß.

Diacrydii grana duo cum succo acetosæ, fingantur pillulæ quinque pro dosi à gallicantu sumenda.

Tablettes à cela.

℞. *Electuarii è succo rosarum* ʒ v.

Poudre à cela.

℞. *Rhabarbari electi* ℈ ii.

Aloes lotæ ℈ i.

Zucchari candi ℥ ß. *fiat puluis & cum iure*

gallinaceo

gallinaceo, vel alio quouis enchymo sorbeat mane.

Pour purger le phlegme.

℞. *Agarici recenter trochiscati ℈ iiij. infundatur noctu in Oximelite*
Galeni, vel in decocto.
Cardui benedicti.
Penthaphilli.
Melissophylli.
Betonicæ.
Scordij.
Dictami cretensis.
Verbenæ.
Passularum ab arillis mũdatarum expresso adde,
Diaphenici ʒ iij.
Compositionis indi maioris ʒ ß.
Pulueris zedoariæ ℈ ß fiat potio purgatoria.

Bolus à cela mesme.

℞. *Electuarij diacartami*
Diaphenici an. ʒ ii. ß.
Agarici trochiscati. ℈ ß.
Specierum aromatici rosati ℈ j.
Oxymeli simplicis & Zucchari quãtum sufficit fingatur bolus.

Pillules à cela.

℞. *Catapotiorum cochiarum, & ex Agarico an. ℈ i.*
Hieræ diaco locyntidos.
Rasuræ eboris an. ℈ ß.
Syrupi absynthii quantum sufficit formentur catapotia quinque à gallicantu deuoranda.

Tablettes à cela.

℞. *Electuarii Diacartami.* ℥ ß. *vel* ʒ. *vj.*

Poudre pour les poures.

℞. *Electuarÿ diacartami.* ʒ *i.* ß,
Corticis radicis esulæ ℈ *i.*
Cinamomi ℈ ß. *misce, & cum iure en chimo sorbeat mane.*

Pour purger la cholere & le phlegme aux ieunes enfans, femmes enceintes & delicats.

Par Rheubarbe	Casse recente.
Mauue,	Diapruni simple.
Tamarius	Syrop rosat solutif.

Pour purger la melancholie.

℞. *Folliculorum Senæ orientalis.*
Epithimi an ʒ. *ÿ* ß.
Seminis anisi ʒ. *i. buliant simul vna.*

ebulitione in decocto.
Fumariæ.
Summitatum lupuli.
Pimpinellæ.
Buglossæ.
Rosarum.
Passularum mundatarum, deinde noctu macerentur: expreßioni adde,
Confectionis hamech.
Electuarij de Epithimo an. ℥ ii.ß.
Spodii.
Coralli rubei an. ℈ ß. fiat potus purgatorius.

Bolus à cela.

℞. *Diasenæ.*
Catholici an. ℥ ij.ß.
Confectionis hamech. ℥ ii.
Specierum diambræ ℈ i.
Sacchari quod satis sit, formetur bolus.

Pillules à cela.

Catapotiorum è fumaria. ℈ ii.
Hieræ picræ simplicis Galeni ℈ i.
Veratri nigri grana duo vel quatuor.
Syrupi ex Epithimo quantum sufficit, addendo.
Specierum diamoschi dulcis grana quinque, fingantur pillulæ quinque noctu sumendæ.

Pour les enfans gens delicats & femmes enceintes.

Vſez de l'infuſion de Sene oriētale, auec peu de ſemence d'anis & d'Epitheme.

Diaſene.

Diacaßia.

Catholicon.

Syrop roſat ſolutif auec infuſion de Sené & d'Epitheme, en petit laict, Syrops ou Apozeme magiſtrale pour purger les trois humeurs, ou pour vn ſeul, ou pour deux, en oſtant les ſimples concernans l'humeur non peccant, que le Medecin ne voudroit purger, lequel Syrop ou Apozeme a tant de vertus qu'il purge l'humeur peccāt, rectifie le corps, oſte les obſtructions de la rate, du foye, & des venes Mezaraiques: corrobore les parties nobles & dechaſſe le venin peſtilent.

℞. *Radicum quinque aperientium.*
Radicis valerianæ an. ℥ *i.ß.*
Radicis gentianæ.
Zedoariæ.
Angelicæ.
Graminis.
Liquiritiæ an. ℥ *ß Macerentur æſtate in aceto & hieme in vino albo.*

Lysimachiæ.
Dictami cretensis.
Verbenæ.
Calendulæ.
Melissophylli.
Ben albi & rubei.
Pimpinellæ.
Endiuiæ.
Buglossæ.
Acetosæ.
Scordij.
Betonicæ.
Scabiosæ.
Absynthij pontici.
Eupatorij.
Capillorum veneris omnium. an.m.j.
Corticum citromali ℥.ß.
Paßularum mundatarum ℥ j.
Calami aromati.
Xilaloes.
Squinanti. an.ʒ iij.
Semen cardui benedicti.
Seminis anisi.
Seminis ocimi.
Seminis feniculi an.ʒ ij.
Trium florum cordialium an.P.ß.
Coquantur singula ordine in colatura, buliant

vna ebulitione folliculorum Sene orientalis. ℥ ij. coletur iterum in colatura. Infunde noctu separatim.

Rhabarbari electi ℥ j. cum
Cinamomi.
Rasuræ eboris.
Spodij an. ʒ j.
Throchiscorum ex Agarico separatim infusorum ℥ ß.
Corticum myrobalanorũ citrinarum.
Cepularum

Indarum an. ʒ j. ß. fiat Syrupus vel apozema clarificatum secundum artem, cum zucharo quãtum sufficit & aromatizetur hieme zedoaria & Iride Florentiana. In æstate autem diamargarito frigido, diarrhodo Abbatis, & santalis. Vel aliis eiusmodi speciebus, vel puluere aliquo cardiaco.

De la phleubotomie. CHAP. II.



N cest endroit ne sera point faict mention de la phleubotomie laq̃lle conuient estre celebree rarement aux pestiferez (comme il a esté amplemẽt de-

duit & demonſtré au douzieſme chapitre du premier traité) mais ſeulement à ceux qui veulẽt vſer de precaution contre la peſte, en rendans leurs corps purs & nets par purgatiõ & phleubotomie: afin de n'eſtre tant ſuſceptibles, prompts & habiles à putrefactiõ interieure: aux obſtructions, maladies, & à la contagion peſtilente. Laquelle phleubotomie conuiẽt plus au printemps qu'en autre temps: & non à vn chacun, comme à ceux qui ſont bien ſains & temperez: auſſi que le ſang eſt le frain & la bride de la cholere: lequel eſtant euacué ſ'il ne peche en quantité ou en qualité, à lors eſtant euacué la cholere rouge ſ'emflammera. Mais conuient aux plethoriques abondãs en ſang, aux cacochymiques, mal habituez, intẽperez, valetudinaires, hepatiques, ſpleneтiques, rheumatiques, catharreux, arthetiques, & à ceux qui l'ont accouſtumé: Ie entends les robuſtes, & aagez: combien qu'en neceſſité on puiſſe phleubotomer en aage de huict ans: de quel coſté, de quelle vene, & en quelle quantité, apres la digeſtion faicte, & le ventre dechargé, les aſſiſtans en iugeront ſelon les indica-

tions prises au premier chapitre de ce deuxiesme traicté.

De la correction & rectification de l'air.
CHAP. III.

TOus Philosophes afferment qu'il n'y a rien plus contraire & ennemy de la chaleur naturelle qui altere, offense & corrompe plus les esprits que l'air infect, puant & enuenimé, & au semblable odeur puante : dont immediatement deuãt & apres les purgations vniuerselles des corps, conuient selon l'ordre des Arabes, Grecs & Latins, rectifier l'air par feu de bois sec, tant de nuict que de iour : tant dehors les maisons que dedãs, & és rues & places, selon l'histoire de Galien, alleguant Hypocras auoir corrigé & repurgé l'air de la qualité veneneuse & contagion pestilente, par grands feus au temps de la grande pestilence d'Ethiopie & d'Afrique: & Empedocles au temps de celle de Grece. Et apres les feus fault vser souuent d'arousemens conuenables par tous les lieux des

maiſons,des chambres:leſquels non ſeulement rectifient l'air,deffendẽt, dechaſſent,& oſtent la cõtagion, mais auſſi corroborent les eſprits. Semblablement ſera corrigé par poudres, ſenteurs, pommes, habits, parfums, ſçachets, eſcuſſons,herbes, vent de bize, & les deux collateraux d'iceluy, moyennãt que du coſté meſme Septentrional n'y ait peſtilẽce, & en deffendant que les vents Meridionaux, qui ſont touſiours dangereux, n'entrent par les portes & feneſtres: auſſi en euitãt toutes choſes exterieures putrefians l'air, declarees amplement au deuxieſme chapitre du premier traicté. En notãt que tous ſimples aromatiques tant pour arrouſemens, que pour odeurs,ſeront meſlez au temps des grandes chaleurs auec vin aigre, eaue roſe, roſes, ſandaulx, camphre, violettes, fleurs & fueilles de Nenuphar, de vignes,d'aulbepins fleuris, de ioncs & de ſemblables. Mais en yuer & és temps des froidures, peu de vin aigre & beaucoup de bon vin, auec roſmarin, ſaulge, mariolaine,hiſſope,mẽthe,meliſſe, thim, baſelique, gentiane, Iris de Florence, racine de Valeriane, eſcorce de citrons, &

les ſemblables denombrez cy apres en ce meſme chapitre.

¶ Arouſemens par liqueurs, Ionchees, herbes, fleurs & racines.

℞. *Liquoris ſtillaticij roſarum* ℔ j.
Aceti ℥ *iij. vel iiij.*
Pulueris trochiſcorum è caphura.
Santali citrini
Rubei an. ʒ j.
Caphuræ ʒ ß. *miſce, & primum foliis vitis.*
Nenupharis.
Roſarum.
Violarum ſternatur pauimentum domus, deinde liquoribus irroretur.

Autre pour l'eſté.

℞. *Aquæ roſarum* ℔ j.
Aceti ℥ *iiij.*
Santali rubei.
Citrini an. ʒ *iij.*
Moſchi grana tria.
Caphuræ ʒ *ij.*
Ligni aloes ʒ j. ß. *miſce & cum foliis & floribus*
Nenupharis.

Salicis.
Vitis.
Roſarum irroretur humus.

Pour les poures en eſté.

℞. *Aquæ puræ* ℔ *iiij.*
Aceti ℔ j. ß.
Santalorum omnium an. ʒ ij. *miſce, & cum foliis, floribus & radicibus ſupra deſcriptis, humum irrigabis.*

Notez qu'a faute d'eaue diſtillee on vſera en eſté d'eaue commune auec vin aigre: & en yuer & temps des froidures, de bon vin & eaue, auec les herbes, racines, fueilles & fleurs denombrees cy apres en ce chapitre.

¶ Pour les Princes, grands ſeigneurs & riches en temps des froidures.

℞. *Vini odoriferi & generoſi* ℔ *iiij.*
Aquæ roſarum ℥ *vj.*
Aceti ℥ *iij.*
Zedoariæ.
Cinamomi.
Corticis citri.
Meliſſophylli.

Iridis florentianæ an. ʒ i. misce & primum sterne humum.

Rosmarino.

Maiorana.

Saluia.

Ruta.

Mentha deinde irrigentur pauimenta domus.

Pour les poures en yuer, printemps & Automne.

℞. *Vini generosi. ℔ ii.*

Aquæ rosarum.

Aceti an. ℥ iii.

Saluiæ.

Melissophylli.

Maioranæ.

Rutæ.

Roris marini.

Hyssopi an. m. i. vel ii. vel tres, primum herbas humi sternes: deinde terram irrorabis liquoribus.

Parfums pour les puissans & riches.

℞. *Ladani puri ℥ i.*

Styracis calamitæ.

Thuris masculi.

Ligni sicci & bacarum iuniperi an. ℥ ß.

Xilaloes.

Belzoni. an. ʒ ii.
Nucis moſcatæ.
Santali lutei. an. ʒ i. ß.
Caryophillorum.
Styracis liquidæ. an. ʒ i.
Roſarum.
Zedoariæ.
Cinamomi.
Calami aromatici an. ʒ ß.
Moſchi ℈ ß.
Gummi tragachantæ aqua roſacea ſolutæ quod ſatis ſit fingantur paſtilli pro ſuffitu.

Autre parfum pour riches & puiſſans.

℞. *Carbonis ſaligari ℥ iiii.*
Ladani puri.
Styracis calamitæ.
Maioranæ.
Thuris.
Maſtichis.
Melyſſophilli.
Corticis citrei mali.
Iridis florentianæ an. ℥ ß.
Roſarum.
Cariophyllorum.
Macis.
Stiracis liquidæ an. ʒ i. ß.
Agallochi.

Cyperi.
Calami aromatici.
Santali rubei & citrini.
Spicænardi an. ʒ i. ſingula lenigentur, deinde mucchagine tragachante per aquam roſaceam elicita fingantur: vel aniculæ cyprinæ, vel paſtilli, vel formulæ quales deſideras pro ſuffitu.

Autre parfums pour riches & puiſſans.

℞. *Thuris an. ʒ i.*
Corticis mali citrei.
Meliſſophylli an. ʒ i.
Xiloaloes.
Styracis calamitæ an. ℥ ß.
Galliæ moſcatæ ʒ ß.
Ladani puri ℥ iii. fingantur trochiſci cum piſtillo calido addendo.
Ambre ℈ ß.
Moſchi grana. vi.

¶ Autre fort excellent.

℞. *Styracis calamitæ.*
Ladani.
Caryophyllorum.
Cinamomi.
Macis an. ʒ ß.
Aliptæ moſcatæ.
Galliæ moſcatæ an. ʒ ß.
Moſchi.

Ambre an. grana iiij. fiant orbiculi cum muccagine tragachante in aqua rosarum dissolutæ.

Autre plus facile.

℞ Pastillorum Galliæ moscatæ ℥ i.
Saluiæ.
Maioranæ.
Rosmarini an. ℥ i.ß.
Styracis calamitæ ℥ ij.
Macis.
Caryophillorum.
Cinamomi an. ℥ j.
Foliorum lauri ℥ ß.
Agallochi ℈ j.

Moschi grana tria. Terantur singula, & omnibus cõmistis fingãtur orbiculi pro suffitu.

Qui voudra estre curieux d'auoir compositions des parfums plus excellẽs, il les trouuera au liure *N. Myrepsus*, desquels le premier est du prophete Esdras, cõposé de lxv. simples.

¶ Parfums pour les poures faciles à trouuer.

Parfums de Rosmarin & d'angelica en-

ſemble, purifie l'air & dechaſſe la contagion. Ainſi l'afferme *Ruellius* en ſon liure des ſimples,

Boys de geneure ſec.
Graine de geneure.
Graine de Laurier.
Racine de Valeriane.
Racine de Gentiane.
Oyſelet de cypre faict ſelon l'art.
Canelle.
Zedoaire.
Muſcade.
Lauande.
Spic narde.
Encens.
Myrrhe.
Ladanon.
Storax.
Belzoin.
Eſcorces de citrons.
Eſcorces d'oranges.
Eſcorces de limons.
Cypres.
Fueilles de Laurier.
Mariolaine.
Sariette.
Hyſſope.

Roſes.

Roſes.
Thin.
Sanimes.
Menthe.
Baſelique.
Coral.
Saffran.
Meliſſe.
Encens.
Ambre.
Camphre.
Sandaux.
Gallia moſcata.
Alipta moſcata.

Toutes ces choſes & autres odoriferantes par ſoy, ou meſlees, ſont conuenables pour parfums & odeurs, en põmes ou poudres, & pour les meſler auec vin en temps de froidure, auec vin aigre & eaue roſe en temps d'eſté: ou pour mettre és coffres auec linges & habits bien deſſeichees auant que de les y mettre. Toutesfois conuient icy noter que ceux qui ſont ſubiets aux douleurs de teſte, rheumes & catharres par cauſe chaude, doiuẽt euiter le frequent vſage des odeurs, parfums chauds & aromatiques. *Aduertiſſement.*

Autre compoſition treſexcellente pour parfums, pommes, ſachets, eaues, & à autre vſage.

℞. *Ladani puri* ℥ j.
Styracis calamitæ.
Santalorum omnium an. ℥ ß.
Maioranæ.
Calami aromatici.
Cariophyllorum.
Florum anthos.
Iridis florentianæ.
Roſarum an. ʒ ij.
Belzoin ʒ j. ß.
Florum ocimi ſeu baſiliconis.
Corticis mali citrei.
Thimi.
Xiloaloes an. ℈ ij.

Cinamomi ℈ j. *fiat puluis, cui addere poteris moſchum & ambram in hyeme: caphuram autem in æſtate. Vel ſi craßæ conterantur, proderunt ad capitis & barbæ lotionem: Vel in vino albo odorifero, & aqua roſacea aliquot diebus commaduerint, pòſt colātur. Colatura ſeruatur vſui, Vel diplomate diſtillatur, vt ſit aqua aromatica.*

C'eſt donc pour parfumer, pour pou-

dre de bonne odeur, ou pour mettre en coffres auec habits & linges: ou pour faire ſachets: ou pour meſler auec liqueurs, pour lauer mains, viſages, barbes: ou pour diſtiller, pour mouiller linges, leſquels facilement reçoiuent contagion & putrefaction: principalement ſ'ils ſont humides, ou enclos long temps en coffres, ou arches ſans auoir air. A l'exemple d'vne histoire tant notable & digne de memoire touchant les draps & linges, au temps de Marc Antoine Empereur faiſant guerre. Son armee arriuant en Seleucie de Babylone, aucuns de ſon armee tacheans & pẽſans bien trouuer des threſors au temple d'Apollo, y trouuerent des coffres auquels n'y auoit que draps & linges precieux, enclos & eſtouffez de long temps, ſans auoir eu air, dont ils eſtoient tant cõtaminez, infects & corrompus d'vne contagion peſtilente, qu'apres que les coffres furent rompus & briſez par les genſ d'armes & ſoldats, l'air tellement infect ſortant de ces coffres, vint incontinent à infecter les genſ d'armes, ſoldats, & ſemblablement toute la ville, ayans receu les draps & linges precieux infects de l'air pe

Hiſtoire.

Coffres.

ſtilent. Dont incontinent apres peu de tẽps la region de Seleucie,& conſequemment toute la Grece & Romanie, furent tellement peſtiferees par le moyen des vens tranſportans ceſte cõtagion & qualité veneneuſe, que les deux tiers des hõmes en moururent. Voyez l'hiſtoire veritable, pour dõner à entẽdre que les draps & linges par long temps enclos & eſtouffez, ſans auoir air & euentilation, retiendront & garderont la contagion peſtilente par vn temps ineſtimable. Dont ceci ſeruira pour auoir égard aux draps, linges & à l'air non mouuant & eſtouffé: & afin d'eſtre curieux en temps de peſte de manier & donner bon air aux draps, linges & habits: & qu'ils ſoyent ſecs, purs & nets & odoriferans en les changeant ſouuent, & en les euentilant. Ce qui ſert beaucoup contre la contagion peſtilente., puis qu'elle entre es corps par les pores.

Autre poudre plus facile que la premiere.

℞. *Styracis calamitæ.*
Iridis florentianæ.
Maſtichis an. ℥ ij.

Cariophyllorum.
Macis.
Nucis moſcatæ.
Cinamomi.
Croci.
Agallochi ℥ i.
Ambre grana iii.
Moſchi grana iiii.

Autre pour les draps linges & habits.

℞. *Succini.*
Styracis calamitæ.
Ladani an. ℥ ii.
Foliorum myrti.
Corticum citrei mali.
Roſarum.
Florum nymphææ.
Violarum.
Croci.
Macis.
Santalorum omnium an. ℥ i.
Caphuræ.
Belzoni an. ℥ ß.
Moſchi grana iiii. ſingula in puluererem rediges.

Autre poudre à tous vſages : comme à parfums, pommes, ſachets, eaues, & vins de ſenteurs, contre la contagion.

℞. *Iridis florentianæ* ℥ ii.
Maioranæ.
Rosarum.
Cariophyllorum an. ℥ ß.
Melissophylli.
Nucis moscatæ.
Zedoariæ.
Cinamomi.
Agallochi.
Santali lutei.
Mastichis.
Styracis calamitæ.
Belzoin an. ʒ ii.
Calami aromatici.
Spicæ nardi an. ʒ ß.
Cyperi ℈ i.

Autre excellent à ce mesme.

℞. *Styracis calamitæ* ℥ j.
Ladani puri ℥ ß.
Specierum diambræ.
Diamoschi an. ʒ ß.
Caphuræ grana ij.
Cariophyllorum ℈ j.
Nucis moscatæ.
Macis an. ʒ ß.
Rosarum ℈ j.
Cinamomi.

Violarum.
Calami aromatici.
Myrrhæ an ℥ ß.
Spicæ nardi ℈ j.
Xiloaloes ℈ ß.
Ciuetæ.
Moschi an. grana viii.
Ambræ grana iiii. cum aqua rosarum & styrace liquida, vel potius cum muccagine tragachante in aqua rosarum solute, fingantur poma odorifera.

Autres pommes preseruatiues.

℞. *Styracis calamitæ.*
Corticis citrei mali an. ℥ *ii.*
Ben albi & rubei.
Menthæ siccæ.
Cariophyllorum.
Cardamomi.
Xiloaloes.
Valerianæ.
Calami aromatici
Myrtillorum an. ℥ j.
Santali citrini.
Caphuræ an. ℥ *i.* ß.
Macis.
Nucis moscatæ.
Cinamomi.

Ambræ.
Ocimi an. ʒ ß.
Moschi ℈ i.

Ladani ʒ iii. conficiantur poma vt artis est addendo,

Ambræ.
Moschi an. quod satis sit.

Autre pour vser en esté.

℞. *Florum Nenupharis.*
Violarum.
Buglossæ.
Rosarum.
Santalorum omnium.
Spodii an. ʒ i. ß.
Caphuræ ʒ iiii.
Corticum citrei mali ʒ ii.
Macis.
Nucis moscatæ.
Maioranæ.
Ocimi.
Cariophyllorum.
Carabæ.
Styracis calamitæ.
Cardamomi.
Mastichis.
Zedoariæ.
Xiloaloes an. ʒ ß.

Ambræ ℈ i.

Ladani ℥ iii. fingantur poma cum muccagine tragachante, in aqua rosarum solute, vt artis est.

Autres pommes plus faciles pour l'esté.

℞ *Florum rosarum.*

Violarum an. ʒ ii.

Santalorum omnium an. ʒ i. ß.

Caphuræ ʒ i.

Ambræ ʒ ß.

Moschi grana iiii.

Xiloaloes ℈ ii.

Nucis moscatæ ℈ i.

Styracis calamitæ.

Ladani an. ℥. ß.

Autre plus facile.

℞. *Ladani puri ℥ i. ß.*

Corticis mali citrei.

Seminis endiuiæ an. ʒ i.

Croci.

Caphuræ an. ʒ ß. fiat puluis & obducatur serico vel cum tragachanta in liquore stillaticio rosarum soluta, fingatur pomum.

Odoremens communs.

℞. *Aceti albi ℥ vj. in quibus maduerint noctu folia.*

Lauri,

Aquæ roſarum ℥iij.
Cinamomi.
Caphuræ an. ʒ ß.
Moſchi pro ditioribus granum vnum cum linteolo inſuffletur & odoretur.

¶ Autre pour les poures.

℞. *Aquæ puræ ℔ i.*
Aceti ℔ ß.
Caphuræ ʒ i.
Santali rubei & citrini an. ℈ ii. miſce.

Autre pour les poures.

℞. *Aceti rutacei ℥ iii.*
Caphuræ grana iii.
Croci grana ii. miſce.

Autre.

℞. *Florum violarum.*
Roſarum.
Nenupharis an. ʒ ii.
Santalorum omnium an. ʒ i.
Caphuræ ℈ ii.
Aceti quod ſatis ſit.

Autre.

℞. *Radicis enulæ campanæ quantum voles: vel gentianæ, miſcetur in aceto rutaceo: deinde inuoluatur ſyndone vel ſerico. Si odor inſuffletur mirè prodeſt.*

Autre.

Odeur d'vn bouc a tousiours esté approuué par Auerroes, & autres Arabes anciens.

Pour odorer & tenir en la bouche.

Cortex citromali.
Cinamomum.
Cariophylli.
Zedoaria.
Angelica.
Folia Lauri.
Gentianæ radix.
Aristolochiæ radix.
Iris florentiana.
Hypericum.
Feniculum.
Pimpinella.
Tormentilla.
Pentaphyllum.
Rosæ.
Ruta præstantissima.

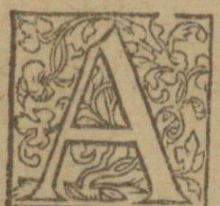
Eaue de senteur pour mouiller linges, barbe, visage & mains.

℞. *Santalorum omnium.*
Xiloaloes an. ℥ ij.
Radicis angelicæ ℥ j.ß.
Zedoariæ ℈ iiij.

Cinamomi.
Caryophyllorum an. ʒ i.
Florum athos.
Spicæ nardi ℈ i.
Ambræ moschi.
Caphuræ an. ℈ ß. Singula linteolo tenui inuoluta infundãtur in aquæ rosarum libris iii.
Vini albi ℔ i. ß.
Aceti ℔ ß. Hæc vsui seruentur in phiala bene obturata.

Des medicamens antidotaux preseruatifs & deffensifs contre la contagion pestilente.

CHAP. IIII.



Pres auoir purgé les corps, rectifie l'air par plusieurs moyens, cõuient vser par fois des medicamẽs & antidots contre la qualité veneneuse : ce que se fera par diuerses especes de medicines & antidots : comme par pillules, opiates, electuaires liquides & solides, conserues, condits, poudres descrites & ordonnees en ces deux traictez en leurs ordres.

Pillules communes, ſolutiues & preſeruatiues, pour vſer ſouuent vne ou deux, ou trois auant les paſts ſans tenir chambre. Et qui en voudra prendre cinq pour eſtre mieux purgé, ce ſera apres la minuit, & pourra-on dormir apres.

℞. *Aloes lotæ.*

Glebæ armenæ præparatæ an. ℥ ß.

Croci.

Myrrhæ an. ʒ *ii. cum aqua roſarum in æſtate; & vino generoſo in hyeme, fingatur maſſa mollis.*

Autre pour en vſer comme des precedentes, leſquelles *Rufus* afferme eſtre tant excellẽtes que tous ceux qui en ont vſé en temps peſtillent au commencement, ont touſiours eſté preſeruez.

℞. *Aloes lotæ & præparatæ.*

Ammoniaci an. ℥ ß.

Myrrhæ ʒ *ij cũ vino generoſo formetur maſſa.*

Autres pillules pour en vſer comme des precedentes, bien approuuees par tous colleges de Medecine, La recepte deſquelles eſt tiree des conſeils de Cermiſon.

℞. Aloes præparatæ ʒ vj.
Myrrhæ ʒ iij.
Croci ʒ i.ß.
Rhabarbari electi.
Glebæ armenæ præparatæ.
Agarici trochiſcati an. ʒ ij.
Cariophyllorum ℈ j.
Tormentillæ.
Spicæ an. ʒ ß.
Santali rubei.
Corticum mali citrei an. ʒ j.
Seminis citrei mali vel acetoſæ ℈ ij.
Zedoariæ ʒ i. cum oximelite, in quo fuerint infuſi trochiſci ex agarico. Fingatur maſſa mollis.

Autres pillules antidotales, qui purgent fort benignement, & bataillent grandement contre la contagion peſtilente.

℞. Glebæ armenæ præparatæ.
Aloes iecorariæ.
Myrrhæ an. ℥ ß.
Dictami.
Radicis tormentillæ.
Pimpinellæ.
Zedoariæ.
Scordij.

Gentianæ.
Radicis betonicæ an. ℥ ij.
Terræ lemniæ ℥ i. ß.
Croci ℈ ii.
Maſtichis ℥ i. cum oximelite in æſtate, & vino generoſo in hyeme malaxentur.

Poudre preſeruatiue, deffenſiue & curatiue, vraye, certaine & bien experimẽtee en mon temps, le plus ſecrettemẽt que i'ay peu depuis xx. ans en ça. La doſe, & priſe de ceſte poudre eſt, d'vne dragme, iuſques à cinq ſcrupules, en breuuage: en eſté, auec ius d'ozeille ou de ſcabieuſe, ou de pimpinelle, ou de ſoucie, ou conſerue de roſe, de buglo-ſe, de ſcabieuſe. Et en yuer & temps de froidures auec vin ou cõſerue d'enula, ou theriaque, ou metridat, ou autres ſemblables, ou auec les Syrops conuenables aux tẽps. Ou biẽ ſe pourra mettre en forme de pillules, opiate, tablettes, ou autrement, pour prendre le matin quatre heures deuãt le paſt, en toutes ſortes que lon voudra. Il entre en la compoſition choſes precieuſes pour les Princes, grans Seigneurs & riches:

au lieu desquelles tu mettras corne de cerf pour les poures.

℞. *Glebæ armenæ præparatæ.*
Cinamomi ℥ *i.*
Radicis tormentillæ.
Cinamomi.
Gentianæ.
Dictami an. ʒ *ii.* ß.
Corticis citrei mali.
Seminis acetosæ an. ʒ *ii.*
Santalorum omnium.
Ocimi an. ʒ *i.* ß.
Margaritarum.
Saphirorum.
Oßis cordis ceruini.
Scobis eboris.
Zedoariæ.
Iridis florentianæ.
Angelicæ an. ʒ *i.*

Vnicornu ʒ ß. *Dosis huius diuinæ compositionis est à* ʒ *i. ad* ℈ *iiij.*

Autre composition tresexcellente.

℞. *Angelicæ radicis.*
Radicis Gentianæ.
Radicis tormentillæ.
Zedoariæ.
Seminis oxalidis.

Seminis

Seminis citromali.
Cinamomi ſelecti.
Santali lutei.
Cardui benedicti an. ℥ ij.
Corticis citrei mali ℥ i. ß.
Ramenti eboris ℥ i.
Coralli rubei ℥ ß.
Sacchari ad pondus omnium. Vel ſi mauis aliam formam acquire: vt dictum eſt de proxima antidoto. Doſis ſit à. ℥ i. ad ℈ iiij.

Autre poudre antidotale preſeruatiue, deffenſiue, & curatiue, bien experimentee à Paris, par feu Monſieur Houllier, docteur en Medecine, & Lecteur lors que i'eſtoye audit lieu, laquelle il nous donna apres auoir faict leçon de la contagion peſtilente, & ſeruira fort pour les poures.

℞. *Dictami cretenſis.*
Tormentillæ.
Betonicæ.
Gentianæ.
Morſus diaboli.
Croci an. ℥ i. fiat puluis, cuius doſis erit à ℥ ß. ad ℈ iiii. cum Syrupis, conſeruis, vino, aquis

stillaticiis, vel zucchato, vel iure aliquo probato.

Autre semblable.

℞. *Glebæ armenæ præparatæ.*
Croci an. ʒ i. ß.
Tormentillæ.
Dictami.
Pimpinellæ an. ʒ i.
Agallochi seu xiloaloes.
Santali rubei.
Seminis acetosæ.
Cornu ceruini vsti.
Electuarii è gemmis siue speciebus an. ℈ ii. ß.
Vnicornu ℈ i.
Caphuræ grana vi. singula in puluerem redigantur, quæ cum conseruis, conditis, Syrupis, zucchato, vino vel theriaca pro ratione temporum misceri possunt.

Autre facile.

℞. *Radicis vel foliorum dictami.*
Tormentillæ.
Zedoariæ.
Morsus diaboli.
Coralli rubei.
Gentianæ.
Boli armeni.
Terræ sigillatæ.

Seminis cardui benedicti an. ℥ i.
Zucchari in aqua rosarum æstate soluti: & vino hyeme fingantur tessalæ.

Autre.

Glebæ armenæ veræ ℥ i. ß.
Radicis angelicæ.
Tormentillæ.
Cinamomi an. ℈ ii. formentur tessalæ vt artis est.

Antidot contre les vers & la contagion pestilente.

CHAP. V.

EN cest endroit faut bien noter, que le plus souuent auant la peste, & mesme au temps de peste, les corps sont subiects & plains de vers: chose trop dangereuse à rendre lesdits corps prompts & habiles à receuoir la contagion & qualité veneneuse. Car ia lesdits vers sont engẽdrez de pourriture & putrefaction des humeurs: à quoy souuent on n'a eu égard aucun. Dont maintenant sera vsé de grande prudence par les Medecins, Chirurgiens & autres qui auront charge des pestiferez d'y auoir

bon égard, en ayans deux intẽtions. L'vne preſeruatiue contre la peſte: & l'autre contre les vers. Pour raiſon dequoy la compoſitiõ eſt ordõnee & inſeree à l'onzieme chapitre du premier traicté, pour en vſer & en prendre le matin quatre ou cinq heures auant les paſts: & le ſoir trois ou quatre ou cinq heures apres ſoupper, en allãt coucher, par l'eſpace de deux ou trois iours quand il eſt queſtion d'occir les vers, & non autrement. Et vſera-on de ceſte poudre antidotale en toute ſorte que l'on voudra, auec Syrops, confitures, conſerues, condits, ou vin, ou ius, ou ſuccre. Mais entre autre choſe cõuient bien noter, que ſi elle eſt priſe auec conſerue de fleurs de peſchez, l'effect en ſera comme miraculeux. Et quand les poures en voudront vſer, on oſtera les drogues cheres & precieuſes.

Sachets & eſcuſſons pour le cœur & foye.

CHAP. VI.



EN temps peſtilent & air corrõpu il faut touſiours auoir l'œil ſur la corroboration & deffenſe du cœur, & des au-

tres parties nobles (comme les principales parties du harnois) par sachets & escussons qui s'ensuyuent.

℞. *Betonicæ* ℥ *ii. ß.*
Rosarum.
Santalorum omnium.
Coralli rubei.
Foliorum lysimachiæ.
Spodij.
Dictami an. ℥ *ij.*
Zedoariæ.
Xiloaloes.
Cinamomi.
Caryophyllorum.
Croci an. ℈ *ij. singula in puluerem redigantur, & fingatur sacculus, vt artis est.*

Autre pour le cœur.

℞. *Florum rosarum.*
Violarum.
Buglossæ an. ℥ *iij.*
Santalorum omnium.
Coralli rubei.
Spodij.
Foliorum lysimachij an. ℥ *ij.*
Cinamomi.
Mastichis.

Myrrhæ.
Thuris.
Xiloaloes an. ℥ i.
Radicis angelicæ.
Corticis mali citrei an. ℥ i. ß.
Caphuræ grana. xij.
Croci grana vj. Ex iis fiat puluis, deinde cum ſerico formetur ſacculus, vt ars docet.

Autre experimenté par les anciens Philoſophes.

Adrianus Papa. I'ay leu au liure de la pyrotegnie. qu'Orpiment, Arſenic & Reagal trois poiſons enſemble ſeruans de contrepoiſons, mis en ſachets & portez ſur le cœur, eſtre remede ſouuerain contre la contagion peſtilente. Ou bien l'arſenic ſeul. Ce que ie ne conſeille de faire, puis qu'il y a autres certains remedes.

Choſes portees & approuuees de tous temps par les Philoſophes.

CHAP. VII.



IAcinthe portee & pẽdue au col pluſtoſt qu'autrement.
Agathe.
Topaſe.
Rubis.

Granate.
Saphir.
Eſcarboncle.
D'iamans.

Iaſpe verd pendu au col, & qu'il touche l'eſtomach.

Vif argent pendu au col en vn tuyau, ou coquille de noiſette ou autrement, & qu'il touche l'eſtomach. *Ficinus cap. 7.*

Bethoine portee en quelq̃ ſorte q̃ ce ſoit. *Theodoſius Epiſt. 2.*

Antidotes faciles à trouuer, & de vil pris pour poures gens & riches.

CHAP. VIII.

PRenez deux noix.
Deux figues.
Fueilles de rue xv.
Sel trois grains, broyez ou meſlez le tout enſemble, & mangez le tout au matin auãt que de ſortir: & ſ'il plaiſt, auec vn petit de bon vin. Et ſi le perſonnage eſt ieune, ou femme, il en prendra moins. Et notez q̃ ce preſeruatif eſt ſouuerain, & de tout temps experimenté. Tellemẽt que ſi vous liſez bien les anciẽs autheurs, vous trouuerez q̃ ce remede facile, vient du ſanctuaire de Pompee, l'ayant retenu

du Roy Mythridates.

Autre.

℞. Theriacæ veteris ℥ ß.
Boli armeni veri ʒ iii.
Cõseruæ rosarũ ℥ i. fiat opiata, cuius dosis ʒ ii.

Autres faciles à trouuer.

1 Le ius de Scabieuſe a telle vertu, que non ſeulemẽt il preſerue, mais ſauue celuy qui eſt ia peſtiferé, ſ'il eſt donné du commencement.
2 Poudre de dictame vne dragme.
3 Poudre de la racine de tormentille.
4 Pimpenelle au ſemblable.
5 Betoine.
6 Fueilles de rue.
7 Angelica.
8 Zeduoaire.
9 Gentiane.
10 Chardon benit.
11 Ius de calendula.
12 Ius de veruaine.
13 Ius de ſcabieuſe.
14 Fueilles de rue & de chelidoine auec aulx, broyez les trois enſemble auec eaue de vie, puis preſſez & donnez

le ius à boire le matin.

15 Scordion vne dragme.

16 Aulx crus & cuits, ſont appellez par les anciens le Theriaque des ruſtiques. A raiſon de quoy Auicenne Arabe grand Medecin dit, que ſ'il eſt mangé au printemps, automne & yuer, & apres boire vn petit de vin, il profite merueilleuſement.

Sommaire de pluſieurs certains Antidots faciles à trouuer pour riches & poures, principalemẽt en temps de peſte: & pour ceux qui veulent demeurer es lieux peſtiferez, aſſeurément & ſans danger de leurs corps.

CHAP. IX.

1 AV premier iour, le perſonnage prendra les cinq pillules ci apres ordonnees, deux ou trois heures apres la minuict, en tenãt chambre ſeulement iuſques apres midy.

℞. *Aloes lotæ.*
Agarici trochiſcati.
Rhabarbari electi an. ℈ *i. cum ſucco pimpi-*

nellæ, fingantur pillulæ quinque.

2 Le iour ſuyuant vne dragme de Theriaque au matin, long temps deuant le paſt, ſi c'eſt au printemps, ou automne, ou yuer: Mais ſi c'eſt en eſté & tẽps des chaleurs, il en faudra prendre moins, & que ce ſoit auec conſerues de roſes. Car il eſt deffendu d'en prẽdre beaucoup en eſté: comme il eſt bien demonſtré au x. chapitre du premier traicté, où il eſt faict mention du Theriaque.

3 Au troiſieſme iour prendra vne dragme de la poudre preſeruatiue & antidotale auec vin blanc que ſ'enſuit.

℞. *Tormentillæ.*
Radicis pentaphylli.
Seminis mali citrei.
Seminis cardui benedicti an. ℥ ß.

4 Au iiij. iour ſuyuãt prẽdra deux noix vieilles.

Deux figues.

Fueilles de rue xv.

Sel, trois grains, & mãgera le tout au matin: & ſ'il plaiſt, boira vn petit de bõ vin. Ce remede viẽt du ſanctuaire de Pompee, comme dit eſt.

5 Au v. mangera vne bouchee de ver-

vaine au matin : ou vne dragme de la poudre d'icelle, auec vin blanc.

6 Au vj. vne dragme de hypericon auec vin pur.

7 Au vij. prendra vne dragme de pillules de *Rufus* cy deuant escrites au iiij. chapitre, & experimentees de long temps.

8 Au viij. iour vne dragme de Rheubarbe, plus ou moins selon les personnages, aages & sexes. Et apres tous ces iours passez, faut recommencer & perseuerer par ordre, comme dit est, pendant que la personne demeurera en lieux pestiferez.

Pour vomir quelque fois le mois, ou plus souuent. CHAP. X.

IL est bon de vomir quelque fois le moys, plus ou moins à ceux qui sont faciles & accoustumez, & qui s'en trouuẽt bien, & non pas autrement. Car ceux qui ne peuuent aucunement vomir, ou à grande difficulté ou violence, ou qui ne l'ont accoustumé, & le trouuẽt estrange, pource qu'ils ont la poictrine estroitte, le col long, les poulmons debiles, l'estomach &

teste ſuiets à douleurs, quand ils ſ'efforcent par trop, ſ'en doiuent abſtenir du tout. Les autres doiuent vomir auec les moyens & vomitoires, deſcripts au xix. chapitre du premier traicté.

Regime preſeruatif de peſte, decent à vn chacun eſtant ſain & bien temperé, & en temps de peſte.

CHAP. XI.

COmbien qu'vne maniere de viure ne ſuffiſe à tous à raiſon de diuers aages, diuers temperamẽs des corps d'vn chacun, dont à l'vn plus, à l'autre moins, nourrir ou refrigerer, ou eſchauffer, ou humecter ou deſſeicher, ou euacuer, ou remplir : toutesfois ie t'aſcheray d'accommoder ce qui en ſera dict à tous en general. Et ce qui ſera eſcrit, obmis ou ſuperflu, les aſſiſtans Medecins ou Chirurgiens le ſupplieront en temps & lieux, & adminiſtreront toutes choſes ſelon les maladies, les temperamens des corps, & des parties, ſelon les regions & les ſaiſons de l'annee, pour entretenir les corps en temperatu-

re:ou pour reduire les corps intemperez au temperament naturel & disposition moderee,sans chaleur ou froidure, ou autre qualité excessiue. Commēçant à l'air: L'air.
fault qu'il soit salubre, pur & net, ou de soymesme ou par art, comme il est escrit ci deuant: & que les maisons & rues soyēt nettes & purifies par feu,parfums, arrousemens, & autres moyens descrits en ces traictez. La demeurance en hault lieu & bien aeré:& que les portes & fenestres soyent plustost,si possible est,Septentrionales que Meridionales. Il est bon d'introduire souuent l'air salubre és maisons, pour le renouueller s'il est corrōpu & pestiferé.Il fault euiter les estuues & baings chauds, & la chaleur vehemente du Soleil:& sus tout, les rayons de la Lune: le froid trop aspre & vehement:il conuient ne sortir de la maison le matin,que le Soleil ne soit leué,& vn peu esleué.Faut euiter le serain, habiter arriere des cymetieres,boucheries,cloaques,troux puans,cō duits,ruisseaux d'eaue dormante,fumiers & autres lieux infects: faut auoir habits nets & parfumez de senteurs & odeurs conuenables à ce. Aussi fault euiter les li-

eux humides, Rheumatiques, boueux, marcageux, ſtagueux, bas, obſcurs, & qui ne reçoiuent vent de bize: & ne faire longue demeurance, où ſont beaucoup de noyers & figuiers: chãger ſouuẽt de linge & veſtemẽs. Les aſſemblees ſont dãgereuſes: & ſe fault bien garder d'aller en lieux ſuſpects, ſans auoir premier pris antidotes preſeruatifs ordonnez ci deuant. Que les chiens & chats domeſtiques ne vaguent hors de voſtre maiſon. Au ſemblable que les eſtrangers n'y entrent. Soyez touſiours du coſté du vent quand vous parlerez ou approcherez des ſuſpects. Et n'entrez en maiſon peſtiferees auant ſix ſepmaines, ou pluſtoſt deux moys. Ceſte contagion ſe chache facilement és tas de bois, en paille, en foin, en graine, farine, fruicts: & encore pluſtoſt és linges, draps, fillaces, eſtouppes, chanures, plumes, laines toilles, bailleures, fiens, lieux bas & eſtouffez: armoires, coffres, buffets, habits, tapis, & autres meubles ſemblables. Et à ce propos nous trouuons par les hiſtoires telle contagion auoir eſté gardee en linges & draps enfermez en coffres, par deux, trois & quatre ans. Auſſi au ſembla-

ble,ſe garde és hommes, és beſtes domeſtiques,comme cheuaux, brebis & chiēs par l'eſpace de deux moys. Si d'aduenture on ſe trouue en maiſons peſtiferees,ou qu'il y ait malade,il ſe faut bien garder de ſe mettre entre le malade & le feu.Car le feu attire la contagion du malade à celuy qui eſt ſain, eſtant entre luy & le feu. Au ſemblable eſt fort dāgereux de regarder l'vrine d'vn peſtiferé : & ſi on la regarde, que l'vrine ou l'vrinal ſoit entre les yeux de l'homme & les rais du Soleil.Car tout ainſi que le feu attire le venin du peſtiferé directement droit à celuy qui eſt entre le peſtiferé & le feu, tout ainſi les rayons du Soleil,impriment & iettent le venin à celuy qui la regarde, ſi elle eſt directemēt entre les rayons & les yeux de celuy qui la regarde. Auſſi eſt il pl⁹ dāgereux de frequenter les peſtiferez de nuict q̄ de iour. Les vrines des peſtiferez dont nous venons de parler ſont dangereuſes à manier,traicter, & retenir és maiſons. Ceux qui auront eſté en lieux peſtiferez doiuent incontinent changer leurs habits, changer d'air, & prendre vn antidot preſeruatif. Si aucuns lieux ou maiſons ſont

infectes de telle contagion, il conuient ouurir nuit & iour les portes & fenestres, pour euenter les habits & meubles d'vn air non infect, si possible est, & consequemment nettoyer les chambres, lauer les linges, les exposer au vent de bize, moyennant que du mesme costé il n'y ait pestilẽce. On purgera l'air par grand feu faict de bois sec: on nettoyera toutes maisons & chambres, puis on parfumera par tout de parfums aromatiques, descrits au iij. chap. de ce ij. traicté.

Viande. Les viandes de bon suc, & de bonne & facile concoction & digestion: & celles qui subtilient les humeurs visqueux & gros: celles qui incisent, qui tiennent les conduicts libres & empeschent les obstructions. Les chairs rosties sont plus aptes en yuer qu'en esté: au soupper plus conuenables qu'au disner. Les poissons, viandes liquides & fruicts, sont meilleurs en esté qu'en yuer. Les viandes qu'il faut euiter, sont celles qui se corrompent facilement en l'estomach, car elles engendrent pourriture és corps, ou mauuais humeurs, ou visqueux, ou opilatifs, ou venteux, ou trop gros, ou huyleux, ou trop humides.

humides. Toutes viandes crues ou mal cuittes sont de mauuaise concoction & digestion.

Le pain soit de bon fromẽt, bien leué, bien cuit, & plus salé en yuer qu'en esté. Tous pains sans leuain comme gasteaux, croustes de pastez, gauffres, crepeaux, bignets & tartes sont à euiter : car ils opilẽt & causent humeurs crus. Les legũs sont quasi tous venteux & opilatifs : comme pois, panis, febues, Iesse, ris, millet, lentilles, pois ciches: sinon le brouet qui est aperitif & d'inretique. L'orge mondé bien cuit & preparé est fort bon. Semblablement le grus d'auoyne mondé est plus conuenable en esté qu'en yuer. Le laict est corruptible: toutefois bon à ceux qui l'ont accoustumé. L'vsage de la chair soit moderé, mesme és païs chauds. Les meilleurs sont poulles, poullets, chappons, faisans, perdris, griues, merles, cailles, tourtes, alouettes, passereaux, leureauz, cabris, agneaux de laict, pigeonneaux, ramiers, moutons, veaux, porcs ieunes & tendres. Mais les grosses venaisons, comme cerfs, biches, lieures, porcs sangliers, dains, & tous oyseaux de riuiere se doyuẽt euiter.

Pain. Leguns. Orge mõdé. Laict. Chair.

Comme auſſi trippes, pieds, aureilles, & cochons. Et pour bien & ſainement viure ne faut manger que d'vne ſorte de chair au diſner & au ſoupper, & ſ'arreſter à vne ſorte. Car la multitude & diuerſité des chairs priſes en vn repas, engendre & cauſe facilement corruption & putrefaction. Les poiſſons ſont fort corruptibles & phlegmatiques: & le meilleur eſt le roſty, qui a la chair blanche, ferme, delicate qui vient de roches & eaue douce: comme truites, lauarets, ombres, ombles, brochets, perches, vandoiſes, ſuffes, braſmes, beſoles, palees, gogeons, eſcreuices, & les ſemblables.

Poiſſons.

Fruicts.

Les fruicts ſont quaſi tous de mauuaiſe nourriture, excepté les aigres qui ſont bõs, cõme groſeilles, ceriſes aigres, pommes, prunes, grenades, oranges aigres, limons, citrons, & principalement en eſté. Les prunes de damaſques, brunolles, & dalmaiſmes gardees ſeches, ſont bonnes entre les autres. Et entre tous les fruicts les meilleurs & les plus ſalubres ſont les raiſins de damas: car ils ſont de bon ſuc, de difficile putrefaction & aperitifs. Et apres iceux les raiſins de cabas. Les figues

de cabas auec noix seruent de nourriture & de remedes.

Les oliues sont bonnes, & les cappres confites au vin aigre encore meilleures. Les amandes, pignons, fistiques sont fort conuenables, d'autant qu'ils desopilent. Le laict d'amande est fort recommandé. Les pommes, & poires d'yuer qui sont astringẽtes & cuittes, puis succrees pour la fin des repas, sont concedees, si on en vse peu, ou auec fenoil, Les chastaignes & noix en quantité & en frequent vsage nuisent, entant qu'ellles engendrent obstruction: auec ce qu'elles sont de difficile concoction. Semblablement les truffes, auec ce qu'elles sont venteuses. Les mousserõs, champigneux, giroles, & toutes telles especes sont dangereux. *Oliues.* *Chaignes.*

L'esté requiert herbes refrigerantes, cõme ozeille, pourpier, borrache, buglose, espinars, laictues, cichoree, endiue, cerfueil, soucie, scabieuse & les semblables. Et pour saulce en esté, le vin aigre, & tous ius & saulces aigres sont fort recommandez. Dont sera bon que toutes viãdes soyent accompagnees tant le matin que le soir auec ius ou suc d'ozeille, *Herbes & racines.*

ou citrons, ou limons, ou grenades, ou orãges, ou de pimpenelles, ou autre semblables, cõme vin aigre rosat, ou giroflee.

Mais ceux qui sont de complexiõ trop froide, & ayans l'estomach froid ou debile, en vseront moins, ou s'en abstiendrõt du tout: & en yuer faudra diminuer l'aigreur, ou la corriger par canelle, girofles, muscades, pimpenelle & autres conuenables à ce: car l'vsage excessif & fort frequent est à euiter pour l'estomach debile, pour les nerfs & ioinctures. Il y a d'autres saulces pour l'esté, lesquelles sont descrittes au regime des pestiferez. Les herbes & racines de qualité chaude conuenables à ce pour en vser en yuer & hors l'esté, sont romarin, dictame, angelique, gentiane, valeriane, zedoaire, absynthe, tormentille, pimpenelle, lauande, spic, saulge, cypres, sariette, mariolaine, betoine, poliot, fenoil, veruaine, thin, menthe, baselique, Melisse, & autres semblables, denombrees au iij. chapitre. Les gros choux engendrent suc melancholique. Les porreaux, aulx, ongnõs, raiforts & moustarde sont vaporeux. Les espices cordialles & chaudes, cõmme canelle,

girofles,muſcade, ſaffran, macis ſont fort conuenables, mais encore plus en yuer, qu'en eſté. Ala fin des paſts, Auicenne recommande grandement vſer de coriandre confiċte & preparee. Et quāt aux volailes roſties, eaue beniſte faiċte d'eaue roſe en eſté, & en yuer auec icelle ſeule, ou auec bon vin blanc & vn petit de ſel. Entre les viandes permiſes chacun vſera de celles qu'il a acouſtumé & qu'il aime mieux. *Nam quod cum voluptate ventriculus amplectitur, id magis concoquit*. Quant aux viandes deffendues, on en vſera peu à la foys & peu ſouuent. Sobrieté eſt bien recommandee, ſinon à ceux qui trauaillēt, & qui ont accouſtumé de manger beaucoup, & qui ſont des regiōs froides, comme des parties Septētrionales: car à ceux la (deſquels nous en tenons ia beaucoup plus que noz climats chauds Meridionaux) faut plus de viandes. La raiſon naturelle eſt que la froidure eſt cauſe de plus grande concoċtion: dont Hypocras en a faiċt vn Aphoriſme: *Ventres hyeme calidiores*. Tel ordre ſoit aux viādes, que les liquides & de facile concoċtion precedent les ſolides, & de difficile conco- *De l'ordre des viandes.*

ction & digeſtion. La trop grande replection & yurongnerie eſt dangereuſe. Le vin eſt requis, pur, clair & ſubtil. Le blanc eſt conuenable moyennãt qu'il ne tienne de douceur & liqueur. En apres le bien clairet. Le vin d'abſynthe eſt fort recommandé par les anciens en ceſt endroit. Les vins gros, noirs & troubles, ou nouueaux, ou trop vieux, ou gamets ou de mauuaiſe odeur, ou trop doux, ou trop bas, ou euentez ſont à euiter. La ceruoiſe & biere ne ſont pas louables ſinon à ceux qui l'ont accouſtumé. S'il conuient deſieuner, il eſt bon de prendre le vin auquel on aura maceré & trempé la nuict aucũs ſimples antidotaux. Et ceux qui auront licorne la mettront en leur verre & breuuages, pendant leur diſner & ſoupper. Et à faute de licorne, ie conſeille à vn chacun ſe preparer vn beau billon de corne de cerf pour mettre au verre & breuuage en diſnant & ſouppãt, laquelle corne a vertu & efficace contre les vers, le venin, & contagion peſtilente. En yuer pour les vieux, & pour ceux qui ne font pas bonne digeſtion, le vin plus fort & genereux conuient: & en eſté le

Le vin.

Ceruoiſe & biere.

petit vin brusque, sain, net, est conuenable aux ieunes, & à ceux qui sont de nature & complexion chaude, & encore qu'il soit temperé d'eaue. La diuersité des vins est dangereuse en vn mesme repas, comme des viandes aussi. L'eaue pour le boire soit la plus legere, claire, reluisante, de fontaine sortant du costé Oriental ou Septẽtrional, qui est du costé du vent de byse. L'eaue crue est pour ceux qui l'ont accoustumé de tous tẽps: mais soit boullie pour ceux qui ont l'estomach debile, & qui ont accoustumé de boire vin, & qui sont suiets aux obstructions. Quant à l'exercice, il conuient pour causer santé exercer les corps mediocrement en se pourmenãt ou cheuauchãt, ou en iouãt, ou chariant, ou allant à la chasse: & plustost à ieun qu'à autre heure, & deuant la chaleur en esté: Et encore est meilleur apres l'exoneration du ventre: & le mesme iour apres midy sus le vespre long temps apres le repas. Tous trauaux vehemens, & qui trauaillent le souffle, & toutes lassitudes sont nuisibles. La compagnie de l'homme & de la femme, c'est à dire, lact venerien excessif, ou trop fre-

L'eaue.

De l'exercice & trauail.

quent, nuict aussi grandement, d'autant qu'elle ouure les pores, debilite le cerueau, les nerfs, l'estomach & tout le corps. Au semblable le trop dormir & incontinent apres le repas, & le trop veiller aussi est deffendu, pource qu'il engendre crudité & abondance d'humeurs: principalement à ceux qui ne l'ont accoustumé, sinon en faute qu'on n'auroit dormy de nuict. Les frottemens de teste, lauemẽs de bouche & des mains par eaue de senteurs, ou d'eaue & de vin, ou d'eaue & de vinaigre rosat, ou giroflé, sont recommandez. Le benefice de ventre sera maintenu par les choses susdites au premier chapitre de ce ij. traicté. La tranquilité, le repos & la ioye d'esprit est fort requise: Dont les hommes se monstreront prudens en leurs affaires, afin d'obtenir ce don par la grace de Dieu. Ce n'est pas peu de cas d'vne apprehension, ou d'vne cruauté, ou d'vn troublement d'esprit: car ces choses sont sources de maladie. Par ainsi ire, courroux, haine, enuie, crainte, tristesse & angoisse sont à euiter. Ceux qui ont crainte de Dieu & obseruent ses preceptes & commandemens & veulent

Le dormir & veiller.

Benefice de ventre.

Des passiõs de l'esprit.

vſer de prudence, iuittent facilement tels accidens par l'aide & vouloir d'iceluy: Lequel nous vueille preſeruer de ceſte maladie tant furieuſe, & de tous autres ſiniſtres euenemens.

Ainſi ſoit il.

FIN.



Table du premier traitté.

Table du second traitté.

Fin de la table.

